UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CONSTRUCTION SOCIALE, OBJECTIVITÉ ET LA CATÉGORIE « FEMME » : UNE ANALYSE COMPARÉE DES THÈSES DE SALLY HASLANGER ET DE LINDA MARTÍN ALCOFF

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE

PAR
ZOË SCHOEN

OCTOBRE 2015

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ma directrice de recherche, Amandine Catala, pour tout ce qu'elle a fait pour faciliter la recherche et l'écriture de ce mémoire. Ses encouragements, sa confiance, sa lecture attentive et ses analyses éclairantes ont été des ingrédients essentiels à la réalisation de ce projet. Je remercie également mon co-directeur, Luc Faucher, pour le travail qu'il a consacré à la lecture de mes nombreux brouillons. Ses commentaires rigoureux m'ont permis de préciser ma pensée et d'amener ma réflexion plus loin. Je voudrais aussi remercier Vincent Guillin et Elsa Gallerand, membres du jury, pour l'intérêt démontré envers mon projet et pour les discussions enrichissantes lors de nos deux rencontres dans le cadre des séminaires de recherche.

Certaines personnes ont également contribué, délibérément ou non, à la conception, à la rédaction et à l'aboutissement de ce mémoire : pour leur soutien quotidien, leur inspiration, leur intelligence et leur amitié à toute épreuve, je remercie mes grandes amies et alliées, Maryse et Naomie; pour leur présence, leur complicité et leur générosité, mes remerciements vont à Olivier, Laurence et Cindy; pour sa bonté, son incroyable support et pour la singularité de son être, je remercie Alexis. Mes derniers remerciements sont pour mes parents qui ont toujours été, et continuent d'être aujourd'hui, des modèles de curiosité, de sagesse et de liberté d'esprit.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ vi

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I
PRÉSENTATION TERMINOLOGIQUE ET CONCEPTUELLE

1.1 Analyse conceptuelle des termes *sexe* et *genre* 14

1.1.1 Genèse de la distinction sexe/genre : les origines de la distinction en psychologie de l'intersexualité et de la transsexualité 16

1.1.2 La reprise de la distinction sexe/genre par les philosophes féministes des années 60-70 : les théories du « fondationnalisme biologique » 19

1.1.3 Les critiques de la distinction sexe/genre 23

1.1.4 Deux difficultés liées à une « théorie du genre » 27

1.1.5 Quelques conclusions à tirer sur l'usage de la distinction sexe/genre en théorie féministe 29

1.2 Perspectives métaphysiques sur le genre et sur le sexe 30

1.2.1 Du réalisme au nominalisme du genre : unir ou désunir la catégorie « femme »? 31

1.2.2 Les principales caractéristiques des positions antinaturalistes 37

CHAPITRE II
THÉORIES OBJECTIVISTES DE LA CATÉGORIE « FEMME »

2.1 La construction des catégories de genre comme des « types » objectifs chez Sally Haslanger 42

2.1.1 Les fonctions de la métaphore de la construction sociale : est-il tautologique de révéler les origines sociales des catégories de genre? 44

2.1.2 Approche « amélioratrice » de la définition du genre : vers une définition révisionniste 50

2.1.3 Une définition amélioratrice du genre : le genre comme système de subordination et de domination 53

2.1.4 Les catégories de genre comme des « types objectifs » socialement construits 59

2.2 Objectivité des identités sexuées et réalité des identités sociales chez Linda Martín Alcoff 64

2.2.1 Identités sociales des femmes : entre essentialisme et nominalisme des catégories de genre 68

2.2.2 Les femmes comme « sujets positionnels » 71

2.2.3 De la positionnalité à l'objectivisme des identités sexuées 74

2.2.4 La thèse objectiviste des identités sexuées : relations de possibilité différentielles des hommes et des femmes dans la reproduction 78

2.2.5 Compatibilité entre l'approche constructiviste et l'objectivisme chez Alcoff 81

CHAPITRE III
ÉVALUATION DES THÉORIES OBJECTIVISTES

3.1 L'action féministe et la définition de la catégorie « femme »....86

3.1.1 Pourquoi nous faut-il une définition positive de la catégorie « femme »? 87

3.2 Évaluation des théories de Haslanger et d'Alcoff....90

3.2.1 Les définitions relationnelles de Haslanger : une perspective structurelle des catégories de genre 90

3.2.2 L'identité sexuée selon Alcoff : les contraintes du monde matériel sur nos pratiques conceptuelles 99

3.3 Retour sur les thèses objectivistes de Haslanger et Alcoff 104

3.3.1 Les différences entre l'objectivisme défendu par Haslanger et l'objectivisme défendu par Alcoff....105

CONCLUSION 110

BIBLIOGRAPHIE 120

RÉSUMÉ

Ce mémoire analyse, évalue et compare les apports des philosophes Sally Haslanger et Linda Martín Alcoff au débat relatif au statut métaphysique des catégories de genre et de sexe. Haslanger et Alcoff tentent toutes deux de résoudre certains problèmes que rencontrent les conceptions antinaturalistes des catégories de sexe et de genre en défendant une position qui conçoit les catégories « homme » et « femme » comme à la fois socialement construites et objectives. En effet, l'antinaturalisme se heurte, dans un premier temps, à une difficulté théorique et pratique en voulant simultanément dénoncer l'oppression fondée sur l'appartenance de certaines personnes à la catégorie « femme » et mettre en doute la cohésion et l'unité de cette même catégorie. Dans un second temps, les théories antinaturalistes semblent sous-estimer la portée sociale des différences physiologiques et reproductives entre les individus, ce qui semble indiquer qu'il faille repenser les liens entre ces différences reproductives et les identités sexuées. Bien qu'elles soient motivées par une volonté commune de réhabiliter la catégorie « femme » pour l'action politique féministe, les théories de Haslanger et d'Alcoff diffèrent largement quant aux nouvelles définitions des catégories de genre qu'elles proposent. Haslanger défend une approche structurelle de ces catégories, établissant que leur unité découle d'une propriété sociale, plus précisément la position subordonnée ou privilégiée qu'occupe un individu dans un réseau de relations sociales. Cette position serait déterminée par certaines croyances liées à la fonction reproductive de l'individu, que celle-ci soit présumée ou réelle. Alcoff propose plutôt de comprendre l'objectivité des identités sexuées comme étant fondée dans les relations de possibilités différentielles des individus relativement à la reproduction, tout en affirmant que l'objectivité de ces catégories n'entraîne pas les conséquences déterministes qui y sont généralement associées par les théoriciennes antinaturalistes. Suite à l'exposé de l'évolution conceptuelle de la distinction sexe/genre et à une mise en contexte du débat à travers une présentation de divers courants de la métaphysique féministe (chap. 1), nous présentons en détail chacune de ces théories (chap. 2), puis nous évaluons et comparons leur capacité à répondre aux exigences d'une définition unificatrice de la catégorie « femme » (chap. 3).

Mots-clés : Sally Haslanger, Linda M. Alcoff, catégorie « femme », objectivisme, constructivisme social, antinaturalisme, distinction sexe/genre

INTRODUCTION

Théoriser la condition féminine a longtemps été la chasse gardée de savants masculins : d'éminents philosophes, médecins, psychanalystes et scientifiques ont décortiqué, à travers les siècles, les mystères de la femme, proclamant connaître les secrets de sa nature tantôt passive, docile ou inerte, tantôt lubrique et sauvage. Qu'on fasse l'éloge de la sensibilité féminine ou qu'on considère la femme comme immorale en vertu de son irrationalité congénitale, l'approche demeure essentiellement la même : la femme est appréhendée comme une chose que l'on peut définir, un objet d'étude plutôt qu'un être doué de libre arbitre, capable d'échapper au déterminisme de sa condition[1]. Une des premières ambitions des philosophes et des théoriciennes féministes contemporaines a été de se réapproprier le pouvoir de parler des femmes et, en même temps, de faire table rase des descriptions fallacieuses traditionnellement associées à celles-ci. Ce mémoire étudiera les réponses novatrices qu'ont proposées, à leur tour, les savantes féministes à la question « Qu'est-ce qu'une femme? » en portant une attention particulière aux postulats métaphysiques qui les accompagnent : nous analyserons en particulier deux réponses récentes à cette question, chacune proposant une définition du concept de « femme » visant autant à corriger les aberrations du passé qu'à proposer un outil analytique qui saura promouvoir les objectifs du mouvement féministe[2]. Les contributions des deux auteures qui feront l'objet de ce mémoire constituent de possibles solutions au problème de la caractérisation des femmes, mais elles ne peuvent être comprises que

---

[1] Pour en lire davantage sur l'histoire des conceptualisations des femmes en philosophie, voir, entre autres, *Visions of Women* de Linda A. Bell et *Les Femmes de Platon à Derrida* d'Eleni Varikas, Françoise Collin et Évelyne Pisier.

[2] Nous ne tenterons pas ici de fournir une définition fixe du féminisme, puisque cela constitue un débat en soi. Nous nous accordons cependant avec Dominique Fougeyrollas-Schwebel lorsqu'elle identifie « la reconnaissance des femmes comme spécifiquement et systématiquement opprimées » et « [l'affirmation que] les relations entre hommes et femmes ne sont pas inscrites dans la nature mais que la possibilité politique de leur transformation existe » comme deux principes fondateurs du féminisme (Fougeyrollas-Schwebel 2000, p. 138).

dans la trame plus vaste de la théorie féministe contemporaine, dont l'évolution sera brièvement rapportée ici.

Vers la fin du XIXe siècle, époque marquée par la montée en popularité des théories darwiniennes de l'évolution et de l'hérédité, il était coutume, tant dans le discours populaire que dans les théories scientifiques, d'invoquer des causes biologiques pour expliquer les différences notées entre les tempéraments des deux sexes[3] (Laqueur 1992, p. 175). Autrement dit, selon la croyance commune, les différences physiologiques entre hommes et femmes (qu'elles soient situées principalement au niveau de leurs gonades, de leurs chromosomes, de leurs hormones ou encore de leurs cerveaux) recèleraient le fondement de leurs différences sociales et psychologiques. Ainsi, le biologiste américain W.K. Brooks, dans son influent ouvrage *The Law of Heredity* paru en 1883, défend la thèse que la plus grande variabilité des organismes mâles par rapport à celle des organismes femelles de la même espèce serait due aux caractéristiques et aux fonctions différentes de leurs cellules reproductives[4]. Il décrit les rôles de l'ovule et du spermatozoïde de la manière suivante : « l'élément mâle est le facteur qui génère alors que l'élément femelle est celui qui perpétue; l'ovule est conservateur, la cellule mâle est progressiste[5] » (Brooks 1883, p. 84). Selon Brooks, cette différence fondamentale entre les cellules mâles et femelles déterminerait le développement différentiel des hommes et des femmes, non seulement en ce qui a trait à leurs caractéristiques physiques, mais aussi à leurs différences psychologiques et cognitives. La différence cellulaire se traduirait notamment en une différence intellectuelle, reflétant les caractéristiques respectives des « éléments » mâles et

[3] Selon Laqueur, ce type d'explication, qui « affirme de manière explicite les fondements biologiques de l'ordre moral », apparaît au XVIIIe siècle et grandit en popularité à partir de ce moment (Laqueur 1992, p. 175-176).

[4] Pour une analyse détaillée de la théorie de Brooks, voir *Sexual Science : the Victorian Construction of Womanhood* de Cynthia Eagle Russett.

[5] Toutes les traductions sont de l'auteure, sauf indication contraire.

femelles[6]. Ainsi, les hommes, à l'image de leurs cellules progressistes, seraient destinés à saisir l'inconnu et à manipuler l'abstraction, alors que les femmes, en raison de leurs cellules conservatrices, s'accommoderaient mieux des affaires prosaïques du quotidien (Brooks 1883, p. 258-259). Brooks conclut son ouvrage en affirmant que ces différences naturelles des deux sexes devraient être reflétées dans l'organisation de la société et de ses institutions. Ce type de théories, dites du « déterminisme biologique », stipulant que les caractéristiques sociales des deux sexes sont inscrites dès la conception dans leurs physionomies respectives, et servant à justifier le contrôle politique et social des hommes sur les femmes, constitueront les premières cibles des théoriciennes féministes.

En effet, devant la prolifération et l'influence grandissante de ce type de théories, certaines théoriciennes féministes des années 1960 et 1970, dites féministes de la deuxième vague[7], suggèrent que les catégories « homme » et « femme » soient comprises non pas comme les produits d'une destinée biologique, mais bien comme des constructions sociales[8]. Pour ce faire, elles séparent le sexe, marqueur biologique

---

[6] Voir le chapitre 10 de *The Law of Heredity* portant sur les différences intellectuelles entre hommes et femmes. Brooks y affirme notamment : « si l'organisme femelle est l'organisme conservateur [...] alors il doit s'ensuivre que l'esprit femelle est un entrepôt rempli d'habitudes, d'instincts, d'intuitions et de règles de comportement dérivées de l'expérience passée. L'organisme mâle étant, au contraire, l'organisme variable, et l'élément qui génère le processus de l'évolution, l'esprit mâle doit avoir le pouvoir d'étendre la connaissance, et, en comparant et en généralisant, de découvrir de nouvelles lois de la nature qui doivent devenir à leur tour des règles d'action, à ajouter à la série des expériences passées » (Brooks 1883, p. 257).

[7] Le féminisme, comme mouvement politique et théorique, est souvent décrit en termes de périodes ou de « vagues ». La première vague réfère aux mouvements féministes du début du XXe siècle visant à remédier aux inégalités politiques et légales entre hommes et femmes. Les féministes de la première vague luttaient, entres autres, pour le droit de vote et pour une égalité des hommes et des femmes aux yeux de la loi. La deuxième vague correspond à la période de résurgence des mouvements féministes, apparue vers les années 1960. La deuxième vague du féminisme étend la critique des inégalités politiques et légales, aux inégalités sociales, aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée (Haslanger, Tuana et O'Connor 2014, section 2.1).

[8] On attribue souvent la « naissance » de la position constructiviste à Simone de Beauvoir qui a soutenu dans le *Deuxième Sexe* (1949) qu'être une femme est une expérience sociale, voire même le

d'un corps mâle ou femelle, du genre, la signification sociale que revêt le sexe dans un système culturel donné. Dans cette conception, il y a d'un côté, des mâles et des femelles, soit des catégories biologiques; puis de l'autre, le système du genre, soit une organisation hiérarchique du travail et des rôles sociaux selon le sexe, menant à des normes de féminité et de masculinité d'apparence fixe, mais en réalité variables et contingentes (Rubin 1975, p. 159). L'introduction de la distinction sexe/genre constitue un fait d'importance pour les féministes de cette époque dans la mesure où, grâce à elle, on peut désormais soutenir que les différences sociales entre hommes et femmes ne dépendent plus de leurs différences biologiques, et qu'elles sont, dès lors, réversibles.

La distinction sexe/genre est rapidement devenue un fondement de la théorie féministe. Elle introduit un nouveau concept, le genre, qui permet de référer directement aux « constructions culturelles » qui déterminent les rôles appropriés pour chaque sexe, éludant ainsi la nécessité d'avoir recours à une explication biologique pour expliquer ces m type phénomènes (Scott 1986, p. 1056). Néanmoins, malgré sa grande valeur heuristique, plusieurs philosophes féministes ont critiqué la dichotomie entre sexe et genre.[9] Une des critiques les plus percutantes vise les prétendus caractères stables et naturels du sexe. En effet, la distinction entre sexe et genre a été introduite dans le but d'isoler les aspects naturels de la division sexuelle de ses aspects sociaux. Elle recèle, en ce sens, une prémisse importante soutenant que la division sexuelle entre mâles et femelles représente une division entre deux sortes d'espèces naturelles. Or, soutient cette critique, ne serait-il pas possible que

---

fruit d'un apprentissage, bien avant d'être une réalité biologique. Cette dernière n'a pas, par contre, emprunté la distinction entre sexe et genre pour faire valoir son argument.

[9] Voir, entres autres, *Gender Trouble* de Judith Butler (1990), « A critique of the sex/gender distinction » dans *Imaginary Bodies* de Moira Gatens (1996), « Penser le genre : problèmes et résistance » dans *L'ennemi principal, tome 2* de Christine Delphy (2001), « The Problem with Sex/Gender and Nature/Nurture » d'Anne Fausto-Sterling (2003) et « Ontological Commitments, Sex and Gender » de Mari Mikkola (2011) pour différentes critiques de la distinction sexe/genre.

l'organisation hiérarchique des individus en deux classes sociales distinctes, à savoir les hommes et les femmes, soit la source même de la conception du sexe comme une entité préculturelle et universelle, représentant fidèlement une différence immuable entre deux catégories d'individus? Cette suspicion antinaturaliste, popularisée par Judith Butler dans l'influent *Gender Trouble* (1990), mais manifeste également dans les travaux des théoriciennes matérialistes Colette Guillaumin (1978) et Monique Wittig (1980a), est au cœur d'une nouvelle vague de théories qui récusent toute caractérisation « objective », biologique ou naturelle des catégories « homme » et « femme », celles-ci étant vues comme idéologiques et toujours tributaires d'une culture donnée.

Les théories antinaturalistes du genre et du sexe critiquent dans un premier temps l'idée que la catégorie « femelle » serait ontologiquement distincte de la catégorie « femme », le sexe étant vue comme une construction sociale au même titre que le genre. Elles renversent également l'ordre traditionnel voulant que le sexe « précède » le genre en affirmant que c'est plutôt l'organisation sociale et arbitraire des individus en deux catégories soi-disant complémentaires, les hommes et les femmes, qui est à la base d'une représentation de la division des sexes comme binaire et naturelle (Butler 1990, p. 10-11, Guillaumin 1978, p. 13, Delphy 2001, p. 251). Si le genre « précède » le sexe, plutôt que le contraire, alors le genre n'est plus la conséquence culturelle d'une division sexuelle naturelle; les catégories « homme » et « femme » révèlent ainsi leur historicité et leur contingence. En d'autres mots, si l'on admet que le sexe est investi d'une charge culturelle, on renonce en même temps aux fondements purement naturels du genre. La conception du genre comme un construit social arbitraire et historiquement situé, et non pas comme la « signification sociale du sexe », provoque, par conséquent, la remise en cause de la représentativité et de la

pérennité des catégories « homme » et « femme », celles-ci ne trouvant plus leurs assises dans un ordre biologique préexistant[10].

Sonnant le glas du déterminisme biologique et de l'essentialisme, les théories antinaturalistes entraînent un virage dans la littérature féministe, qui vers les années 1980 récuse de plus en plus l'idée des catégories de genre comme stables et descriptives de la réalité, pour les concevoir plutôt comme prescriptives, ou plus précisément, comme les véhicules d'une idéologie hétéronormative. Les théories antinaturalistes, faisant écho aux postulats postmodernes sur l'identité personnelle, nous enjoignent donc généralement de résister aux catégories de genre dans la construction des identités, voire de les « déstabiliser » plutôt que de les adopter. Si l'antinaturalisme revitalise un certain courant de la littérature féministe, comme en témoigne la popularité qu'a connue *Gender Trouble* autant dans les sphères académiques que dans les milieux militants, certaines de ses implications sont toutefois problématiques :

> i) L'antinaturalisme mène à l'éclatement de la catégorie « femme », celle-ci essentielle, entre autres, à la critique sociale et à toute revendication politique qui se dit féministe. L'antinaturalisme fait donc face à un défi théorique et pratique majeur en faisant usage des outils théoriques qu'il critique. (Alcoff 2006, p. 152, Young 2007, p. 8)
>
> ii) En rendant inadmissibles les références aux différences biologiques pour décrire les catégories « homme » et « femme », l'antinaturalisme ne rend pas

[10] Le degré de suspicion face à ces catégories varie selon les différentes théories antinaturalistes : certaines théories postulent que les femmes et les hommes sont des catégories factices, des chimères politiques et idéologiques qui imposent un ordre social aboutissant à la domination et à l'oppression (voir *La pensée straight* de Monique Wittig). D'autres théories postulent que si ces catégories sont peut-être encore utiles sur le plan politique, elles demeurent mouvantes, instables, idéologiques, exclusives et normatives (voir *Gender Trouble* et *Bodies that Matter* de Judith Butler).

> compte de « la visibilité ordinaire des catégories de sexe » et le corps en tant qu'entité matérielle demeure largement impensé. (Malbois 2011, p. 43, Alcoff 2006, p. 161)

Récemment, certaines théories ont été avancées qui proposent, en réaction aux implications indésirables des thèses antinaturalistes, de réhabiliter les catégories de genre de manière à les rendre compatibles avec le projet féministe ainsi qu'avec l'expérience que nous en avons quotidiennement. Ce mémoire aura pour objectif d'évaluer et de comparer deux de ces thèses, à savoir celles des philosophes américaines Sally Haslanger et Linda Martín Alcoff.

Haslanger et Alcoff, dont les premières contributions à la discussion autour de la métaphysique du genre et du sexe remontent aux débuts des années 1990, sont les deux principales figures d'un courant « objectiviste » dans la caractérisation des catégories « homme » et « femme ». D'une part, ces philosophes défendent toutes deux l'idée que ces catégories[11] sont *réelles*, c'est-à-dire qu'elles sont unifiées par le fait que leurs membres partagent certaines caractéristiques communes de telle façon à rendre possibles et véridiques des affirmations telles que « je suis une femme »[12]. Les théories de Haslanger et d'Alcoff affirment que les femmes partagent un ou plusieurs éléments communs qui les différencient des hommes et qui les unissent en tant que membres du groupe « femme »; or, comme nous verrons, ces éléments communs ne sont pas des caractéristiques intrinsèques ou essentielles, comme le postulait la

[11] Notons que ces auteures font référence aux catégories « homme » et « femme », puisque ces deux catégories sont celles qui jouissent, dans l'état actuel des choses, d'une reconnaissance sociale, politique et légale généralisée. Toutefois, comme nous le verrons, Haslanger et Alcoff demeurent, à divers degré, disposées à multiplier ces catégories, en constituant le genre sur une autre base que celle de la binarité sexuelle.

[12] Mari Mikkola définit le réalisme du genre (*gender realism*) en théorie féministe de la façon suivante : « la position selon laquelle les femmes possèdent une propriété commune (qui définit leur "être-femme") et en vertu de laquelle elles sont des femmes » (Mikkola 2006, p. 77).

première « génération » des théories réalistes[13], mais bien des propriétés relationnelles[14]. En effet, les théories de Haslanger et d'Alcoff se distinguent à plusieurs égards des théories réalistes traditionnelles, corrigeant certaines des faiblesses théoriques de ces dernières. En affirmant, notamment, que l'élément qui unit les femmes est une propriété relationnelle plutôt qu'intrinsèque, elles tiennent compte du fait que les membres de ces catégories ont des identités très variées les unes des autres.

D'autre part, ces auteures affirment que les catégories « homme » et « femme » sont également *objectives*. Déterminer ce que signifie précisément la notion d'objectivité dans ce contexte est une tâche complexe. Nous verrons que les deux auteures y prêtent d'ailleurs des acceptions différentes. L'objectivité des *catégories de genre* ou encore des *identités sexuées*[15] peut suggérer que celles-ci ne sont pas produites par

---

[13] Par cette première génération de théories réalistes, nous entendons les théories (correspondant temporellement à la deuxième vague du féminisme) qui postulent que la catégorie « femme » est unifiée par une caractéristique intrinsèque, partagée par toutes les femmes, bien que celle-ci n'est pas obligatoirement une propriété biologique ni une « essence » féminine; au contraire, ces théoriciennes réalistes, s'inscrivant en faux contre les théories du déterminisme biologique, identifient généralement une caractéristique sociale qui unifie les femmes. Nous reviendrons plus longuement sur ces théories et sur leurs faiblesses dans la section 1.2.1 de ce mémoire.

[14] En ce sens, les positions de Haslanger et d'Alcoff sont différentes de celles d'Iris Marion Young ou d'Alison Stone, par exemple, qui ont respectivement décrit les catégories de genre comme des « séries » et des groupes « non unifiés », c'est-à-dire des ensembles dont les membres ne sont pas unis sur la base de caractéristiques communes. Pour Young, « une série est un ensemble dont les membres sont unis passivement par les relations que leurs actions entretiennent avec les objets matériels et les histoires pratico-inertes » (Young 2007, p. 26). En empruntant la notion de sérialité développée par Jean-Paul Sartre, Young décrit les femmes comme une collectivité, unie par des conjonctures historiques indépendantes des identités individuelles. Pour Stone, les catégories de genre doivent être conçues comme des groupes non unifiés, mais possédant des généalogies qui modifient l'expérience de leurs membres en fonction de leurs histoires communes (Stone 2004, p. 147) Haslanger et Alcoff vont plus loin que la généalogie ou la série, et affirment que les catégories de genre sont bel et bien des groupes unifiés par les caractéristiques communes de leurs membres.

[15] Nous utilisons ici ces deux expressions, puisque ce sont les expressions qu'emploient respectivement Haslanger et Alcoff dans la majorité de leurs travaux. Il existe donc une certaine difficulté à comparer les thèses de ces deux auteures qui utilisent une terminologie parfois différente, parfois semblable. En effet, Haslanger affirme que les catégories de genre sont objectives, alors qu'Alcoff affirme que ce sont plutôt les identités sexuées qui doivent être caractérisées de cette façon.

des croyances, des normes ou des discours et qu'elles existeraient indépendamment de ces derniers. Autrement dit, ces catégories ne seraient pas des entités purement discursives, mais bien des entités métaphysiquement irréductibles (Alcoff 2006a, p. 154). Or, en qualifiant ces catégories d'objectives, on peut aussi vouloir signifier qu'elles constituent des structures « matérielles » du monde social, qui conditionnent les trajectoires et les identités des individus. Dans ce cas, ces catégories objectives existeraient indépendamment non pas des croyances à leur sujet, mais bien des théories et des concepts que mobilisent les chercheurs et chercheuses pour les décrire.

Haslanger et Alcoff veulent toutes deux démontrer que, bien que les catégories « homme » et « femme » soient des catégories sociales, ceci ne nous empêche pas de considérer que ces catégories demeurent à la fois réelles et objectives. En effet, le réalisme et l'objectivisme qu'elles défendent se veulent compatibles avec une approche constructiviste de ces catégories; ainsi, si l'organisation sociale engendre leur contenu spécifique, et qu'elles sont donc dépendantes des contextes historiques et culturels qui les façonnent, elles ne sont pas pour autant entièrement discursives ou artificielles, sans corrélats dans le réel. Haslanger et Alcoff se positionnent donc à l'encontre d'une position éliminativiste qui affirmerait que bien que nous employions ces catégories, il n'y a rien dans le monde qui y corresponde réellement. Nos auteures divergent, cependant, quant à leurs conceptions respectives de ce qui fait des catégories de genre ou de l'identité sexuée des réalités objectives.

Néanmoins, chacune de ces auteures affirme que la catégorie « femme » est objective. Nous pouvons en conclure que, lorsque Haslanger emploie le terme « femme », elle a en tête une catégorie d'individus unis par des propriétés sociales. Elle utilise le terme « femelle » pour faire référence à la catégorie d'individus partageant des traits sexuels et biologiques. Or, lorsqu'Alcoff utilise le terme « femme », celui-ci fait autant référence à une catégorie d'individus partageant certaines caractéristiques reproductives et sexuelles que certaines caractéristiques sociales. La notion d'« identité sexuée » ne doit donc pas être comprise comme étant coextensive avec la notion de « catégorie de sexe » au sens où l'utiliserait Haslanger, puisqu'elle vise à identifier une catégorie d'individus partageant des traits sociaux et biologiques.

Haslanger soutiendra qu'appartenir à une catégorie de genre signifie occuper une place sociale particulière qui nous inscrit dans des mécanismes complexes de subordination et de domination, liés à une interprétation sexuée de certains traits physiques. Ces différentes propriétés relationnelles que possèdent les hommes et les femmes consolident les catégories de genre en tant qu'entités à la fois sociales et objectives. Alcoff, quant à elle, propose de comprendre les catégories de l'identité sexuée, dans un premier temps, comme des positions sociales constitutives des subjectivités différentes des hommes et des femmes, mais aussi, dans un second temps, comme des catégories unies par les relations de possibilités divergentes des êtres humains quant à leurs capacités reproductives. Selon Alcoff, ce serait cette deuxième caractéristique qui rendrait les catégories de l'identité sexuée des catégories objectives.

En dépit de ces différences, Alcoff et Haslanger se rejoignent en affirmant que les critiques antinaturalistes à l'égard des théories réalistes traditionnelles ne peuvent être ignorées. Pour unifier la catégorie « femme », on doit prendre garde à ne pas l'homogénéiser, de façon à masquer les différences significatives qui existent entre les femmes. Il faut également demeurer à l'affût des effets prescriptifs qu'entraîne toute catégorisation et il faut permettre que la signification que l'on prête à la catégorie puisse évoluer en fonction du temps, du lieu, de la culture, etc. Haslanger et Alcoff tentent donc de reconstituer cette catégorie en tant qu'outil qui sera utile à une lutte féministe progressiste, consciente des rapports de force qui existent entre les femmes de différentes races, cultures, classes, orientations sexuelles, etc.

Ce mémoire s'organisera autour de l'analyse détaillée de ces deux théories objectivistes ainsi que de l'évaluation de leurs implications théoriques et pratiques respectives. Deux questions guideront notre recherche. Dans un premier temps, nous nous demanderons comment Haslanger et Alcoff rendent compatible une théorie

objectiviste de la catégorie « femme » avec une approche constructiviste de cette dernière. En effet, il semble y avoir une tension entre le constructivisme social et l'objectivisme, le premier permettant notamment de démontrer comment une chose que l'on croit inévitable et naturelle est en fait le produit de mécanismes sociaux (Hacking 2001, p. 27), alors que le second semble indiquer qu'une chose existe indépendamment de discours et de croyances à son sujet. Nos auteures affirment cependant que le constructivisme social et l'objectivisme ne sont pas mutuellement exclusifs. Nous nous interrogerons donc quant à la validité de la notion d'« objectivisme social » que défend chacune des deux auteures.

Dans un second temps, nous évaluerons si Haslanger et Alcoff parviennent à formuler une théorie réaliste et objectiviste de la catégorie « femme » de manière à éviter l'essentialisme, l'exclusion et la marginalisation des femmes issues des minorités culturelles, ethniques et religieuses, ainsi que l'hétéronormativité et l'homogénéisation de cette catégorie, c'est-à-dire les différents vices qui ont été associés à la première génération des théories réalistes. Si les théories de Haslanger et d'Alcoff parviennent à unifier la catégorie « femme » sans rencontrer l'un ou l'autre de ces écueils, il sera possible de considérer qu'elles offrent une réponse satisfaisante à la première faiblesse des théories antinaturalistes mentionnée ci-dessus. En effet, une définition unificatrice de la catégorie « femme » qui évite ces obstacles fournirait à la critique féministe un concept efficace pour dénoncer certains phénomènes et lutter contre les injustices fondées sur le genre, sans payer le tribut d'une définition trop restrictive de cette catégorie.

Ce mémoire sera divisé en trois chapitres. Le premier chapitre visera d'abord à proposer un ensemble de clarifications conceptuelles et terminologiques au sujet des notions clés qui seront employées dans la partie principale du mémoire. En premier lieu, nous retracerons l'histoire conceptuelle des termes *sexe* et *genre*, prenant comme

point de départ l'introduction de la distinction entre ces deux termes en psychologie de l'intersexualité, puis en présentant la manière dont la distinction fut adaptée aux besoins de la théorie féministe de la deuxième vague. Cette distinction controversée sera alors examinée plus en détail : nous étudierons quelques critiques de la distinction entre sexe et genre, puis nous aborderons, à la lumière de ces observations, les difficultés qui accompagnent l'élaboration d'une théorie du genre. En deuxième lieu, nous présenterons deux débats métaphysiques dans lesquels sont engagées les théories de Haslanger et d'Alcoff, à savoir l'opposition entre le réalisme et le nominalisme et l'opposition entre l'antinaturalisme et l'objectivisme de la catégorie « femme ». Notre objectif, en divisant ainsi la théorie féministe en courants métaphysiques antagoniques, sera de mettre en évidence leurs principales divergences, ce qui nous permettra de situer dans ce tableau les théories de Haslanger et d'Alcoff, qui feront l'objet d'un examen approfondi dans le second chapitre.

Le deuxième chapitre, dans lequel nous passerons à l'analyse des thèses de Haslanger et d'Alcoff, constituera le cœur de ce mémoire. L'objectif de ce chapitre est double. Dans un premier temps, il vise à offrir une présentation détaillée des théories objectivistes considérées dans le cadre de ce mémoire. Dans un second temps, cette présentation sera structurée afin de fournir une réponse à notre première question de recherche concernant la compatibilité entre l'objectivisme et le constructivisme social dans les théories de chacune des deux auteures. Nous verrons donc que pour Haslanger, les catégories de genre sont des types objectifs, mais que ceci n'est pas incompatible avec le fait qu'elles soient consolidées par des propriétés sociales. Nous étudierons la manière dont Haslanger propose de comprendre à la fois les notions de constructivisme social et d'objectivisme, puis la façon dont ses propres définitions des catégories de genre s'inscrivent dans ce cadre théorique. Ensuite, nous aborderons les travaux d'Alcoff, sous-divisés en deux volets. Dans le premier volet, Alcoff propose de comprendre les catégories « femme » et « homme » comme étant fixées

par les positions sociales qu'occupent les individus. Dans le deuxième volet, Alcoff expose sa thèse objectiviste selon laquelle les identités sexuées sont des identités objectives, fondées dans la relation de possibilité des individus par rapport à leurs capacités reproductives.

Le troisième chapitre regroupera notre évaluation critique et notre synthèse de chacune de ces deux théories. Nous verrons d'abord pourquoi il est important, selon chaque auteure, de développer une définition positive de la catégorie « femme », c'est-à-dire une définition qui permet de concevoir les femmes comme un groupe unifié. Nous nous pencherons par la suite sur chacune des propositions en évaluant leurs mérites et leurs faiblesses respectifs. Nous répondrons donc ici à notre deuxième question de recherche, en évaluant la capacité des thèses à éviter les écueils des théories réalistes traditionnelles. Finalement, nous présenterons une synthèse des thèses objectivistes et de leurs implications théoriques et pratiques.

CHAPITRE I

PRÉSENTATION TERMINOLOGIQUE ET CONCEPTUELLE

La théorie féministe contemporaine dispose de plusieurs concepts clés dont les acceptions théoriques diffèrent de leurs significations dans la langue courante, les plus notoires parmi ceux-ci étant les termes *sexe* et *genre*. La première partie de ce chapitre sera donc consacrée à l'analyse conceptuelle de ces deux termes. Nous explorerons les origines théoriques des concepts de *genre* et de *sexe*, en prenant comme point de départ l'introduction d'une distinction formelle entre *sexe* et *genre* en psychologie de l'intersexualité. Nous aborderons ensuite le rôle important joué par la distinction sexe/genre dans la théorie féministe ainsi que les critiques qui lui ont été adressées. La deuxième section de ce chapitre présentera les questionnements métaphysiques propres à la théorie féministe en ce qui a trait au statut des catégories « homme » et « femme ». Nous commencerons par exposer la thèse « constructiviste » de Simone de Beauvoir, moment charnière de la philosophie féministe où les femmes et les hommes passent du statut d'entités déterminées biologiquement à celui de produits d'une organisation sociale. Nous explorerons par la suite le débat entre les positions réalistes et nominalistes du genre, puis nous présenterons les caractéristiques principales des positions antinaturalistes du genre et du sexe contre lesquelles s'établissent les deux thèses objectivistes qui seront analysées dans le prochain chapitre.

1.1 Analyse conceptuelle des termes *sexe* et *genre*

L'utilisation croissante du terme *genre* en sciences sociales, en philosophie et en études littéraires et, en parallèle, le déclin de l'usage du mot *sexe* pour désigner ce qui se rapporte aux catégories « hommes » et « femmes » met en lumière les profondes

transformations sémantiques qu'ont subies ces deux termes depuis quelques décennies (Haig 2004, p. 89). En l'espace de quelques générations, le mot *sexe* est passé du statut de terme général, se référant à l'identité masculine ou féminine d'un individu, au statut de terme spécifique, identifiant la nature biologique d'un individu en fonction d'un marqueur physiologique déterminant son appartenance au groupe mâle ou au groupe femelle de l'espèce humaine. Le mot *genre*, autrefois cantonné au domaine linguistique et grammatical, occupe aujourd'hui cette place laissée vacante par la rétrogradation du mot sexe à la sphère purement biologique (Scott 1986, p. 1056). Il semble en effet avoir récupéré une des anciennes fonctions référentielles du mot *sexe*, en signifiant le fait d'être un homme ou une femme ou d'adopter une identité masculine ou féminine.

S'il existe aujourd'hui des définitions paradigmatiques des concepts de genre et de sexe, avancées par les théoriciennes féministes et utilisées dans diverses disciplines des sciences sociales, celles-ci ne sont pas toujours employées dans le langage courant. Les définitions paradigmatiques stipulent que le genre se réfère aux hommes et aux femmes tels qu'ils sont constitués socialement, alors que le sexe indiquerait plutôt les humains mâles et femelles tels qu'ils sont biologiquement structurés et différenciés (Mikkola 2011b, section 1.1). Cette dichotomie conceptuelle entre sexe et genre permettrait de distinguer les forces sociales qui façonnent différemment les hommes et les femmes des composantes naturelles ou biologiques qui entrent en jeu dès les premiers instants du développement humain. Or, devant la popularité grandissante des études sur le genre, plusieurs auteurs ont souligné l'importance de questionner à la fois cette définition paradigmatique et les diverses autres utilisations de ces termes polysémiques (Hurtig et coll. 1991, p. 13-14). Nous tenterons donc à la fin de cette section de dresser quelques conclusions sur le sens et sur l'utilité des termes *genre* et *sexe* qui pourront nous guider dans notre analyse des théories objectivistes de Haslanger et d'Alcoff.

1.1.1 Genèse de la distinction sexe/genre : les origines de la distinction en psychologie de l'intersexualité et de la transsexualité

Pour retracer l'histoire de la distinction sexe/genre telle qu'elle est employée aujourd'hui par les théoriciennes féministes, nous devons nous tourner vers le milieu du XXe siècle, au moment où se consolide, aux États-Unis, une branche encore naissante de la psychologie consacrée au traitement des individus intersexes, c'est-à-dire des personnes dont les organes génitaux « à la naissance ou à la puberté sont considérés comme atypiques par le milieu médical » (Bastien-Charlebois et Guillot 2013, p. 244), et des personnes transsexuelles, c'est-à-dire des individus s'identifiant comme appartenant à un genre différent de leur sexe biologique[16]. Les psychologues de l'intersexualité et de la transsexualité dissocient alors le terme anglais « *gender* » du terme plus commun « *sex* », afin de permettre la séparation conceptuelle entre le statut biologique d'un individu (soit mâle ou femelle) et son identité de genre (le fait de s'identifier soit comme homme ou comme femme). Deux groupes de recherche, l'un dirigé par John Money de l'Université John Hopkins, l'autre par Robert Stoller de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA), étudient la question des enfants intersexes et des personnes transsexuelles autour de cette époque (Löwy 2003, p. 86). La séparation du genre et du sexe leur permet alors d'évoquer et d'expliquer les situations où l'anatomie d'un individu ne permet pas d'établir clairement son sexe mâle ou femelle, ou encore, celles où le sexe attribué à un individu ne correspond pas à sa propre expérience de son identité sexuelle.

---

[16] Pour en savoir davantage sur l'histoire de cette branche de la psychologie, voir, entre autres, le chapitre « Historicité du sexe » dans *Sexe, Genre et Sexualités* d'Elsa Dorlin (2008), l'article « Intersexes et transsexualités : Les technologies de la médecine et la séparation du sexe biologique du sexe social » d'Ilana Löwy (2003) et l'article « 'Gender' for a Marxist Dictionary: The Sexual Politics of a Word » de Donna Haraway (1991).

En 1963, le psychiatre et psychanalyste Robert Stoller introduit officiellement la notion d'« identité de genre » lors d'une conférence présentée au 23e Congrès international de psychanalyse de Stockholm (Moi 1999, p. 22). L'« identité de genre » est alors définie comme le fait de s'identifier psychiquement à un sexe biologique mâle ou femelle ou, tout simplement, de se percevoir comme homme ou comme femme (Stoller 1968, p. 28). Ce concept permet de décrire la réalité des personnes transsexuelles, se décrivant généralement comme appartenant à un genre différent du sexe biologique qui leur est attribué. Cette première définition est limitée à une description de l'expérience psychologique d'un individu, mais elle permet à Stoller de disjoindre la présumée « réalité biologique » d'un individu de sa « réalité psychique », distinguant ainsi le sexe (le fait biologique) du genre (l'identité sexuelle d'un individu). Or, cette distinction est introduite non pour rompre les liens entre l'un et l'autre, mais pour souligner la nécessité de leur correspondance. Chez les enfants intersexes, par exemple, cette correspondance naturelle est menacée par l'« indétermination » des organes génitaux. Il faut alors, selon Stoller, rectifier rapidement l'« anomalie » en reconstruisant un sexe clairement mâle ou femelle pour éviter les dommages psychologiques qu'une telle « déformation » pourrait engendrer. Les médecins confrontés à des nouveau-nés intersexes étaient donc chargés de procéder le plus tôt possible à des chirurgies correctrices visant à aligner, en apparence du moins, le sexe de l'enfant avec le genre qui lui sera attribué par la suite (Löwy 2003, p. 82, Fausto-Sterling 2000, p. 45-46).

En 1968, dans son ouvrage *Sex and Gender : On the Development of Masculinity and Femininity*, Stoller présente le terme *genre* comme « ayant des connotations psychologiques et culturelles plutôt que biologiques » alors qu'il dit réserver le terme sexe pour les expressions ayant une « connotation biologique » (Stoller 1968, p. 28). Il ajoute : « Si les termes appropriés pour décrire le sexe sont "mâle" et "femelle", les termes correspondants pour le genre sont "masculin" et "féminin". Ces derniers

peuvent être indépendants du sexe (biologique) » (Stoller 1968, p. 28). On assiste ainsi à l'une des premières divisions explicites entre sexe et genre, où le sexe se rapporte à la biologie du corps humain, de la morphologie aux gènes, chromosomes, hormones et autres structures ayant rapport à la différenciation sexuelle, et où le genre se rapporte à la culture, c'est-à-dire aux traits et aux rôles associés aux sexes dans un lieu et à une époque donnée. Pour la grande majorité des êtres humains, il y aura concordance entre leur sexe biologique et leur genre social, mais Stoller précise que cette loi n'est pas absolue.

Prise à la lettre, la conception de Stoller des rapports entre genre et sexe va à l'encontre de la thèse naturaliste selon laquelle le sexe biologique déterminerait (et précèderait) le genre, puisqu'elle permet la possibilité que le genre d'une personne soit défini indépendamment de son sexe à la naissance, lequel doit toutefois être modifié en conséquence pour assurer la socialisation normale de l'individu. Or, bien que ses propres recherches démontrent que l'éducation et la socialisation sont parmi les premiers facteurs du développement de l'identité de genre (Stoller 1968, p. 42), les pratiques de réarrangement génital promues par Stoller (ainsi que par Money et par d'autres psychologues et médecins de l'époque) reflètent son adhésion à l'idée de l'antécédence du sexe sur le genre. Effectivement, en encourageant la pratique de chirurgies génitales chez les nouveau-nés, ces médecins et psychologues souhaitent préserver, d'une part, l'intégrité psychologique de leurs patients (paradoxalement, en procédant sans leur consentement à des opérations chirurgicales majeures et irréversibles[17]), mais aussi, d'une autre part, l'idée du sexe comme l'origine et la cause du genre, maintenant ainsi l'apparence d'un ordre « naturel » des choses.

[17] Voir l'ouvrage *Sexing the Body : Gender Politics and the Construction of Sexuality* (2000) de la biologiste et théoricienne féministe Anne Fausto-Sterling pour une description des procédures et des normes en matière de traitement chirurgical des enfants nés intersexes aux États-Unis.

1.1.2 La reprise de la distinction sexe/genre par les philosophes féministes des années 60-70 : les théories du « fondationnalisme biologique »

S'il est vrai que les premières théories féministes portant une attention spécifique au genre et au sexe reprennent les définitions établies par les textes des psychologues de l'intersexualité, l'usage qu'elles font de ces termes et les conclusions qu'elles en tirent sont tout autres. Ces théories s'inscrivent dans un contexte où la montée du féminisme, en Amérique du Nord comme en Europe, est perçue par certains comme une menace sociale, risquant de renverser l'équilibre familial, de déchirer le tissu social, ou même, de mener à la dégénérescence de l'espèce humaine (Moi 1999, p. 19). Les représentants de ce mouvement antiféministe tendent alors à emprunter des arguments naturalistes et biologiques, selon lesquels les femmes, en raison des faiblesses de leur physionomie, seraient plus passives, lentes et tiraillées par leurs émotions que les hommes, qui seraient eux, agressifs, audacieux et dynamiques[18] (Moi 1999, p. 18). Ainsi, permettre aux femmes d'accéder à des postes de pouvoir, ou même défendre l'égalité légale, politique ou sociale des sexes, serait s'aveugler quant à la présence de ces différences naturelles et aurait des conséquences nuisibles sur le tissu social. Dans ce contexte, la distinction entre sexe et genre se révèlera un puissant outil conceptuel pour remettre en cause l'idée qu'il existe une destinée biologique propre à chaque sexe. La distinction sera reprise par les théoriciennes féministes pour souligner la discontinuité entre, d'une part, la biologie et la différence anatomique entre mâles et femelles, et de l'autre, l'organisation sociale et hiérarchique du travail. En remettant en cause le déterminisme biologique, la distinction sexe/genre libérera non seulement les femmes du fardeau de leur

[18] Les biologistes Patrick Geddes et J. Arthur Thomson affirment en 1889 dans *The Evolution of Sex* qu'il est « généralement vrai que les mâles sont plus actifs, énergiques, enthousiastes, passionnés et variables, et les femelles plus passives, conservatrices, apathiques et stables » (Geddes et Thomson, dans Moi 1999, p. 19). Pour un autre exemple de déterminisme biologique, voir dans l'introduction de ce mémoire la description des recherches du biologiste W.K. Brooks.

physionomie, mais stimulera également une recherche riche et innovatrice sur le statut social de la catégorie de « femme » (Harrison 2006, p. 35).

Dans la littérature féministe anglophone, deux textes clés sont généralement mentionnés lorsqu'il s'agit de revenir sur les origines féministes de la distinction sexe/genre, à savoir le livre *Sex, Gender and Society* d'Ann Oakley (1972) et l'article « The Traffic in Women : Notes on the Political Economy of Sex » de Gayle Rubin (1975). L'ouvrage d'Ann Oakley fait directement référence aux travaux en psychologie de l'intersexualité, dont les recherches de Stoller font partie intégrante. Elle y reprend la définition du mot *sexe* comme faisant référence aux différences biologiques entre mâles et femelles, mais élargit la définition du mot *genre*, pour y inclure tout ce qui est relatif à la « classification sociale en terme de masculin et féminin » (Oakley 1972, p. 16). Alors que la constance du sexe à travers les cultures et les époques doit être admise, dit-elle, le masculin et le féminin (c'est-à-dire les normes et les rôles sociaux associés aux sexes) varient selon des critères culturels multiples et changeants. Selon Oakley, le principe de la division sexuelle du travail serait basé sur l'existence naturelle de différences physiologiques entre les sexes, ce qui expliquerait son universalité. Toutefois, les tâches associées à chaque sexe au sein d'une société seraient déterminées culturellement, et varieraient alors grandement d'une société à une autre. Oakley insiste sur l'idée du sexe comme étant une donnée universelle, fixe, et intemporelle, à laquelle s'oppose le genre, une organisation sociale des sexes qui est variable et socialement déterminée (Oakley 1972, p. 158). Souligner le caractère construit, variable, arbitraire et donc éventuellement transformable du genre lui permet de rompre le lien de causalité entre les structures sexuelles d'un être humain et de son identité sexuelle.

Le texte de Gayle Rubin, plus radical que celui d'Oakley, vise à développer une théorie qui expliquerait la présence d'une hiérarchie sexuelle entre hommes et

femmes dans la quasi-totalité des sociétés humaines. Rubin postule qu'au fondement de l'oppression des femmes et des minorités sexuelles, c'est-à-dire tout individu transgressant les règles de l'hétérosexualité[19], on retrouve l'existence d'un « système sexe/genre » : soit, un système qui prescrit la manière dont une société, avec ses normes et ses tabous, transforme les différences biologiques entre mâles et femelles en activités, rôles ou fonctions propres à chaque sexe (Rubin 1975, p. 159). Elle définit le genre comme étant une division sociale imposée aux sexes, résultant des normes qui régissent la sexualité et les modèles de parentalité, et intègre, contrairement à Oakley, les notions de domination et subordination à la définition même du genre. Ainsi, dans une société patriarcale et hétéronormative, la division des sexes crée des idéaux de genre contraignants qui correspondent aux règles de l'hétérosexualité et justifient la domination des hommes sur les femmes, ainsi que la suppression sociale de l'homosexualité : « La division sexuelle [...] est impliquée dans les deux aspects du genre; elle crée les mâles et les femelles et elle les crée hétérosexuels » (Rubin 1975, p. 180). Pour Rubin, le sexe est une matière brute, un fait naturel indéniable, qui acquiert tout son sens à travers les conventions et les croyances qui régissent les sociétés. La division sexuelle, sous l'effet de normes sociales restrictives et inégalitaires, notamment de l'hétérosexualité, donne lieu au genre, un système qui légitime la domination sociale des hommes sur les femmes et qui proscrit les sexualités autres qu'hétérosexuelles. Ainsi, bien qu'elle dénonce la naturalisation du système de genre, Rubin, comme Oakley, réaffirme néanmoins l'universalité du sexe et son antécédence sur le genre.

---

[19] Il est à noter qu'en plus du genre et du sexe, apparaît ici une troisième catégorie d'analyse, à savoir la sexualité (ou l'orientation sexuelle). Comme le souligne Rubin, la division hiérarchique entre hommes et femmes semble être intimement liée à une normalisation et à une naturalisation de l'hétérosexualité et, en retour, à une marginalisation ou à une prohibition de l'homosexualité et de la bisexualité. En effet, l'idée que l'hétérosexualité soit le mode d'appariement naturel présuppose l'existence de deux sexes et établit la direction « normale » du désir. Par ailleurs, la division du travail selon le sexe participe au renforcement de l'hétérosexualité obligatoire en rendant les femmes « matériellement et symboliquement » dépendantes des hommes (Rubin 1976, p. 180-181).

Pour Oakley, Rubin, et plusieurs autres féministes de l'époque, les différences entre les sexes ne sont que des différences inévitables entre deux sortes de physionomies humaines. Elles ne justifient aucunement les différences sociales et psychologiques qui existent entre hommes et femmes ni l'oppression que subissent les femmes et les minorités sexuelles. Ces différences, accentuées par l'oppression, résulteraient plutôt des normes sociales qui prescrivent une éducation différente aux hommes et aux femmes, des pratiques discriminatoires généralisées, de la division forcée du travail selon les sexes ou de la contrainte de l'hétérosexualité et du mariage monogame, pour ne mentionner que quelques facteurs qui ont été évoqués et étudiés à l'époque. Comme l'origine des différences et de l'oppression est sociale plutôt que naturelle, leur existence serait purement contingente, et donc pourrait un jour être éliminée. La distinction sexe/genre permet ainsi à une génération de féministes comme Rubin d'envisager un monde sans genres, conçu comme la voie politique qui éliminera l'oppression des femmes[20].

Oakley et Rubin insistent sur les origines sociales des différences psychologiques entre les hommes et les femmes tout en préservant l'idée qu'il existe une division biologique préalable entre mâles et femelles qui sous-tend et donne lieu à ces différences. L'historienne et théoricienne féministe Linda Nicholson a notamment qualifié cette conception de vision « portemanteau » du genre et de « fondationnalisme biologique » :

> Elles [les théories fondationnalistes] continuent à considérer le soi physiologique comme le « donné » auquel des caractéristiques spécifiques viennent se « surajouter »; c'est dans ce lieu que les influences de la société vont s'exercer. Le fait que des féministes adhéraient à cette conception

[20] Rubin affirme : « je crois personnellement que le mouvement féministe doit rêver d'encore plus que l'élimination de l'oppression des femmes. Il doit rêver de l'élimination de l'imposition de la sexualité et des rôles de sexes. Le rêve qui m'apparaît le plus attirant est celui d'une société androgyne et sans genre (quoique pas sans sexe) » (Rubin 1975, p. 204).

> signifie que le sexe conservait à leurs yeux un rôle important : il constituait pour elles le lieu où le genre est construit (Nicholson 2009, p. 64).

Le « fondationnalisme biologique », loin d'être limité aux travaux d'Oakley et de Rubin, exprime l'idée communément admise que les distinctions sexuelles sont naturelles, universelles et donc transculturelles, constituant le substrat matériel destiné à être modifié par les particularités culturelles de chaque société. Dans la prochaine section, nous verrons plus en profondeur les critiques qu'adressent certaines philosophes féministes à cette position.

1.1.3 Les critiques de la distinction sexe/genre

Malgré la valeur heuristique évidente de la distinction sexe/genre pour la théorie féministe depuis les années 1970, de nombreuses critiques ont été formulées à son égard, l'accusant de recourir à des catégories fondées sur une fausse dichotomie entre le naturel et le social (Fausto-Sterling 2000, p. 4-5), de réitérer la binarité sexuelle en refusant de questionner les complexités de la notion de sexe (Butler 1990, p. 9), d'occulter la normativité intrinsèque de la notion de genre (Butler 1990, p. 8), etc. Bien qu'aucune de ces critiques n'a su, à elle seule, démontrer l'inutilité théorique d'une distinction entre sexe et genre, chacune d'entre elles soulève des ambigüités et des problèmes conceptuels liés à son utilisation en théorie féministe. Dans ce qui suit, nous examinerons brièvement ces critiques dans le but d'établir, au terme de cette analyse, quelques leçons à tirer quant à l'utilisation de ces notions dans la théorie féministe.

Les définitions paradigmatiques de *sexe* et de *genre* établissent une frontière conceptuelle nette entre les deux termes. Ces définitions en apparence claires cachent toutefois la difficulté de déterminer précisément l'extension respective des deux

termes. Si certaines théoriciennes jugent qu'il est possible d'isoler les aspects de l'existence humaine relatifs à la biologie de ceux relatifs à la culture, d'autres, avec à leur tête la biologiste et historienne des sciences Anne Fausto-Sterling, ont critiqué cette vision trop simpliste de la différenciation sexuelle. Plusieurs cas ont été évoqués qui illustrent la manière dont les apports culturels et biologiques s'entremêlent dans la formation des individus. Par exemple, les différences de taille et de poids que l'on note entre les hommes et les femmes ne sont pas uniquement le produit de processus biologiques et héréditaires, puisque l'exercice physique et l'alimentation sont deux facteurs sociaux qui déterminent la taille et la masse musculaire qu'atteindra un individu au cours de sa vie. Si les femmes étaient encouragées à s'entraîner physiquement, et si elles avaient accès à la même alimentation riche en protéines que les hommes, il est plausible que la différence de taille entre la physionomie des hommes et des femmes tendrait à diminuer (Fausto-Sterling 1993, p. 218). Ainsi, une telle différence, que l'on juge, au premier abord, être de nature biologique, s'avère être également le produit de certaines pratiques sociales largement désavantageuses pour les femmes. Une fois admis que le conditionnement social façonne les corps, la distinction que l'on voulait nette entre une différence sexuelle et une différence sociale tend à s'estomper. Dès lors, il n'est plus aussi simple de distinguer les différences acquises des différences innées, au point où il est peut-être plus avantageux d'abandonner une analyse reposant sur de telles prémisses[21].

En plus des difficultés sur le plan empirique que rencontre une dichotomie stricte entre sexe et genre, plusieurs philosophes féministes contestent également la conception de la notion de sexe qu'impose une telle dichotomie, à savoir celle d'une entité préculturelle, universelle et anhistorique, donnant lieu à diverses règles et

[21] La psychologue et philosophe des sciences Susan Oyama affirme qu'une approche épistémologique et méthodologique qui intègre simultanément les aspects sociaux, construits ou artificiels à l'aspect naturel de l'existence humaine, c'est-à-dire une approche qui critique une dichotomie stricte entre nature et culture comme le fait la « *developmental systems theory* » (DST), fournirait une explication plus cohérente de certains phénomènes humains (Oyama 2000, p. 2-7).

normes auxquelles doivent correspondre les configurations du genre (Haraway 1991, p. 134-135, Fausto-Sterling 2000, p. 21-23, Scott 2010, p. 11). La distinction sexe/genre, telle qu'appliquée par Stoller, Oakley et Rubin, a précisément l'effet de cristalliser le sexe sous la forme d'une matière donnée, déjà déterminée, qui traverse intacte les époques et les cultures. La distinction sexe/genre rendrait ainsi difficile la remise en question des notions de sexe, et plus largement, de biologie. La philosophe Judith Butler est célèbre pour avoir argumenté en faveur du caractère socialement construit du sexe, effaçant du même coup la différence présumée fondamentale entre sexe et genre. Dans un des passages les plus cités de son ouvrage *Gender Trouble*, Butler déclare :

> Si l'on mettait en cause le caractère immuable du sexe, on verrait peut-être que ce que l'on appelle « sexe » est une construction culturelle au même titre que le genre; en réalité, peut-être le sexe est-il toujours déjà du genre et, par conséquent, il n'y aurait plus vraiment de distinctions entre les deux (Butler 2005, p. 69).

Butler ne nie pas l'existence de différences corporelles entre les êtres humains, ni ne soutient que ces différences cesseraient d'exister dans une société sans genres, mais elle souligne plutôt que la manière dont les corps sont sexués, et interprétés pour constituer des catégories binaires, est inséparable des croyances, des normes et des règles déjà en vigueur dans une société donnée. Autrement dit, on ne peut envisager les corps et les sexes que sous un spectre qui les rend intelligibles et la description qui résulte est, dès lors, empreinte d'une perspective culturelle. Si notre compréhension du corps n'est jamais libre de présupposés, alors la division du monde en catégories sexuelles mâles et femelles n'est pas un fait objectif que l'on ne fait que repérer en observant le travail de la nature. Au contraire, une vision normative des sexes et de la sexualité serait déjà intégrée au concept même de corps; il n'y a donc pas de point de vue neutre à partir duquel déterminer objectivement les frontières de la différenciation sexuelle. Pour Butler, puisque le sexe n'est pas plus naturel que le

genre, la distinction entre les deux se révèle à la fois non pertinente et politiquement nuisible.

Dans la même veine, la sociologue française Christine Delphy, dans son article « Penser le genre : problèmes et résistances » (2001), avance la thèse que la distinction entre sexe et genre, qu'elle soit utilisée par des théoriciennes féministes ou non, contient toujours un « présupposé non examiné », une prémisse implicite postulant l'antécédence du sexe sur le genre (Delphy 2001, p. 248). Si elle ne juge pas inutile qu'il y ait une distinction entre ces deux termes, elle critique tout de même la manière dont les deux termes sont mis en relation. En effet, bien qu'on distingue conceptuellement le genre du sexe, on continue à définir le premier en fonction du second; le genre, une dichotomie sociale, dépendrait du sexe, une dichotomie naturelle. Delphy souligne l'incohérence de concevoir le genre et le sexe comme deux systèmes à la fois indépendants et covariants. Selon Delphy, cette insistance sur la covariance entre sexe et genre (les femelles sont des femmes, les mâles sont des hommes) nous empêcherait de questionner le genre et son rapport ambigu au sexe (il y a des hommes et des femmes qui ne sont ni mâles ni femelles, et vice-versa). Il faut donc abandonner nos présupposés pour considérer des hypothèses inédites. Les hypothèses que Delphy considère sont en plusieurs points similaires à celles de Butler. En effet, elle avance que le genre précèderait le sexe[22], plutôt que le contraire, et qu'il faut alors envisager le sexe comme une construction sociale consolidant « les représentations qu'une société donnée se fait de ce qu'est la biologie » (Delphy 2001, p. 253), qui prend son sens seulement suite à la division sociale entre les hommes et les femmes. Si ces hypothèses remettent en doute des croyances fortement ancrées

[22] « [...] dans cette hypothèse [antécédence du genre sur le sexe], le sexe est simplement un *marqueur* de la division sociale; il sert à reconnaître et identifier les dominants des dominés, il est un signe [...] il acquiert dans l'histoire, valeur de symbole » (Delphy 2001, p. 252).

dans les rapports entre sexe et genre, elles sont nécessaires, selon Delphy, pour amorcer une véritable réflexion de ce qu'implique une théorie du genre[23].

Ces trois critiques dévoilent la manière dont les présupposés qui accompagnent la distinction sexe/genre (c'est-à-dire, la division nette entre le « social » et le « naturel », la stabilité du sexe contre la variabilité du genre, la précédence du sexe sur le genre, etc.) écartent d'emblée certaines hypothèses et rendent impensables des conjectures qui ne seraient pas compatibles avec ces principes implicites. En particulier, les critiques de Delphy et de Butler soulignent que l'on ne peut penser librement le caractère social de la division sexuelle sans se défaire préalablement de l'idée que celle-ci est fondée dans une division biologique préculturelle et universelle. Un défi de taille se présente alors pour les théoriciennes qui rejettent le fondationnalisme biologique, à savoir celui de concevoir les catégories de genre comme constituées indépendamment de la biologie, c'est-à-dire comme consolidées à partir de facteurs purement sociaux.

1.1.4 Deux difficultés liées à une « théorie du genre »

L'objectif de l'introduction de la distinction sexe/genre par les théoriciennes féministes comme Oakley et Rubin fut moins d'insister sur l'existence de deux concepts distincts que de créer un nouveau point de départ à partir duquel théoriser les inégalités entre les hommes et les femmes (Harrison 2006, p. 35). En effet, on espérait, avec l'introduction du concept de genre, libérer un espace conceptuel qui

[23] Delphy reconnaît le caractère hautement spéculatif de cette démarche. Elle affirme : « l'on ne fait pas avancer la connaissance, sans dans un premier temps, accroître l'inconnaissance, élargir les zones d'ombre, d'indétermination; pour avancer, il faut d'abord renoncer à certaines évidences; ces "évidences" procurent le sentiment confortable que procurent toutes les certitudes, mais elles nous empêchent de poser des questions, qui est sinon la seule, au moins la plus sûre façon de parvenir à des réponses » (Delphy 2001, p.254).

permette à la fois de dénoncer l'oppression des femmes et d'aborder l'origine des différences psychologiques et culturelles entre les hommes et les femmes sans craindre le retour du déterminisme biologique. Un des défis majeurs qu'impose alors la notion de genre pour les théoriciennes féministes est celui d'identifier les conditions communes propres à l'existence des femmes et des hommes, et ce, sans faire référence à des propriétés biologiques.

Deux grandes difficultés liées à l'établissement de ces caractéristiques communes mettent en péril le projet même d'une théorie du genre. En effet, Sally Haslanger soutient que toute théorie substantielle du genre s'expose au moins à deux types de critiques (Haslanger 2000a, p. 228). D'un côté, postuler l'existence d'une catégorie sociale « femme » suppose que cette catégorie puisse regrouper toutes les femmes, peu importe leur classe sociale, leur culture, leur ethnicité ou leur religion respective. En effet, toutes ces femmes doivent posséder un élément commun (outre, bien sûr, le sexe biologique ou tout autre caractéristique physique) pour justifier l'existence d'une telle catégorie. La difficulté d'établir cette caractéristique sociale universellement partagée est ce que Haslanger nomme le « problème de l'élément commun » (ou *commonality problem*). Elizabeth Spelman (Spelman 1988, p. 80) est reconnue pour avoir soutenu qu'une telle exigence, impossible à remplir, anéantit la possibilité d'une catégorie sociale « femme », bien que plusieurs théoriciennes aient soutenu depuis qu'une conclusion aussi forte n'avait pas été démontrée de manière définitive (Mikkola 2006, p. 78). De l'autre côté, il existe un risque inhérent au fait d'établir des critères d'appartenance à la catégorie « femme », à savoir celui de constituer une catégorie normative qui exclurait certaines femmes, reléguant aux marges les femmes ne répondant pas aux prescriptions politiques et sociales établies. Haslanger nomme cette deuxième difficulté le « problème de la normativité » (*normativity problem*). Selon Judith Butler, toute théorie stable et unificatrice du genre aura cet effet, puisqu'une tentative de définir une catégorie sociale n'est jamais un projet

simplement descriptif, mais bien prescriptif (Butler 1993, p. xii). Ensemble, ces deux difficultés précisent deux conditions d'admissibilité que doit minimalement satisfaire toute théorie du genre.

1.1.5 Quelques conclusions à tirer sur l'usage de la distinction sexe/genre en théorie féministe

Que faut-il retenir de ce retour sur la distinction sexe/genre quant à son utilisation en philosophie féministe? Pour l'instant, il ne semble ni souhaitable ni tout à fait possible de rejeter complètement les définitions usuelles des termes *sexe* et *genre*, puisqu'il est loin d'y avoir consensus quant aux concepts qui sont les plus à même de décrire la différenciation sexuelle et les phénomènes sociaux qui lui sont rattachés. Par ailleurs, la distinction entre sexe et genre constitue un outil important pour réfuter le déterminisme biologique, que l'on retrouve toujours dans certains discours populaires et scientifiques. La philosophe Sandra Harding affirme à ce sujet :

> Nous devrions continuer à maintenir une distinction entre culture et nature, entre genre et sexe (particulièrement face à la menace d'un retour du déterminisme biologique), même quand nous remarquons, dans nos analyses et dans nos observations, à quel point ils s'entrecroisent dans les individus et dans les cultures. Ces dichotomies sont fausses du point de vue empirique, mais tant qu'elles structureront nos vies et nos consciences, nous ne pourrons les abandonner (Harding 1986, p. 662).

Nous pouvons toutefois déterminer certaines balises pour accompagner l'usage de ces concepts à partir des critiques qui leur ont été adressées. Il semble important, d'abord, de demeurer critique à l'égard d'une théorie qui établit des dichotomies strictes entre, par exemple, sexe et genre, biologique et social, nature et culture, réalité et construction, et ainsi de suite, pour adopter une posture qui tente de considérer ensemble les apports de la nature et de la culture. Si l'on remet en question la

pertinence de ces dichotomies, il semble que nous devons également questionner la validité d'un fondationnalisme biologique, puisqu'une telle approche opère précisément à partir d'une dichotomie stricte entre le sexe et le genre. Ceci ne signifie pas, par contre, qu'une posture constructiviste radicale comme l'antinaturalisme constitue l'unique alternative pour aborder la différence sexuelle. Autrement dit, ne pas concevoir le sexe comme un contenant inerte sur lequel vient s'apposer la culture n'implique pas automatiquement qu'il faille le voir comme purement discursif, construit du tout au tout.

Malgré les difficultés qu'elle rencontre, la distinction sexe/genre a néanmoins le mérite de focaliser l'essentiel de la discussion des différences entre hommes et femmes autour des rapports sociaux qui existent entre les deux groupes plutôt que sur leurs anatomies respectives. Ce déplacement nous rappelle qu'une théorie du genre est aussi, dans l'état actuel des sociétés occidentales, une théorie de l'oppression. Le concept de genre doit donc permettre de rendre compte des inégalités entre hommes et femmes de manière à souligner leur contingence et à laisser la voie libre à des configurations justes et équitables entre toutes catégories d'êtres humains.

1.2 Perspectives métaphysiques sur le genre et le sexe

La définition des notions de *genre* et de *sexe* suscite, on l'a vu, la controverse chez les philosophes féministes. D'un côté, il y a les philosophes qui acceptent la distinction paradigmatique entre les deux termes. Cette position implique que l'on reconnaisse l'existence d'individus mâles et femelles, en plus de celle d'hommes et de femmes. De l'autre, nous retrouvons les philosophes opposées à une division binaire des catégories sexuelles, ou encore, qui défendent l'idée selon laquelle les catégories « homme » et « femme » ne reposent que sur des conventions linguistiques et que les

individus composant chaque groupe ne partagent, en conséquence, aucune essence ni propriété commune. Ces désaccords résultent de l'adoption de positions métaphysiques divergentes quant à la nature respective du genre et du sexe. Cette section abordera le champ de la métaphysique féministe[24], à travers la présentation de deux débats qui ont divisé la théorie féministe contemporaine, l'un opposant des positions nominalistes et réalistes du genre, l'autre opposant antinaturalisme et objectivisme du genre et du sexe. À la fin de cette section, nous serons en mesure de situer, dans ce tableau, les théories de Haslanger et d'Alcoff qui nous intéresseront dans le prochain chapitre.

1.2.1 Du réalisme traditionnel au nominalisme du genre; faut-il unir ou désunir la catégorie « femme »?

Y a-t-il une essence ou une nature qu'ont en commun toutes les femmes, en vertu de laquelle il convient de les nommer « femmes » et de les regrouper en catégorie distincte de celle des hommes? Voilà notamment la question que s'est posée Simone de Beauvoir dès les premières pages du *Deuxième Sexe* (1949), œuvre phare de la pensée féministe moderne. Elle y affirme que même s'il existe réellement une catégorie d'individus que l'on nomme « femme », celle-ci ne se réfère à « aucun archétype, à aucune immuable essence » (De Beauvoir 1949, introduction au tome ii), contrairement à ce que voudraient bien entretenir les défenseurs du « mythe de l'éternel féminin » (De Beauvoir 1949, tome i, p. 24-25). La position anti-essentialiste que défend Beauvoir est devenue prépondérante dans la pensée féministe

[24] La métaphysique féministe peut être considérée comme un champ relativement récent de la philosophie féministe (Haslanger et Sveinsdóttir 2011, section 1). Sommairement, la métaphysique féministe s'interroge quant à la réalité ultime du genre et du sexe, à l'opposition entre le fait social et le fait naturel, ainsi qu'à d'autres notions fondamentales de l'existence dont la conceptualisation est susceptible d'être influencée par les facteurs constituant l'expérience subjective du penseur, comme le sexe, la classe ou la culture.

contemporaine[25], mais cela n'a pas empêché plusieurs philosophes féministes d'adopter une position *réaliste* du genre en défendant l'idée qu'il existe néanmoins une propriété d'origine sociale (plutôt que biologique) qui regroupe en une seule catégorie l'ensemble des femmes, aussi différentes qu'elles soient les unes des autres. En effet, les premières générations de théories réalistes abordent la question des femmes en présupposant l'existence d'un tel critère, nécessaire et suffisant pour appartenir à la catégorie, lequel serait possédé individuellement par toutes les femmes[26]. Plus récemment, ces positions réalistes ont été la cible de virulentes critiques, marquant un point de rupture au sein de la philosophie féministe.

Elizabeth Spelman, dans son ouvrage *Inessential Woman* (1988), a critiqué une branche considérable de la pensée féministe pour avoir théorisé l'existence des femmes à partir du point de vue unique de femmes blanches, occidentales et relativement aisées. Cette erreur conceptuelle qu'elle nomme « solipsisme blanc » serait à la base de théories biaisées et faussement universelles. Selon Spelman, les théoriciennes réalistes théorisent le genre comme une entité pouvant être isolée de la race, de la classe, de la religion ou d'autres aspects tout aussi fondamentaux dans la constitution de l'identité d'un individu, puisque leur propre expérience du monde ne leur permet pas de « voir » en quoi ces autres éléments identitaires modifient leur vision de la féminité ou de la masculinité. En conséquence, elles conçoivent la catégorie « femme » comme regroupant des individus possédant une expérience

---

[25] Voir les articles « Essentialism and Anti-Essentialism in Feminist Philosophy » d'Alison Stone (2004) et « What is Gender Essentialism ? » de Charlotte Witt (2011) pour une clarification des différentes significations des termes *essentialisme* et *anti-essentialisme*.

[26] Par exemple, Nancy Chodorow dans *The Reproduction of Mothering: Psychoanalysis and the Sociology of Gender* (1978) et Catherine Mackinnon dans *Towards a Feminist Theory of State* (1989) postulent toutes deux l'existence d'un élément universel caractérisant l'expérience féminine : très brièvement, selon Chodorow, ce qui rassemble les femmes est le développement d'une personnalité qui n'atteint pas une individuation complète, causée par l'identification de la jeune fille à la mère. Selon Mackinnon, les femmes partagent le fait d'être universellement soumises à l'objectification sexuelle, traitées comme les objets de la satisfaction masculine.

commune, celle-ci généralisable à l'ensemble de ses membres. Cela suppose qu'il y aurait au moins un aspect de la féminité qui serait vécu de manière universelle, peu importe qu'il s'agisse de l'expérience d'une femme autochtone du Canada, de celle d'une jeune fille rwandaise ou de celle de la reine d'Angleterre. Or, si le réalisme du genre mène à de telles conclusions, conclut Spelman, c'est qu'il doit être faux, puisque le genre est toujours une expression du contexte socioculturel spécifique qui le définit, plutôt qu'une donnée invariable adoptant toujours une même forme (Spelman 1988, p. 80-81). Ainsi, il n'y aurait pas un critère universel constitutif de l'identité féminine, mais bien une multitude de critères variables correspondant aux multiples manières dont s'exprime le genre.

Les arguments de Spelman, joints aux critiques plus ciblées de féministes comme bell hooks[27] et Adrienne Rich[28], ont eu un effet retentissant, autant au sein de la pensée féministe universitaire que des mouvements féministes eux-mêmes. Ces critiques ont en commun de révéler la manière dont la première génération de théories réalistes tend à répéter la même erreur qu'elle vise à corriger, à savoir l'exclusion de la perspective des groupes marginalisés dans les discours et dans les théories se voulant universelles. En effet, si les femmes sont exclues ou mal représentées au sein des courants dominants de la philosophie, de l'histoire ou de la science, les femmes marginalisées sont à leur tour exclues des théories féministes, qui constituent dès lors une seconde barrière à la visibilité de leurs revendications politiques. Le consensus

---

[27] Dans le livre *Feminist Theory; From Margin to Center* (1984), hooks adopte une posture critique relativement à des affirmations universalistes telles que « toutes les femmes sont opprimées ». Elle soutient : « [ce genre d'affirmation implique] que les femmes partagent un lot commun, que des facteurs comme la classe, la race, la religion, la préférence sexuelle, etc. ne créent pas une diversité d'expériences qui déterminent dans quelle mesure le sexisme sera une force oppressante dans la vie individuelle des femmes. » (hooks 1984, p. 5)

[28] Dans son essai « Compulsory Heterosexuality and Lesbian Existence » (1980), Adrienne Rich critique certaines féministes de la Deuxième vague pour avoir ignoré la perspective des femmes lesbiennes dans leurs théories. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs accentué leur marginalité en renforçant la notion de déviance associée à l'homosexualité.

qui a émergé autour de ces critiques marque un point de rupture pour la pensée féministe qui voit d'un œil suspicieux toute théorie postulant un unique point de ressemblance entre les femmes. Divers mouvements féministes ont contribué à ce rejet massif du réalisme de genre, notamment ceux menés par les féministes de race noire aux États-Unis (*black feminism*) dont les discours mettent en lumière les formes spécifiques que prend l'oppression dirigée contre les femmes noires et appellent à l'inclusion d'une critique du racisme et du classisme au sein du mouvement féministe (Dorlin 2008, p. 79). Le souci de représenter adéquatement l'ensemble des femmes, autant dans la théorie que dans la pratique, imposera l'adoption de nouvelles perspectives qui auront des répercussions sur les prémisses métaphysiques sous-tendant ces théories. Le réalisme de genre, soucieux de l'unification et de la cohésion de la catégorie « femme », fera place au nominalisme de genre, plus attentif à la diversité et à la fluidité des identités. Cette position deviendra, vers les années 1990, la nouvelle norme pour penser la catégorie de femme (Mikkola 2006, p. 78).

Le nominalisme de genre sous-tend une conception de l'être humain comme carrefour de multiples horizons identitaires. Chacun de ces aspects identitaires (genre, race, orientation sexuelle, classe, religion, etc.) s'imbrique pour former un réseau complexe dans lequel aucun élément ne peut être défini indépendamment des autres[29]. Le genre, mais aussi la race, par exemple, n'aurait pas de contenu fixe; ainsi, il serait vain de vouloir décrire uniformément l'expérience des personnes d'une même couleur de peau, par exemple, puisqu'elle varierait d'une personne à une autre en fonction des autres constituants de leur identité personnelle. Ainsi, une position nominaliste a l'avantage de prêter une attention particulière aux différences qui existent entre les

[29] Une position nominaliste du genre présente des similitudes avec le concept d'intersectionnalité, développé initialement par la théoricienne du droit Kimberle Crenshaw pour désigner la manière dont de multiples systèmes d'oppression interagissent les uns avec les autres, de telle sorte qu'on ne peut en saisir les conséquences qu'en les considérant conjointement. En effet, tout comme le nominalisme, « l'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories [genre/sexe, race, ethnicité, handicap, etc.] et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales » (Bilge 2009, p. 70).

femmes, réduisant le risque de marginaliser davantage celles qui ne partageraient pas les traits de la majorité dominante. En contrepartie, adopter une position nominaliste n'est pas sans conséquence pour le statut de la catégorie « femme », qui devient une simple convention linguistique puisqu'elle n'est plus associée à un ensemble stable d'individus reliés par une caractéristique commune. En effet, une position nominaliste comme celle de Spelman tend vers l'éclatement même de la catégorie de femme. En commençant par distinguer des sous-catégories (femmes noires, femmes juives, femmes lesbiennes, etc.) à l'intérieur de la catégorie générale, on enclenche un processus de division qui, on peut le craindre, ne prendra fin qu'à l'obtention d'une série de catégories individuelles comprenant chacune une seule femme. Par conséquent, il n'y aurait plus de raison, au-delà de la simple convention linguistique, de maintenir une catégorie qui se réfère à un ensemble hétérogène d'individus disparates.

Une telle conclusion ne semble guère plus prometteuse que celle qu'entraînerait un réalisme du genre qui concevrait la catégorie « femme » comme réunissant qu'un groupe restreint de femmes. Dans un premier temps, la conclusion nominaliste ne cadre pas avec l'usage ordinaire du mot « femme » ni avec la vision intuitive de ce qu'implique une telle catégorie. Dans un second temps, comme nous l'avons vu, l'éclatement de la catégorie « femme » pose problème pour les revendications politiques qui unissent le projet féministe. Pour dénoncer l'oppression des femmes en tant que phénomène structurel et systématique, il faut pouvoir concevoir celles-ci comme constituant un groupe spécifique, partageant une même expérience ou une fonction commune (Young 2007, p. 18). Sans cette capacité d'établir un « nous femmes », il semble que le féminisme perd son levier d'action politique, et de ce fait, sa raison d'être. Le débat autour du statut réaliste ou nominaliste du genre oscille donc entre une conception trop large de la catégorie « femme » ne permettant pas de déterminer le fondement de son unification et une conception trop restrictive, définie

de manière à exclure une partie d'entre elles, ce qui est incompatible avec le projet originel du féminisme.

Deux options se profilent pour éviter ces différents écueils : nous pouvons, d'une part, adopter une position nominaliste et affirmer que chaque femme est singulière, que son expérience est unique et, qu'en cela, elle ne partage aucun élément particulier avec l'ensemble des femmes, tout en œuvrant à unifier la catégorie « femme » par un élément qui serait *externe* et non-constitutif de l'identité de celles-ci. Iris Marion Young, qui postule l'existence d'une collectivité féminine (définie non pas comme un groupe unifié, mais comme une série dont les membres auraient en commun le fait d'être l'objet d'une même pression matérielle ou sociale) tend dans cette direction (Young 2007, p. 23-24). En effet, pour éviter la fragmentation de la catégorie de « femme », il semble qu'une position nominaliste doit reconnaître que les femmes tendent à subir des contraintes sociales similaires, même si ces pressions ne contribuent pas à la formation de leurs identités ni n'entraînent qu'elles partageront une expérience commune. D'autre part, on peut adopter une position réaliste et affirmer que toutes les femmes partagent bel et bien un élément commun en vertu duquel elles sont des femmes, sans pour autant miner l'existence de leurs différences. Pour ce faire, une approche réaliste doit identifier un élément qui, bien qu'unique et rassembleur, peut se traduire différemment d'une culture à une autre, d'une femme à une autre. Comme nous le verrons, les théories de Sally Haslanger et de Linda Alcoff optent pour cette deuxième voie en postulant que ce qui unit les femmes est leur place commune dans un réseau de relation.

1.2.2 Les principales caractéristiques des théories antinaturalistes

Le débat entre nominalisme et réalisme du genre porte sur la possibilité de concevoir ou non les femmes et les hommes comme formant des catégories unifiées par la présence de certaines caractéristiques, d'origine sociale et non biologique, communes à leurs membres. Le débat entre les positions antinaturalistes et objectivistes porte plutôt sur le statut métaphysique des catégories de sexe et de genre : ces catégories reflètent-elles la structure objective du monde ou sont-elles des entités entièrement construites ou purement idéologiques qui servent à légitimer une organisation sociale et politique oppressante? Ce débat oppose les théories qui voient la catégorisation comme un acte idéologique et normatif, donc des théories qui récusent l'idée de catégories « préculturelles », à celles qui acceptent la catégorisation comme pouvant être descriptive du monde social, fidèle à des distinctions réelles qui séparent les individus les uns des autres. Dans cette section, nous présenterons les principaux arguments antinaturalistes, auxquels répondent les thèses objectivistes de Haslanger et d'Alcoff, qui seront exposées dans le chapitre suivant.

Les théories antinaturalistes du sexe et du genre partagent comme idée directrice que la distinction traditionnelle qui oppose le sexe naturel au genre social est fautive (Alcoff 2006a, p. 155). Ces théories affirment au contraire que le sexe serait tout aussi construit que le genre, et avancent même que le genre serait la « cause » première du sexe plutôt que l'inverse (Butler 1990, p. 10). Elles récusent donc la position traditionnelle qui conçoit le genre comme émergeant d'une division biologique préalablement existante et promeuvent l'idée que le genre, un système produisant des normes de féminité et masculinité, produit aussi l'illusion d'une division sexuelle nette lui servant de principe à la fois fondateur et légitimateur (Malbois 2011, p. 16).

Linda Alcoff résume le cœur de l'argument antinaturaliste comme suit :

> Divers ensembles discursifs et divers systèmes culturels, qui organisent et qui exploitent la force de travail, peuvent sélectionner, nommer, conceptualiser et définir les frontières des attributs qui sont utilisés pour délimiter non seulement les identités genrées, mais aussi les identités sexuées; par conséquent, l'identité sexuée n'est pas plus naturelle ni plus objective que le genre. Ce sont les pratiques contingentes du genre qui créent le sexe, et non vice-versa. (Alcoff 2006a, p. 159)

La forme classique de cet argument provient de *Gender Trouble*, mais cette idée mise de l'avant par Butler n'est pas tout à fait neuve. Elle a été développée antérieurement, entre autres par les théoriciennes françaises Monique Wittig et Colette Guillaumin, qui toutes deux contestent fortement le caractère soi-disant naturel de la division sexuelle[30]. Ces trois auteures soutiennent que le sexe, comme le genre, sont des systèmes culturels qui existent et qui façonnent le monde, mais qu'ils ne sont ni objectifs ni indépendants des croyances humaines; par conséquent, ils ne sont pas naturels. En d'autres mots, l'antinaturalisme ne nie pas que les systèmes de genre et de sexe aient une incidence sur la réalité concrète des hommes et des femmes (au contraire, ces théoriciennes reconnaissent et dénoncent l'effet normatif qu'ont les catégories de l'identité sexuelle sur les pratiques et les institutions culturelles et sociales), mais nie en revanche que ces systèmes correspondent, pour reprendre l'expression platonicienne, à des « articulations de la nature », c'est-à-dire à des

[30] Monique Wittig, dans « La catégorie de sexe » (2007), une traduction française de son article « The Category of Sex », paru en 1976, dit : « La catégorie de sexe est une catégorie politique qui fonde la société en tant qu'hétérosexuelle. En cela, elle n'est pas une affaire d'être, mais de relations (car les "femmes" et les "hommes" sont le résultat de relations). La catégorie de sexe est la catégorie qui établit comme "naturelle" la relation qui est la base de la société (hétérosexuelle) et à travers laquelle la moitié de la population – les femmes – sont "hétérosexualisées" [...] et soumises à une économie hétérosexuelle » (Wittig 2007, p. 38-39). Colette Guillaumin, dans « Le corps construit » (1992) affirme : « Autour de l'appareil reproducteur externe, femelle ou mâle, une construction matérielle et symbolique est élaborée, destinée à exprimer d'abord, à mettre en valeur ensuite, à séparer enfin, les sexes. [...] Une telle construction fait apparaître comme hétérogènes l'un à l'autre, d'essence différente, les hommes et les femmes » (Guillaumin 1992, p. 117-118).

différences fondamentales de notre monde, exemptes de toute charge culturelle ou idéologique.

Parmi les présupposés théoriques de l'antinaturalisme, on retrouve donc l'idée fondamentale que l'action de catégoriser est d'abord et avant tout une entreprise humaine. Les catégories qui servent à classer les objets et les propriétés du monde ne représentent pas fidèlement des divisions déjà existantes ou préculturelles, mais construisent elles-mêmes ces divisions à partir d'une perspective proprement humaine, ancrée dans une culture spécifique. L'antinaturalisme affirme que les catégories sont des constructions linguistiques, qui à première vue peuvent sembler purement descriptives, mais qui recèlent une force normative et prescriptive, puisqu'elles définissent les conditions du possible et de l'impossible; dans ce sens, les catégories sont non seulement de facto non-objectives (puisque culturelles et linguistiques), mais elles répondent aussi à des présupposés idéologiques. Ainsi, l'antinaturalisme soutient que la « description » qui va de pair avec la catégorisation devrait plus justement être reconnue comme un processus actif de construction (Alcoff 2006a, p. 158)

Certaines théories antinaturalistes mettent en évidence l'absence d'une corrélation parfaite entre les caractéristiques sexuelles (avoir un pénis ou un vagin, par exemple, ou posséder les chromosomes XX ou XY) et les identités genrées correspondantes (s'identifier comme homme ou comme femme) : en effet, certains « mâles » sont des femmes et certaines « femelles », des hommes, alors que d'autres individus ne sont ni clairement mâle ni femelle. Ces différents cas nous indiqueraient que la binarité sexuelle stricte est construite et non naturelle (Fausto-Sterling 1993, p. 21). Dans la même veine, d'autres théories soulignent l'existence d'une multitude de façons de « lier » les caractéristiques physiologiques et psychologiques aux identités de genre en puisant notamment dans certaines recherches en anthropologie qui ont étudié

comment différents groupes ethniques et culturels conçoivent les identités de genre d'après des modalités autres que la binarité sexuelle[31]. Cette variation du critère d'attribution des identités sexuées signalerait aussi que la dichotomie mâle/femelle qui domine la culture occidentale n'est ni plus objective ni plus naturelle que d'autres divisions (moins dominantes, mais tout aussi opératives) des identités sexuées.

Finalement, sur le plan politique, Butler, Wittig et Guillaumin, entres autres, affirment que la naturalisation du sexe, c'est-à-dire l'idée selon laquelle la binarité sexuelle serait issue d'une observation neutre de l'anatomie humaine et que les catégories mâles et femelles seraient exhaustives et parfaitement définissables, va de pair avec l'hétéronormativité, soit l'idée que les êtres humains sont naturellement et exclusivement hétérosexuels. En divisant les identités sexuées selon une dichotomie mâle/femelle, on privilégierait l'hétérosexualité, puisqu'on définit le mâle par rapport à son opposition anatomique et sa complémentarité reproductive avec la femelle. Privilégier les organes reproducteurs comme base de la division sexuelle serait tendancieux puisqu'une telle division insinuerait qu'un rapport sexuel n'ayant pas comme finalité la reproduction de l'espèce serait en quelque sorte dénaturé[32]. Ainsi, l'idée des sexes comme naturels semble imbriquée dans l'idéologie de l'hétéronormativité et, logiquement, si l'on veut se débarrasser de la deuxième, il faut aussi lutter contre la première.

---

[31] L'exemple classique tiré de l'anthropologie pour démontrer que la binarité sexuelle n'est pas universellement valide est celui de la catégorie « berdache » chez les cultures autochtones de l'Amérique. Ce terme générique signifiant « bispirituel » – que certains anthropologues ont rejeté pour ses connotations péjoratives et pour son inexactitude historique – désigne des individus de diverses cultures amérindiennes qui ne sont ni hommes ni femmes. Pour en savoir davantage sur les problèmes de la catégorie « berdache » et sur les différentes catégories de genre dans les cultures amérindiennes, se référer, entre autres, à l'ouvrage *Two-Spirited People : Native American Gender Identity, Sexuality, and Spirituality* (1997) édité par Sue-Ellen Jacobs, Wesley Thomas et Sabine Lang.

[32] Wittig affirme dans « La pensée straight » (1980 b) : « bien qu'on ait admis ces dernières années qu'il n'y a pas de nature, que tout est culture il reste au sein de cette culture un noyau de nature qui résiste à l'examen, une relation qui revêt un caractère d'inéluctabilité dans la culture comme dans la nature c'est la relation hétérosexuelle ou relation obligatoire entre "l'homme" et "la femme" » (Wittig 1980b, p. 49)

Comme nous l'avons vu dans l'introduction de ce mémoire, Haslanger et Alcoff prennent position dans les deux débats exposés ci-dessus : dans un premier temps, contrairement aux nominalistes du genre, elles affirment qu'il est possible de concevoir les catégories de genre comme des groupes unifiés par le partage de caractéristiques ou d'expériences communes. Dans un second temps, contrairement aux théories antinaturalistes, elles affirment que les catégories de genre sont objectives et ne peuvent être réduites qu'à des constructions culturelles, déterminées purement par les idéologies dominantes. Les positions de Haslanger et d'Alcoff proposent, en ce sens, une nouvelle approche qui n'exclut pas qu'il puisse y avoir une compatibilité possible entre construction sociale et objectivité.

CHAPITRE II

THÉORIES OBJECTIVISTES DE LA CATÉROGIE « FEMME »

2.1 La construction des catégories de genre comme des « types » objectifs chez Sally Haslanger

Critiquer les notions du « naturel » et de l'« objectif » en matière de genre et de sexe fut une des premières ambitions de la philosophie féministe contemporaine. En dénonçant l'usage intéressé de ces termes, employés par certaines autorités pour témoigner d'une supposée infériorité des femmes, ces critiques ont permis de révéler que la position subordonnée des femmes dans la hiérarchie sociale dépend davantage de structures sociales et politiques que de forces biologiques. La thèse du constructivisme social, voulant que certains objets et catégories en apparence naturels ou objectifs soient en réalité le produit de divers mécanismes sociaux, a servi de fondement aux critiques formulées par la philosophie féministe. Cette alliance entre le projet féministe et les théories du constructivisme social s'est avérée profitable : en effet, une part considérable de la recherche en philosophie féministe porte désormais sur la construction sociale des catégories de genre, c'est-à-dire sur les processus par lesquels les institutions nous créent et nous façonnent comme des êtres appartenant à une catégorie de genre ou à une autre.

Or, malgré une volonté ferme de contester la présumée objectivité du déterminisme biologique en y opposant une approche constructiviste de la différence sexuelle, on retrouve chez plusieurs philosophes féministes une forte résistance à adhérer à des thèses idéalistes ou relativistes, qui rejetteraient en bloc la réalité du monde et de ses structures sociales (Haslanger 1995, p. 84). En effet, adopter une position critique envers les notions de neutralité et d'objectivité n'implique pas nécessairement le refus

de la réalité du monde extérieur ni l'impossibilité complète du savoir. Le projet de la philosophe Sally Haslanger se démarque parmi les approches constructivistes puisqu'elle défend à la fois la valeur théorique et pratique de la métaphore de la construction sociale et sa compatibilité avec une vision réaliste et objective du monde extérieur et des groupes sociaux. C'est dans cette perspective que nous explorerons dans cette section une thèse innovatrice de l'œuvre de Haslanger : bien que les catégories de genre[33] soient socialement construites, elles constituent des types sociaux dont la réalité est objective (Haslanger 2012, p. 202).

Cette thèse comporte plusieurs affirmations sous-jacentes et chacune d'entre elles sera examinée plus longuement dans l'analyse qui suit. Dans un premier temps, cette thèse souligne le caractère socialement construit des catégories de genre, bien que nous verrons que la construction sociale doit être comprise, selon Haslanger, avant tout comme un travail de dénaturalisation de certaines catégories sociales (comme celles de genre et de race, par exemple) plutôt que comme l'exposé d'une histoire relatant les origines sociales d'un phénomène, comme le conçoit le philosophe Ian Hacking. Dans un deuxième temps, nous verrons que la définition méticuleuse des catégories de genre qu'élabore Haslanger, bien que fondée sur la distinction canonique entre sexe et genre, semble néanmoins remettre en question le fondationnalisme biologique, ou l'idée de l'antériorité du sexe sur le genre. Finalement, cette thèse affirme que les catégories de genre sont objectives, c'est-à-dire qu'elles constituent des entités réelles de notre univers social. Cela signifie que bien que le système du genre pourrait se transformer, et que les catégories de genre

[33] Dans les travaux de Haslanger, comme dans la plupart des travaux anglo-américains sur le genre, le terme « genre » (*gender*) fait référence à la fois au système de normes et de croyances par lequel les individus sont divisés en deux catégories distinctes et aux catégories elles-mêmes. En français, cette distinction est mise en évidence par l'emploi du singulier (le genre) pour faire référence au « système de partition » et du pluriel (les genres) pour faire référence aux catégories elles-mêmes (« homme » et « femme », ou encore d'autres classifications potentielles) (Delphy 2001, p. 247). Dans ce qui suit, nous utiliserons le terme singulier seulement en référence au système qui catégorise les êtres humains selon leur appartenance à la catégorie « homme » ou « femme » et les termes « catégories de genre » lorsque nous faisons référence aux catégories elles-mêmes.

que l'on connaît aujourd'hui pourraient même disparaître, les catégories « homme » et « femme » sont néanmoins, dans l'état actuel du monde, non pas des construits linguistiques, mais bien des catégories objectives structurant la société. En analysant ensemble ces trois affirmations, nous serons en mesure de répondre à la première question de recherche formulée dans notre introduction, celle de savoir la manière dont Haslanger parvient à défendre une théorie à la fois constructiviste et objectiviste des catégories de genre.

Afin de bien exposer les nuances de cette thèse, nous procéderons en plusieurs étapes. D'abord, nous préciserons la manière dont la métaphore de la construction sociale chez Haslanger diffère de sa formulation plus classique, que l'on doit à Ian Hacking. Ensuite, nous passerons à l'analyse de la définition des catégories de genre proposée par Haslanger, en expliquant en premier lieu en quoi consiste le projet d'une définition « amélioratrice », puis en examinant par la suite les détails de cette définition novatrice. Nous verrons alors comment cette définition permet aux catégories de genre d'être conceptualisées à la fois comme socialement construites et comme métaphysiquement objectives.

2.1.1 Les fonctions de la métaphore de la construction sociale : est-il tautologique de révéler les origines sociales des catégories de genre?

La proposition défendue par Haslanger selon laquelle les catégories de genre sont des entités à la fois socialement construites *et* objectives sur le plan métaphysique semble au premier abord paradoxale. En effet, affirmer qu'une entité est socialement construite a habituellement pour but de marquer une opposition entre cette entité et celles qui existent « réellement » ou naturellement. Or, si le statut d'un objet que l'on prétend être construit ne diffère pas fondamentalement d'un objet dont la réalité nous

apparaît comme objective, alors quelle nouvelle information nous révèle la métaphore de la construction sociale à propos de l'objet en question? Autrement dit, pourquoi affirmer que les catégories de genre sont construites socialement si ce n'est dans l'objectif de rejeter une interprétation réaliste, objective ou naturaliste de ces dernières ? Plus significativement encore, ne s'agit-il pas d'une contradiction évidente que de proclamer qu'un objet constitué socialement, donc qui existe de manière contingente, demeure néanmoins métaphysiquement objectif?

Pour répondre à ces interrogations, il faut tout d'abord discerner différentes façons de concevoir la construction sociale et son utilité théorique. En effet, l'interprétation que défend Haslanger de la métaphore de la construction sociale se distingue en plusieurs aspects de celle, plus connue, défendue par Ian Hacking. Hacking conçoit la construction sociale comme pouvant s'appliquer à deux sujets potentiels : les idées (représentations, concepts, classifications et catégories) et les objets (faits et caractéristiques matérielles, personnes, actions, comportements, etc.). Qu'on se réfère à des objets ou à des idées, lorsque l'on affirme qu'une chose est socialement construite, on prétend que cette chose aurait pu ne pas avoir existé, ou qu'elle aurait pu exister d'une manière tout à fait différente — et donc que sa forme actuelle est purement accidentelle. Cependant, pour qu'une affirmation de ce genre soit réellement informative, il faut qu'elle remplisse une condition préalable : il est essentiel que l'existence de cette chose qu'on affirme être construite nous paraisse à première vue comme étant nécessaire et inévitable. Ainsi, Hacking affirme que la métaphore de la construction sociale ne s'applique pas (ou s'applique de manière erronée ou tautologique) à des objets ou à des idées dont la nature sociale est visible et connue de tous, puisque l'objectif des constructivistes est précisément de démontrer que le phénomène en question est contingent et donc modifiable, et ce, en dévoilant ses origines sociales qui demeuraient, jusque-là, cachées ou méconnues (Hacking 2001, p. 27). Pour Hacking, une explication constructiviste s'apparente, en

bref, à une histoire narrant la généalogie d'un phénomène : elle relate sa genèse, expose ses véritables origines humaines et révèle, de ce fait, sa contingence historique.

Dans le cas de la notion de genre, Hacking affirme que c'est autant l'idée du genre que le genre comme objet qui est socialement construit (Hacking 2001, p. 48). D'une part, l'idée du genre, ou le système de classification des êtres humains en catégories « homme » et « femme », est socialement construite, puisqu'elle est le résultat contingent de forces historiques et culturelles. D'autre part, les êtres « genrés » sont eux-mêmes socialement construits, puisque s'identifier, ou bien encore être identifié comme homme ou comme femme, modifie profondément l'expérience d'un individu en entraînant des conséquences sociales réelles et en teintant sa compréhension de soi et de son expérience subjective. Hacking reconnaît l'important travail qu'ont accompli les philosophes féministes dans l'approfondissement de la théorie de la construction sociale ainsi que la valeur heuristique de la distinction entre le sexe biologique et le genre construit. Or, il affirme néanmoins que déclarer le genre comme étant socialement construit est redondant, puisque la définition classique établit déjà le genre comme relevant de pratiques sociales :

> Quelle que soit la définition que l'on préfère, le mot [genre] est utilisé pour établir entre les gens des distinctions fondées sur des pratiques culturelles et non sur la biologie. Si le genre est, par définition, essentiellement social, et s'il est construit, comment cette construction pourrait-elle être autre que sociale? (Hacking 2001, p. 63).

Ainsi, selon Hacking, le genre étant *de facto* une notion sociale, affirmer qu'il soit en outre socialement construit constituerait e proposition tautologique. Autrement dit, insister sur la construction sociale du genre n'occasionnerait pas de connaissances nouvelles, mais répéterait simplement ce que nous pouvons conclure à partir de la

définition de ce dernier. Notons que Hacking semble considérer qu'une personne qui connaît la définition sociale du genre ne pourrait raisonnablement entretenir l'idée du genre comme relevant de causes naturelles. Pourtant, la croyance que le genre est un phénomène social, c'est-à-dire que les représentations de la masculinité et de la féminité soient déterminées socialement, n'est pas nécessairement associée à la croyance que l'existence même des catégories de genre est le résultat d'un processus de construction sociale. En fait, l'affirmation « le genre est socialement construit » est souvent comprise comme statuant que les normes de féminité et de masculinité sont culturelles, donc entretenues par une multitude d'institutions qui les intègrent et les reproduisent, sans que cela suscite la croyance que le fondement des catégories de genre est lui-même social. Être une femme ou être un homme demeure généralement, dans l'usage commun, une affirmation qui réfère à certains critères biologiques, même s'il est accordé que les significations reliées aux catégories « homme » et « femme » dépendront de normes sociales.

Haslanger, quant à elle, conçoit la construction sociale avant tout comme un projet de démystification du langage et des concepts ordinaires[34] (qu'elle nomme en anglais un *debunking project*) (Haslanger 2003, p. 132). Ici, la métaphore de la construction sociale sert d'abord à déboulonner la croyance ordinaire, mais erronée, selon laquelle

[34] L'approche constructiviste, selon Haslanger, sert à révéler l'écart qui existe entre la manière dont nous employons certains concepts dans la vie quotidienne et la signification, habituellement plus restreinte, que nous leur attachons de manière formelle. Haslanger croit donc que la manière dont nous employons certains concepts ne coïncide pas toujours avec la définition que nous leur attribuons. Elle nomme « concept opératoire » (*operative concept*), le concept qui « saisit le mieux la distinction que j'applique dans des cas pratiques » et « concept manifeste » (*manifest concept*), le concept qui « correspond à celui que je crois être en train d'utiliser dans ces situations ». Elle ajoute un troisième concept, le concept « cible » (*target concept*), qui est le concept qui devrait idéalement être employé pour référer au phénomène en question (Haslanger 2006, p. 99). Nous reviendrons sur cette division tripartite de la notion de concept au courant de cette discussion.

les catégories de genre seraient naturelles[35], et ce, en dévoilant l'ensemble des caractéristiques sociales desquelles émerge la classification des humains en catégories « homme » et « femme ». En effet, la construction sociale vise à souligner que la cohésion de ces catégories repose précisément sur certaines caractéristiques sociales de ses membres, plutôt que sur leurs caractéristiques physiques ou naturelles. Ainsi, souligner le caractère socialement construit des catégories de genre nous amènerait à délaisser la croyance que ces catégories seraient unifiées par les caractéristiques biologiques de leurs membres pour adopter une nouvelle conception qui reconnaîtrait que le fondement réel de la cohésion de ces catégories est plutôt un ensemble donné de relations sociales (Haslanger 2003, p. 131). En ce sens, Haslanger semble rejeter le présupposé de Hacking, c'est-à-dire que la définition usuelle du genre sous-entend toujours que celui-ci est un phénomène social et que les catégories de genre sont donc des entités sociales. Selon Haslanger, bien qu'il faille comprendre le genre comme « la signification sociale du sexe » (Haslanger 2000, p. 228), les catégories de genre sont presque systématiquement interprétées comme des entités étant issues d'un fondement naturel.

Chez Haslanger, l'utilité première de la construction sociale n'est donc pas, comme chez Hacking, de révéler la contingence historique de l'existence d'une entité, mais d'insister sur le fondement social d'une catégorie, d'une chose ou d'une idée, dont certains voudraient, au contraire, revendiquer la naturalité. Dans cette perspective, affirmer que les catégories de genre sont socialement construites n'est pas une redondance : lorsqu'on insiste sur la constitution sociale des catégories de genre, on tient moins à signaler que le contenu de ces catégories est le produit de forces sociales qu'à révéler que l'unité des catégories repose sur des caractéristiques sociales plutôt que naturelles ou biologiques. Ainsi, si l'on considère l'adage constructiviste de

[35] Haslanger croit que la métaphore de la construction sociale s'applique également à la notion de « race » et analyse souvent conjointement ces deux phénomènes. Pour les besoins de ce mémoire, nous nous en tiendrons à son analyse du concept de genre.

Simone de Beauvoir selon lequel « on ne naît pas femme, on le devient », ce qu'il faut retenir n'est pas simplement que les forces sociales et culturelles déterminent ce que constitue la féminité (comme le suggère Hacking), mais bien que le fait même d'être une femme relève de faits sociaux et non pas de faits anatomiques – ce qu'entend Haslanger lorsqu'elle affirme que la catégorie « femme » est constituée socialement (Haslanger 2003, p. 132).

Le cœur du projet constructiviste de Haslanger est donc de dévoiler la manière dont une catégorie « qui semble se rapporter à un groupe d'individus défini en fonction d'un ensemble de conditions physiques ou métaphysiques doit, en fait, être conçue comme consolidant un groupe occupant une certaine position sociale » (Haslanger 2003, p. 132). Bien qu'elle s'accorde avec Hacking pour affirmer que l'objectif de la métaphore de la construction sociale est de critiquer l'idée selon laquelle l'existence de certaines entités serait inévitable, elle affirme qu'il est essentiel, d'abord, de mettre en évidence la nature sociale de l'entité en question. En d'autres mots, il s'agit d'utiliser la métaphore de la construction sociale pour proposer de nouvelles conditions de vérité associées à une catégorie ou à un concept : dans le cas des catégories de genre, le défi est de déterminer les critères sociaux qui remplaceront les critères biologiques normalement associés à une conception « profane » de ces dernières. Haslanger pense donc la construction sociale, et ce qu'elle nous révèle, comme un outil de changement social dont l'utilité première repose sur sa capacité à dévoiler la constitution sociale d'objets et de catégories qui, autrement, paraîtraient entièrement fondés en nature. En soulignant ce qui est tributaire d'actions humaines et d'interactions sociales, l'approche constructiviste, ajoute-t-elle, est particulièrement habile pour discerner les « mécanismes souvent occultés de l'injustice » dans le but de faire ressortir les possibles « leviers du changement social » (Haslanger 2012, p. 184).

2.1.2 Approche « amélioratrice » de la définition du genre : vers une définition révisionniste du genre

Selon Haslanger, la métaphore de la construction sociale dévoile que les catégories de genre tirent leur existence de certains critères sociaux, notamment de la position sociale respective qu'occupent les hommes et les femmes dans la hiérarchie sociale, fournissant ainsi une analyse plus fine d'un phénomène qui est couramment compris, de façon erronée, comme relevant du biologique. Haslanger intègre la fonction qu'elle attribue à la métaphore de la construction sociale à même sa définition du genre, que nous explorerons sous peu. Aborder cette définition requiert toutefois que nous expliquions préalablement ce que Haslanger nomme l'approche « amélioratrice » (Haslanger 2005, p. 376) dans l'élaboration de la définition du genre.

En effet, Haslanger distingue trois types d'approches possibles dans l'élaboration de toute définition : les approches conceptuelles, descriptives et « amélioratrices » (en anglais, *ameliorative*) (Haslanger 2005, p. 366). En premier lieu, l'approche conceptuelle répond à la question « Quel est notre concept de *x*? » et cherche une réponse découlant d'une réflexion a priori. C'est une approche qui demande que nous analysions les différentes formes et articulations de nos concepts, mais sans en évaluer la valeur théorique ou pratique. Une approche conceptuelle aura comme résultat de découvrir le concept manifeste de *x*, en identifiant les critères à partir desquels une communauté linguistique détermine que ce concept s'applique correctement. Par exemple, si on considère le terme « parent », une réflexion conceptuelle pourrait nous mener à une définition voulant que ce terme s'applique à toute personne ayant un ou plusieurs enfants biologiques. Ensuite, l'approche descriptive, qui répond à la question « À quelle espèce naturelle ou à quelle catégorie de choses *x* fait-il référence? » requiert une connaissance du monde extérieur, et par

conséquent, entraîne une enquête a posteriori. Elle vise à déterminer l'extension du concept en question et à préciser les conditions de vérité de celui-ci en se fiant à des résultats empiriques. Une approche descriptive aura donc tendance à révéler le concept opératoire de *x*, c'est-à-dire le concept que nous appliquons réellement dans la vie quotidienne. Si on adopte une approche descriptive pour analyser le terme « parent », la définition qui en découle, suivant les différents contextes dans lesquels ce terme est utilisé par une communauté linguistique, pourrait être appliquée aux personnes considérées comme les principaux dispensateurs de soins d'un ou de plusieurs enfants. Quant à l'approche amélioratrice, elle cherche plutôt une réponse à la question « Quel est l'objectif de notre usage de *x* et comment pouvons-nous mieux définir *x* pour qu'il satisfasse nos besoins théoriques et pratiques? ». Cette approche, contrairement aux deux autres, propose de renouveler l'emploi habituel du concept en esquissant des manières différentes d'appréhender le phénomène en question, afin qu'il puisse répondre aux fins explicatives et pratiques que nous souhaitons atteindre (Haslanger 2000, p. 224). Une approche amélioratrice nous permettra de définir notre concept cible, c'est-à-dire le concept qui, selon nous, convient le mieux pour décrire un phénomène, compte tenu de nos objectifs pratiques[36]. Dans le cas du terme « parent », une approche amélioratrice pourrait suggérer que notre concept cible englobe à la fois la définition manifeste, liée à l'aspect biologique de la filiation, et la définition opératoire, englobant les aspects sociaux de la parentalité.

Haslanger souligne que, de façon générale, les concepts manifestes, opératoires et cibles d'un même terme se recoupent. Or, dans certains cas, d'importants écarts existent entre le concept manifeste et le concept opératoire d'un même terme, bien que ces écarts passent habituellement inaperçus de la majorité des usagers d'une

[36] Haslanger reconnaît que ce troisième projet ne peut être accompli indépendamment des apports des deux premiers, puisqu'une définition amélioratrice d'un concept donné doit être sensible à la fois aux connotations ordinaires du terme en question ainsi qu'à la réalité concrète que le terme vise à dénoter (Haslanger 2000, p. 226).

langue (Haslanger 2006, p. 99). Ces écarts signalent, selon Haslanger, la présence d'une « idéologie » qui masque la véritable signification d'un terme. Haslanger définit une idéologie comme étant l'« arrière-plan » déterminant l'application de concepts, constitué de croyances explicites, mais aussi, de façon plus importante, de présuppositions ou de principes de base (*background assumptions*), d'habitudes de réflexion et de schémas sociaux (*socially shared schemas*) (Haslanger 2007, p. 76-77). Les constructivistes sociaux affirment que les significations de nos concepts ne nous sont pas toujours transparentes, puisque certaines idéologies peuvent s'immiscer dans la compréhension et l'utilisation de ceux-ci, masquant les véritables fonctionnements de notre appareil conceptuel et linguistique. Le travail des constructivistes sociaux, engagés dans une critique des idéologies oppressantes, consiste donc, dans un premier temps, à prendre note de ces écarts, et dans un deuxième temps, à corriger leurs déficiences. C'est donc ici qu'entrent en jeu les aspects normatifs du projet constructiviste.

En effet, l'approche amélioratrice, privilégiée par Haslanger dans son élaboration d'une définition du genre, requiert que nous considérions autant les conséquences pragmatiques (éthiques et sociales) que sémantiques de l'emploi d'une nouvelle définition. Cette définition doit donc répondre aux objectifs fixés préalablement quant aux tâches (cognitives et pratiques) que nous désirons accomplir grâce à elle. Bien qu'elle doive refléter à la fois l'usage ordinaire du terme et les données empiriques jugées importantes, elle ne saurait être contrainte par ces facteurs, puisque son objectif est avant tout de stipuler comment devront être mieux compris une chose, un objet, un groupe d'individus ou un phénomène dans le monde. L'approche amélioratrice nécessite par conséquent que nous justifiions pourquoi un concept déjà existant devrait être revu et remplacé, et donc que nous explicitions et défendions nos objectifs conceptuels et pratiques (Haslanger 2000, p. 226).

Dans la mesure où Haslanger prend part à un projet féministe, critique du *statu quo* et des institutions sexistes qui le soutiennent, la première exigence d'une nouvelle définition des catégories de genre est qu'elle permette de critiquer et de combattre l'injustice et les inégalités persistantes entre les sexes. Elle détermine, pour ce faire, deux contraintes essentielles auxquelles doit se conformer cette définition : premièrement, la définition doit rendre compte des rapports de subordination et de domination entre les hommes et les femmes qui sont entretenus par des forces sociales, mais qui adoptent néanmoins les apparences de mécanismes biologiques ou naturels. Deuxièmement, la définition doit être sensible aux variations considérables dans l'existence des individus ainsi que dans l'expression et la signification de leur catégorie de genre. Cela signifie qu'elle doit également prendre au sérieux les effets de l'intersectionnalité des différents systèmes d'oppression et qu'elle doit prendre en compte les diverses configurations qui découlent de l'enchevêtrement des différentes formes d'oppression et de domination. Finalement, la définition des catégories de genre à atteindre doit servir d'outil pour œuvrer à l'établissement d'une « justice sexuelle ». En ce sens, dit-elle, cette définition aura des implications normatives certaines, mais celles-ci ne sont pas condamnables tant qu'elles demeurent cohérentes avec l'objectif de cette définition, qui est de discréditer et de démanteler les structures actuelles de l'oppression sexuelle (Haslanger 2000, p. 240).

2.1.3 Une définition amélioratrice du genre : le genre comme système de subordination et de domination

En suivant cette approche amélioratrice, Haslanger établit une définition qui, inspirée de la tradition française du féminisme matérialiste[37], caractérise le genre tout d'abord

[37] Nicole-Claude Mathieu, figure de proue du féminisme matérialiste, pose en 1973 « les sexes comme produits d'un rapport social » (Mathieu 1973, p. 101), conception clé de la différence sexuelle qui permet de faire l'économie de la distinction entre sexe et genre développée par les théoriciennes anglo-

comme formant un système qui attribue à chacun un statut déterminant ses possibilités et ses limites sociales, légales et économiques. Le second aspect crucial de sa définition repose sur la manière dont les catégories de genre sont hiérarchisées : le groupe des femmes étant systématiquement subordonné à celui des hommes. Cette subordination sociale s'appuie sur la présence, chez une personne identifiée comme femme, de certains « marqueurs » physiques (qui peuvent être observés ou imaginés), agissant comme indicateurs de leur sexe ou de leur fonction reproductive. Ainsi, bien que les contextes et les formes d'oppression varient selon les cultures, les lieux et les époques, cette définition permet que les femmes soient celles dont la position sociale subordonnée soit justifiée en raison de leur (présumé) sexe féminin et des fonctions reproductives qui y sont reliées. Haslanger précise qu'il n'est pas nécessaire que la fonction reproductive en tant que telle serve de justification au traitement inégalitaire entre hommes et femmes. Elle peut agir plutôt comme simple marqueur des caractéristiques morales ou psychologiques tenues pour intrinsèques au sexe féminin qui servent à légitimer le système d'oppression en place.

Haslanger formule ces définitions de la manière suivante :

> S est une femme si et seulement si S est systématiquement *subordonnée* selon une dimension donnée (économique, politique, juridique, sociale, etc.) et S est « marquée » comme étant la cible d'un certain traitement en vertu d'un trait physique, observé ou imaginé, perçu comme étant la preuve de son rôle biologique de femelle dans la reproduction. (Haslanger 2000, p. 230)

Puis, inversement :

---

américaines. Selon Jules Falquet, « elle [Nicole-Claude Mathieu] insiste également sur l'importance de penser les femmes (jusque-là quasiment invisibles aux yeux de nombreux chercheurs), mais aussi les hommes (jusque-là pris pour la normalité et le modèle neutre de l'humanité), comme des catégories sociales, et surtout sur la nécessité d'étudier ces deux catégories de manière relationnelle, dialectique. » (Falquet 2011, p. 198). Notons que le projet de définition de Haslanger se rapporte exclusivement au genre alors que Mathieu et autres féministes matérialistes identifiaient plutôt les catégories de sexes comme étant les produits d'une hiérarchie sociale.

> S est un homme si et seulement si S est systématiquement *privilégié* selon une dimension donnée (économique, politique, juridique, sociale, etc.) et S est « marqué » comme étant la cible d'un certain traitement en vertu d'un trait physique, observé ou imaginé, perçu comme étant la preuve de son rôle biologique de mâle dans la reproduction. (Haslanger 2000, p. 230)

Autrement dit, la première définition indique que *toutes* les personnes et *seulement* les personnes qui « sont subordonnées selon une dimension donnée (économique, politique, juridique, sociale, etc.) » et qui « sont marquées comme étant la cible [de ce] traitement en vertu d'un trait physique, observé ou imaginé, perçu comme étant la preuve de [leur] rôle biologique de femelle dans la reproduction » sont des femmes, alors que la deuxième définition indique le contraire pour les hommes. Ainsi, si une personne est subordonnée dans un contexte donné sans que l'injustice qui en découle ne soit le résultat de l'interprétation d'un trait physique relié à ce qui est perçu être une preuve qu'elle est de sexe féminin, cette personne n'est pas une femme. Ceci est une conséquence tout à fait souhaitable de la définition de Haslanger, le genre n'étant pas l'unique facteur menant à la subordination sociale. Mais ces définitions entraînent aussi une conséquence qui peut sembler contre-intuitive : une personne possédant certains traits physiques qui laissent présumer qu'elle est de sexe féminin, mais qui n'est pas elle-même sujette à un traitement subordonné, n'est pas une femme[38]. Or, cette conséquence semble contre-intuitive seulement si on croit que le concept manifeste, selon lequel le terme *femme* s'applique uniquement aux femelles de l'espèce humaine, constitue le sens adéquat du terme. Or, il est possible de douter de la validité du concept manifeste en constatant la manière dont s'applique quotidiennement le terme *femme.* En effet, on applique couramment le terme sans vérifier si les personnes en question sont « dans les faits » des femelles de l'espèce

[38] Inversement, affirme Haslanger, « une personne marquée comme subordonnée en référence à une présumée anatomie mâle ne se qualifie pas comme femme, mais n'est pas non plus, dans ce contexte particulier, positionné socialement comme un homme » (Haslanger 2000, p. 232).

humaine. Quel est alors le critère d'application du terme? Le concept cible proposé par Haslanger vise à expliquer la manière dont fonctionne le concept opératoire, à révéler les idéologies qui masquent son utilisation et, ainsi, à fournir un concept qui pourra mieux satisfaire les besoins de la lutte féministe. Ainsi, Haslanger accepte cette conséquence et admet effectivement que selon sa définition une personne de sexe féminin qui ne serait pas opprimée[39] ne serait pas une femme (Haslanger 2000, p. 239).

Haslanger défend la valeur de ces définitions en démontrant comment elles permettent de contourner deux obstacles qui apparaissent dans les tentatives de définir ce qui unit les membres d'un groupe social comme les catégories de genre ou de race, à savoir la difficulté liée à l'identification d'un même élément partagé par chacun des membres (*commonality problem*) et le risque de marginaliser davantage les membres du groupe qui ne correspondent pas à la définition proposée (*normativity problem*)[40]. D'abord, les catégories avancées par Haslanger fonctionnent schématiquement, leur contenu substantiel étant libre de varier selon les contextes, les lieux et les cultures. Puisque l'élément qui réunit les membres d'un même groupe est leur position sociale subordonnée ou privilégiée à l'intérieur d'un système de relations sociales donné, position justifiée par l'interprétation sociale associée à un marqueur physique, la définition proposée prend en compte les diverses forces matérielles et culturelles qui agissent sur la consolidation des groupes, sans néanmoins préciser quelles sont précisément ces forces ni comment ces groupes

[39] Cette définition oblige Haslanger à préciser davantage ce que constitue l'oppression. Elle s'en remet aux théories de l'oppression d'Iris Marion Young (« Five Faces of Oppression » paru en 1990) et de Marilyn Frye (« Oppression » paru en 1983) pour énumérer quelques traits caractéristiques de l'oppression, comme le fait, pour les membres d'un groupe ou d'une catégorie sociale, d'être entravés et limités dans leur épanouissement ou encore d'être injustement traités, non pas par des actions concertées émanant d'un pouvoir central, mais par les réactions générales et les croyances inconscientes de personnes ordinaires et bien-intentionnées, par les messages véhiculés par les médias et les stéréotypes culturels et par les réalités structurelles des institutions sociales.

[40] Voir section 1.1.4 de ce mémoire pour une description de ces deux problèmes.

doivent s'organiser. Par conséquent, cette définition ne désigne pas de propriété stable et invariable que devrait posséder chacun des individus pour être membre du groupe, mais stipule plutôt que c'est au sein d'un patron déterminé de relations sociales hiérarchisées que les individus « deviennent » des hommes ou des femmes. Quant à la seconde difficulté, comme nous l'avons vu, Haslanger admet que sa définition n'inclurait pas les « femmes non opprimées[41] » (bien qu'elle hésite à affirmer qu'il en existe). Or, ceci n'est pas un défaut de sa définition, puisque, comme nous le verrons, il est parfaitement cohérent pour Haslanger de souhaiter l'existence d'un monde dans lequel l'oppression sexuelle ne serait pas ce qui consolide les catégories de genre.

Quelques aspects de ces définitions méritent d'être analysés plus finement. Il est important de souligner, en premier lieu, que Haslanger fonde son projet améliorateur sur la distinction canonique entre sexe et genre, selon laquelle, dans ses termes, le genre est « la signification sociale du sexe » (Haslanger 2000, p. 228). Dans sa définition, bien que les catégories de genre ne soient pas fondées sur les traits biologiques des individus, elles incluent tout de même une référence à leur fonction sexuelle (imaginée ou réelle) identifiée par le biais d'un marqueur physique observable. C'est ce dernier qui sera l'instigateur du traitement différentiel (subordonné ou privilégié) qui sera le propre d'un individu. Il semblerait donc, à première vue, que selon les définitions de Haslanger, le sexe doit être antérieur au genre, ou en d'autres mots, qu'il n'y aurait pas de système de genre sans qu'il y ait d'abord un système préalable de sexe qui en serait la cause. Si tel était le cas, les définitions de Haslanger ne seraient pas fondamentalement différentes des thèses fondationnalistes qui caractérisent le genre comme étant « dérivé » du sexe, c'est-à-dire comme fondé sur l'existence préalable de deux catégories sexuelles

[41] Puisque cette expression constitue un oxymore suivant la définition amélioratrice de Haslanger, nous utiliserons dorénavant l'expression « personnes sexées femelles non opprimées ».

naturellement opposées l'une à l'autre. Or, les définitions que propose Haslanger sont précisément conçues pour permettre qu'il y ait des personnes de sexe féminin, sans que celles-ci soient des femmes, et d'autres de sexe masculin, sans que ceux-ci soient des hommes, supprimant alors la nécessité de la correspondance entre le sexe et le genre. Haslanger préserve donc la distinction sémantique entre sexe et genre, mais elle procède à une séparation ontologique des deux systèmes de catégorisation. D'un côté, il y a le sexe, et de l'autre, le genre, mais aucun des deux systèmes ne découle de l'autre[42]. Ainsi, le sexe est vu comme un substrat matériel qui influence l'attribution du genre sans pour autant le déterminer, puisque le sexe d'une personne peut être mal « lu » ou mal interprété. Le véritable noyau des catégories de genre « homme » et « femme » demeure le traitement (inégalitaire ou privilégié) provenant des interprétations sociales de certaines caractéristiques reproductives.

En deuxième lieu, ces définitions entraînent une conséquence conceptuelle particulière : puisque la hiérarchie entre les hommes et les femmes est intégrée à la définition même du genre, il s'ensuit que le démantèlement de cette hiérarchie provoquerait la disparition des catégories de genre « homme » et « femme ». Ceci n'est pas sans rappeler les aspirations de certaines féministes de la deuxième vague qui rêvaient d'un monde sans genre, c'est-à-dire d'une société dont les rôles sociaux associés aux sexes (ou à d'autres variables de la fonction reproductive) ne seraient pas disposés hiérarchiquement. Pour Haslanger, la disparition des catégories « homme » et « femme » n'est pas non plus un problème, puisqu'envisager un monde sans hommes et sans femmes (donc sans l'oppression associée à ces deux catégories de genre) est précisément un des objectifs qui guide sa démarche amélioratrice. Il est important de souligner que Haslanger nous invite à résister et à nous opposer aux

[42] Haslanger demeure vague quant à sa position sur le statut métaphysique du sexe (Haslanger 2000b, p. 157). Elle déclare que peu importe le statut métaphysique du sexe, il n'existe aucun impératif par lequel nos institutions seraient contraintes de refléter ce statut ni de se conformer à une certaine disposition du monde en vertu de ce statut. Au contraire, les politiques et les institutions doivent être établies en fonction d'arguments normatifs et moraux (Haslanger 2000b, p. 155).

catégories de genre telles qu'elles existent actuellement, puisque notre « système du genre », c'est-à-dire la manière dont certaines fonctions reproductives acquièrent un sens particulier et sont utilisées pour consolider des catégories distinctes d'individus, est inégalitaire et oppressif. Ainsi, si les définitions que propose Haslanger sont vouées à démontrer la nécessité de démanteler les catégories de genre actuelles, comprises exclusivement comme les catégories « homme » et « femme », elles n'entraînent pas la nécessité d'éliminer toute implication sociale qui découlerait du fait d'avoir un sexe ou un autre, ou de pouvoir remplir une certaine fonction reproductive (en d'autres mots, il pourrait exister de nouvelles catégories de genre qui ne reconduisent pas l'oppression associée aux catégories actuelles). D'ailleurs, ces différences sexuelles et reproductives, croit Haslanger, devraient être prises en compte dans une société voulant instituer une justice sexuelle. En ce sens, les définitions de Haslanger ouvrent la voie à une potentielle prolifération des catégories de genre qui ne seraient pas consolidées sur la base d'un rapport de domination et de subordination.

2.1.4 Les catégories de genre comme des « types objectifs » socialement construits

Haslanger considère que les acceptions particulières qu'elle attribue aux termes « homme » et « femme » sont les plus à même d'être des outils efficaces à des fins féministes, puisqu'elles précisent l'extension de ces termes en fonction de critères sociaux plutôt que biologiques, ce qui correspond aux exigences de son projet constructiviste. Haslanger affirme de surcroît que les extensions des termes « homme » et « femme » constituent des « types objectifs » (Haslanger 2012, p. 183). Dans cette section, nous verrons comment et dans quel but Haslanger conçoit cette objectivité des catégories de genre.

Haslanger commence en distinguant deux sortes de catégories ayant un statut métaphysique différent : les types (*types*) et les espèces (*kinds*). Les premiers sont des ensembles d'entités unis par une même propriété, alors que les seconds sont des regroupements de substances partageant une essence métaphysique commune. Cette distinction initiale nous permet d'éliminer d'emblée la possibilité que les catégories de genre constituent des espèces, puisqu'il n'est question d'aucune essence métaphysique commune dans les définitions présentées ci-dessus. Les types sont unis par une propriété commune, mais celle-ci n'est pas métaphysiquement essentielle à l'entité en question — les entités conserveraient leur intégrité (c'est-à-dire qu'elles demeureraient les mêmes entités) advenant la disparition de cette propriété. La propriété est néanmoins essentielle à leur inclusion dans l'ensemble constituant le type qui les regroupe (Haslanger 2000b, p. 149). Haslanger raffine par la suite davantage la notion de type en distinguant les types naturels et les types sociaux. Les types naturels sont des ensembles liés par une propriété commune qui est naturelle, alors que les types sociaux sont des ensembles liés par une propriété commune qui est sociale. Les deux types sont néanmoins métaphysiquement objectifs, dans la mesure où l'union de leurs membres dépend des propriétés des membres eux-mêmes et non d'une relation qu'ils détiendraient avec un esprit humain. Cette distinction permet à Haslanger de défendre que ce qui est communément appréhendé comme étant naturel n'est pas nécessairement plus objectif que ce qui est communément compris comme relevant du social (Haslanger 2012, p. 213). Effectivement, selon Haslanger, l'objectivité d'un type ne se définit pas par la nature (sociale ou naturelle) des entités qui le composent, mais plutôt par la qualité des liens qui unissent ces diverses entités. Plus précisément, le degré d'objectivité d'un type varie, selon Haslanger, en fonction du degré de cohésion des éléments qui le composent. L'objectivité serait donc « quantifiable », c'est-à-dire que l'objectivité propre à un type pourrait être établie sur un continuum. Certains types, dont les membres possèderaient un degré de similitude élevé, par exemple l'ensemble des présidents des États-Unis, seraient plus objectifs que d'autres types dont les membres seraient plus différents les uns des autres, par

exemple l'ensemble des objets sur un bureau. Le degré d'objectivité varierait donc selon le degré de cohésion qui unit les divers membres du groupe, sans toutefois dépendre du statut naturel ou social de ce dernier (Haslanger 2012, p. 202).

Selon Haslanger, les catégories de genre seraient des types sociaux, à la fois socialement constitués et métaphysiquement objectifs. Il est important d'abord de souligner que l'objectivité de Haslanger se réduit à un sens particulier du réalisme philosophique :

> Affirmer d'une chose ou d'une caractéristique qu'elle est métaphysiquement objective, c'est affirmer qu'elle est réelle : le monde objectif est tout simplement le monde réel. Alors, les types objectifs sont les types qui se retrouvent dans le monde réel. (Haslanger 2012, p. 203).

Quand Haslanger dit que les catégories de genre sont métaphysiquement objectives, elle ne veut pas signaler que ce sont des entités qui existent indépendamment des constructions et des représentations humaines, comme dans le cas d'entités naturelles comme les montagnes, les chats ou les étoiles. Au contraire, les entités sociales, quoique dépendantes des humains sont, selon Haslanger, aussi réelles que les entités dites naturelles. Haslanger affirme que puisque les liens entre les individus composant les catégories « femme » et « homme » sont réels et objectifs, les catégories elles-mêmes s'inscrivent dans notre monde comme des entités réelles à part entière. Ainsi, affirmer que les catégories de genre sont métaphysiquement objectives revient à affirmer qu'elles existent, et ce, indépendamment du jugement subjectif d'un individu particulier, bien qu'elles dépendent d'institutions sociales et de schémas sociaux pour exister dans leur forme particulière.

Pour bien saisir cette distinction, Haslanger suggère de comparer la catégorie des femmes (ou des hommes) à celle des propriétaires. Les propriétaires sont des

personnes ayant un ou plusieurs logements à louer, occupés par des locataires. Ils constituent un groupe partageant ce trait commun, qui est social; néanmoins, leur existence est réelle, car elle ne dépend pas d'un jugement particulier et subjectif. Les propriétaires existent plutôt en vertu d'une propriété qu'ils possèdent objectivement. Par ailleurs, il existe des distinctions réelles entre les propriétaires et les locataires, séparant ces deux groupes en fonction de propriétés différentes. Cette capacité de dresser les limites entre différents individus constitue, pour Haslanger, un signe clair de la réalité de ces groupes : « Je comprends par cela [qu'un type soit réel] que les frontières de ce type – déterminant qui est et qui n'est pas un membre de ce type – correspondent à des différences réelles » (Haslanger 2012, p. 203). Donc, si un type est réel, cela signifie que les affirmations à son sujet possèderont une valeur de vérité. Dans la même logique, les femmes constituent un groupe qui est uni par des relations sociales et qui est maintenu en place par des institutions. Le groupe demeure néanmoins objectif, car la propriété qui les unit ne dépend pas de la perception d'autrui, et cette propriété les différencie d'autres groupes, notamment de celui des hommes[43]. De plus, il est possible d'affirmer certaines choses sur le groupe des femmes qui sont vraies ou fausses, puisque la catégorie réfère à certains individus dans le monde.

Normalement, lorsqu'on affirme qu'une chose est socialement construite, on sous-entend que cette chose n'est pas tout à fait réelle ou que son existence n'est en quelque sorte qu'une illusion. Or, ceux et celles qui argumentent en faveur de la réalité ou de l'objectivité du genre sont souvent portés à croire qu'en dépit du

[43] Il semble important ici d'éclaircir une certaine ambigüité de la proposition de Haslanger : appartenir à la catégorie « femme » dépend de l'interprétation et de la perception des marqueurs physiques d'un individu, et du traitement qui découle de cette interprétation, même si la catégorie, en tant que type objectif, n'existe pas en fonction de la perception individuelle d'autrui, mais bien en fonction du système et des institutions sociales qui la génère. En effet, si l'assignation d'un individu à une catégorie de genre dépend de la perception d'autrui (en vertu d'un système de croyances et de normes préétabli qui structure les relations entre les individus), l'existence des catégories dans leurs formes précises (en d'autres mots, les caractéristiques du système du genre actuel) n'est pas le fruit d'une perception, mais d'une trame institutionnalisée d'interactions sociales.

caractère social des représentations et des normes liées au genre, celui-ci demeure ancré dans des institutions et des pratiques qui façonnent nos vies. Haslanger entend de cette façon la construction sociale : la construction sociale ne remet pas *de facto* en question la réalité de la chose construite. Plutôt, les catégories de genre, puisque construites, doivent être comprises, non pas comme des types unifiés par les caractéristiques intrinsèques (voire biologiques ou naturelles) de leurs membres, mais bien par leurs caractéristiques relationnelles, dont la base est sociale. En effet, appartenir à une catégorie de genre ou à une autre signifie posséder les caractéristiques relationnelles appropriées, c'est-à-dire s'inscrire dans des mécanismes complexes de subordination et de domination liés à l'interprétation des corps sexués. Le but des tenants du constructivisme est de lever le voile sur cette organisation sociale, de la rendre saillante et, ainsi, de récuser son caractère naturel. Par conséquent, si l'on pense que le genre est correctement défini par ce schéma particulier de relations sociales et, qu'en plus de cela, il consolide des groupes d'individus unifiés socialement, alors il est, pour Haslanger, à la fois objectif et socialement construit.

Rappelons, en conclusion, les principaux éléments de la proposition défendue par Haslanger. Tout d'abord, elle ne vise ni à examiner le concept (ou les variations dans le concept) ordinaire du genre ni à établir une définition qui délimiterait correctement l'extension du terme selon son usage ordinaire. Il s'agit plutôt de proposer une définition qui précise la manière dont le genre devrait être conceptualisé, d'une part pour remédier à une tendance fallacieuse et répandue à « naturaliser » les catégories de genre, et d'autre part, pour permettre à ces catégories de fonctionner comme des outils intéressants, autant pour l'avancement de la théorie que pour la poursuite des objectifs politiques des féministes. Elle en arrive à la proposition suivante : les catégories de genre découleraient d'une structure sociale, plus précisément d'un réseau de relations, de rôles et de fonctions, au sein duquel opère une hiérarchie qui

privilégie systématiquement un groupe (les hommes) au détriment d'un autre (les femmes), et qui se déploie dans des contextes particuliers (économiques, sociaux, familiaux, sexuels, etc.). Cette hiérarchie est maintenue et justifiée par les croyances et les normes associées à certains traits physiques perçus (réels ou imaginés) chez les individus, jugés comme étant des « marqueurs » de leur rôle sexuel dans la reproduction. Un second pan du projet de Haslanger, tout aussi important que le premier, est de démontrer que les notions de « réalité » et d'« objectivité » ne s'appliquent pas seulement aux éléments fondamentaux ou naturels du monde, mais aussi aux catégories qui sont unifiées par le partage de certaines propriétés sociales et aux catégories socialement construites. Même si les catégories de genre sont construites socialement, c'est-à-dire que leur cohésion repose sur des caractéristiques sociales et non naturelles de leurs constituants, elles constituent néanmoins des types objectifs, c'est-à-dire des structures réelles du monde. Dans cette perspective, construction sociale et objectivité ne sont pas deux antonymes; en effet, un groupe constitué socialement, c'est-à-dire un groupe dont l'unité est maintenue par un ensemble de relations sociales, n'est pas moins objectif qu'un groupe dont l'unité serait fondée sur une base naturelle.

2.2 Objectivité des identités sexuées et réalité des identités sociales chez Linda Martín Alcoff

Dans son important ouvrage *Visible Identities* (2012), la philosophe américaine Linda Martín Alcoff se porte à la défense des identités sociales[44], répondant aux diverses

[44] Suivant Turner et Tajfel (1979), l'identité sociale se définit comme la partie du « soi » qui résulte de la conscience que détient un individu d'appartenir à un groupe social, ainsi que la valeur et la signification émotionnelle qu'il ou elle attache à cette appartenance. En psychologie sociale, cette notion est au cœur de l'étude du comportement et des conflits intergroupes. Dans *Visible Identities*, Alcoff propose une lecture philosophique de ce concept, en questionnant la manière dont l'identité

critiques émises à leur égard et soulignant d'importants motifs pour reconnaître leur réalité ontologique (Alcoff 2006b, p. 5). À travers les essais composant cet ouvrage, les uns portant sur la race et l'ethnicité, les autres sur le genre et le sexe, Alcoff conceptualise les identités sociales comme émergeant des positions que l'on occupe à l'intérieur de certains patrons de relations sociales et qui opèrent comme « des horizons à partir desquels certains aspects et certaines couches de la réalité deviennent visibles » (Alcoff 2006c, p. 43). Appartenir à une catégorie de genre, ou embrasser une ou plusieurs identités raciales ou ethniques, c'est avoir accès à un segment particulier de la réalité qui influence à la fois la compréhension de soi et la compréhension du monde. Malgré la réserve exprimée au cours des dernières années par des philosophes et penseurs d'allégeances politiques diverses, qui voient d'un œil suspicieux le renforcement des identités sociales[45], Alcoff soutient qu'il est important de reconnaître leur rôle, à la fois dans la constitution des individus et dans celle du corps social, et ce, afin de produire une analyse de l'oppression qui prendrait en compte les obstacles structurels limitant les possibilités d'épanouissement de certains groupes (Alcoff 2006b, p. 6). Comme Haslanger, Alcoff propose une ontologie réaliste des catégories de genre et de race; ces catégories se distinguent, d'ailleurs, de catégories comme celles de classe ou de religion, puisqu'elles sont inscrites

---

sociale modifie les rapports à la subjectivité, à l'expérience personnelle et à la connaissance (Alcoff 2006b, p. 8).

[45] Les critiques de l'identité sociale diffèrent en fonction de leur position sur l'échiquier politique. Les critiques libérales affirment que les identités sociales fortement ancrées mettraient en péril le processus démocratique et nuiraient à la cohésion sociale. Comme le souligne Alcoff, dans la tradition libérale, ces identités de groupe doivent être délaissées au profit de l'autonomie et de la raison individuelle au moment d'entrer dans la sphère délibérative, pour que tous puissent peser le pour et le contre de leurs positions sur la base de considérations objectives, prenant en compte le bien-être de tous et non celui de leur groupe social (Alcoff 2006c, p. 23). Les critiques issues de la gauche craignent quant à elles la réification de l'identité sociale et les politiques qui font primer la reconnaissance culturelle sur la lutte des classes et la répartition équitable des richesses matérielles. L'accent placé sur l'identité sociale freinerait toute amorce d'une politique progressiste qui pourrait rassembler une majorité dédiée à une répartition plus juste des ressources, puisque cette lutte se morcellerait aussitôt en revendications spécifiques propres aux divers groupes composant la société (Alcoff 2006c, p. 25).

directement sur les corps, sont difficilement dissimulables, et, par ce fait, immanquablement visibles.

Cet aperçu de l'ouvrage *Visible Identities* révèle l'étendue de la pensée d'Alcoff, une pensée touchant de multiples thématiques et répondant à une étonnante diversité de courants théoriques. Parmi ce vaste corpus, nous nous intéresserons, dans cette section, à ses travaux portant sur les identités et catégories de genre et de sexe. Plus précisément, nous chercherons à comprendre la thèse objectiviste que défend Alcoff quant à la différence sexuelle et aux catégories, qu'elle nomme « identités sexuées[46] », qui en découlent. Cette thèse est la suivante : il est possible de défendre une position objectiviste des identités sexuées qui n'est pas déterministe et qui est philosophiquement valide (Alcoff 2006a, p.154). Une position objectiviste de l'identité sexuée qui consiste à concevoir « la catégorisation des êtres humains selon le sexe comme ayant des fondements métaphysiques solides, irréductibles à des motifs idéologiques » (Alcoff 2006a, p. 154). Alcoff soutiendra, à l'encontre des féministes antinaturalistes, qu'il est nécessaire d'intégrer les différences biologiques et anatomiques entre les hommes et les femmes à une théorie de la différence sexuelle, mais que ces apports irréductibles de la biologie dans la consolidation des identités sexuées n'ont pas à déterminer comment ces catégories seront interprétées socialement.

Nous pouvons comprendre les travaux d'Alcoff sur le genre et le sexe comme comportant deux volets, correspondant à deux articles importants, écrits à une

[46] Comme mentionné dans l'introduction de ce mémoire, la thèse d'Alcoff diffère de manière importante de celle de Haslanger : alors que cette dernière proposait de voir les catégories de genre comme objectives, sans aborder directement le statut des catégories de sexe, Alcoff, quant à elle, défend l'objectivité des identités sexuées. Bien qu'Alcoff ne fournisse pas de définition explicite de cette notion, on peut comprendre l'identité sexuée, telle qu'elle l'emploie, comme la partie du soi qui se reconnaît comme un être sexué, avec les possibilités et les limites reproductives que cela entraîne. Il est à noter qu'Alcoff utilise autant les termes *femme* et *femelle* (ainsi que *homme* et *mâle*) pour se rapporter à des identités sexuées spécifiques.

quinzaine d'années d'intervalle. Le premier volet, qui comprend la contribution d'Alcoff à la discussion sur la définition de la catégorie « femme », telle que présentée dans l'article « Cultural Feminism versus Post-Structuralism : The Identity Crisis in Feminist Theory » (1988), développe les implications épistémologiques et politiques d'une identité sociale vue comme fondée dans la position sociale des individus. Dans cet article, Alcoff introduit la notion de « positionnalité » (*positionality*) pour expliquer ce qui unit les membres de la catégorie « femme », proposant ainsi que le fondement de cette catégorie soit la position sociale des membres, plutôt que quelconque propriété essentielle ou biologique. Le second volet comprend la présentation de la thèse objectiviste d'Alcoff. Dans l'article « The Metaphysics of Gender and Sexual Difference » (2006a), Alcoff défend la thèse objectiviste décrite ci-dessus et propose, plus spécifiquement, de comprendre les identités sexuées comme trouvant leur fondement objectif dans la relation de possibilité différenciée qu'ont les hommes et les femmes eu égard à la reproduction. Cette différence de potentialité entre les hommes et les femmes à l'égard de leurs capacités et de leurs fonctions reproductives consoliderait, selon Alcoff, les identités sexuées comme des catégories objectives, mais cette objectivité n'entraînerait pas pour autant que l'hétérosexualité soit le mode d'appariement « normal » ou « naturel » (Alcoff 2006a, p. 154). Alcoff soutient, à l'encontre des critiques antinaturalistes, qu'il est possible de défendre l'objectivité des identités sexuées sans raviver un déterminisme biologique et sans non plus entériner l'hétéronormativité.

Le but de cette section sera de comprendre comment une thèse objectiviste de l'identité sexuée (second volet présenté ci-dessus) peut être compatible, selon Alcoff, avec une vision de l'identité des femmes comme fondée dans la position sociale qu'elles occupent (premier volet), ou, autrement dit, d'examiner comment l'objectivisme des catégories « homme » et « femme » est compatible avec une approche constructiviste de celles-ci, ce qui d'ailleurs constitue l'objet de notre

première question de recherche. En effet, Alcoff propose une vision de l'objectivité des identités sexuées qui stipule que bien qu'il existe certaines restrictions reproductives, imposées par la nature et distinguant les corps mâles et les corps femelles en vertu de leurs capacités et fonctions reproductives, ni la nature ni la biologie ne sauraient déterminer la constitution de nos organisations sociales. Avant d'élaborer davantage cette proposition, nous devons exposer les deux volets des travaux d'Alcoff sur le genre et le sexe : nous aborderons donc ses écrits chronologiquement, présentant d'abord le premier volet qui se concentre sur le débat entre féministes culturelles et féministes poststructuralistes autour du statut de la catégorie « femme » et qui comprend la solution proposée par Alcoff, à savoir la notion de positionnalité. Nous passerons alors au second volet, en présentant d'abord les raisons qui amènent Alcoff à s'opposer à une position antinaturaliste des identités sexuées. Puis, nous aborderons plus en détail la thèse objectiviste qu'elle propose. Nous verrons finalement comment Alcoff défend la compatibilité de l'objectivité des identités sexuées et de la positionnalité des identités sociales et nous passerons en revue quelques implications de ces thèses.

2.2.1 Identités sociales des femmes : entre essentialisme et nominalisme des catégories de genre

Déterminer les critères d'appartenance à la catégorie « femme » est un projet hasardeux pour les théoriciennes féministes. S'il semble nécessaire de définir le concept fondateur du féminisme, d'emblée, d'importantes difficultés apparaissent : en effet, le concept est marqué par l'histoire de la domination de celles qu'il vise à dénoter et les rectifications proposées courent aussitôt le risque de reconduire à nouveau une forme ou une autre de domination ou d'exclusion. C'est à ce problème que répond l'article « Cultural Feminism versus Post-Structuralism : The Identity

Crisis in Feminist Theory » (1988), qui examine deux approches mises de l'avant depuis l'émergence de la deuxième vague du féminisme et qui proposent des réponses opposées et irréconciliables à la question de la définition de la catégorie « femme » — aucune ne s'avérant, selon Alcoff, entièrement satisfaisantes.

Dans cet article, Alcoff présente la controverse qui oppose d'un côté, les féministes culturelles et de l'autre, les féministes poststructuralistes[47], et qui est essentiellement un débat entre des positions essentialistes et nominalistes du genre. En effet, la question centrale du débat peut être résumée de cette façon : y a-t-il un fondement stable et immuable à la catégorie « femme », telle une essence féminine, ou bien la catégorie « femme » est-elle plutôt une construction idéologique sans fondement dans le réel? Selon Alcoff, les féministes culturelles, qui prônent généralement une forme ou une autre d'essentialisme, soutiennent que notre culture en est une de suprématie mâle, où les hommes détiennent le pouvoir de définir, de dévaluer et de dénigrer les caractéristiques féminines. Elles critiquent non pas le projet de déterminer ces qualités féminines, mais la manière pernicieuse dont elles sont définies, puis imposées comme des faits immuables et naturels. Que ce soit en revalorisant les propriétés biologiques des femmes ou en critiquant la masculinité et ses contrecoups sur la culture et la politique, les féministes culturelles tendent généralement à préserver et à mettre en relief les différences entre hommes et femmes. À l'opposé, les féministes poststructuralistes accusent les féministes culturelles d'ignorer la véritable cause de l'oppression des femmes. En s'engageant à leur tour dans le projet de définir les caractéristiques féminines, elles contribuent, même si c'est contre leur gré, à l'assujettissement des femmes. En effet, l'idée qu'il existerait une essence

[47] Pour les besoins de cet article, Alcoff propose de considérer la théorie féministe comme étant composée de deux courants de pensée clairement distincts l'un de l'autre. Elle affirme, dans un post-scriptum de l'article, que les généralisations qui résultent inévitablement de la catégorisation de cette littérature en deux courants englobant des tendances théoriques vastes et hétérogènes sont néanmoins légitimes puisqu'elles permettent de déterminer où se situent les divergences théoriques et méthodologiques entre ces derniers, ainsi que de cerner leurs différences fondamentales (Alcoff 2006a, p. 150).

féminine a longtemps servi à maintenir les femmes sous le joug d'un pouvoir masculin, qu'il soit social, économique, domestique ou sexuel : en réalité, une telle essence féminine n'existe pas et postuler son existence nuirait à la destruction de la hiérarchie entre hommes et femmes, en plus de renforcer l'illusion qu'il existe des identités de genre fixes et déterminées (Alcoff 1988, p. 407). La théorie poststructuraliste s'inscrit en faux contre l'idée d'un sujet possédant une identité essentielle et met plutôt l'accent sur les discours de pouvoir qui constituent les sujets à l'intérieur de matrices de subordination et de domination. La perspective féministe des théories poststructuralistes emprunte une voie similaire pour délimiter et critiquer les processus de pouvoir qui mènent à la définition de la catégorie de femme. La théorie poststructuraliste se trouve alors confrontée avec le problème de l'autonomie du sujet et de sa liberté d'action individuelle et politique : en effet, souligne Alcoff, il semble qu'en réduisant l'individu aux forces sociales qui le constituent, on lui retire en même temps le pouvoir d'agir sur ces forces et de se construire une identité à l'extérieur de cette matrice (Alcoff 1988, p. 416)[48]. L'approche poststructuraliste n'est pas dénuée d'intérêt, dit-elle, mais elle enjoint aux féministes de s'opposer à toute forme de projet politique basée sur la reconnaissance d'une identité propre aux femmes : « [Le poststructuralisme] limite le féminisme à des tactiques négatives de réaction et de déconstruction [...] en discréditant la possibilité qu'il existe des subjectivités particulières et épistémologiquement significatives » (Alcoff 1988, p. 421).

Alcoff affirme que la « crise identitaire » que traverse la théorie féministe naît d'un faux dilemme qui nous prescrirait de trancher entre l'une ou l'autre de ces options théoriques. D'une part, Alcoff critique sévèrement les théories féministes de l'identité

[48] Alcoff nuance néanmoins cette affirmation : La théorie poststructuraliste reconnaît une certaine agentivité aux sujets, puisque qu'elle reconnaît la possibilité que les sujets s'organisent autour d'une lutte politique (souvent axée vers le futur), bien que celle-ci demeure négative. Ici, Alcoff cite l'article « Women Can Never Be Defined » de Julia Kristeva (1981) qui souligne la fonction négative de toute lutte féministe.

qui versent dans une rhétorique essentialiste, figeant l'identité d'un groupe autour d'un trait ou d'un caractère immuable et anhistorique. Elle demeure, d'autre part, tout aussi méfiante à l'égard des perspectives poststructuralistes qui rejettent la possibilité même de circonscrire différents groupes identitaires, ceux-ci étant vus plutôt comme des entités fictives créées et entretenues par les discours dominants pour maintenir en place certains mécanismes de pouvoir (Alcoff 1988, p. 421). Constatant les échecs conceptuels auxquels mènent respectivement ces deux positions, Alcoff propose une voie médiane, qui lui permettrait de retenir la notion d'identité sociale des femmes, sans l'engager pour autant à adopter une métaphysique de la substance (voire ici, à devoir postuler une entité féminine essentialiste et immuable). Son objectif étant de retenir les avantages de chacune de ces positions en évitant leurs implications moins heureuses, il lui faut défendre une position qui lui permet de formuler des énoncés représentatifs de certains groupes sociaux distincts les uns des autres, comme l'autorise le féminisme culturel, tout en acceptant la grande variabilité des individus qui composent ces groupes et en reconnaissant les déterminismes sociaux qui façonnent inévitablement les individus, comme le démontre efficacement le féminisme poststructuraliste (Alcoff 1988, p. 422).

2.2.2 Les femmes comme « sujets positionnels »

Pour saisir les diverses facettes de l'identité sociale – sa complexité, sa fluidité, son instabilité, son hybridité – tout en préservant son importance pour la compréhension de soi et du monde, Alcoff développe l'idée de l'identité sociale comme « positionnalité » *(positionality),* ce qui lui permet d'éviter de tomber, d'un côté, dans la réification d'une identité de groupe idéale, et, de l'autre côté, dans un nominalisme radical qui ferait de l'individu un produit entièrement déterminé par les discours sociaux, dépourvu d'une identité partagée avec d'autres à partir de laquelle formuler des revendications politiques. La positionnalité permet de comprendre le sujet social

comme occupant une position donnée au sein d'un patron déterminable d'habitudes, de pratiques et de discours, ceux-ci ancrés historiquement, donc toujours assujettis aux particularités du contexte social et culturel (Alcoff 1988, p. 433). Les sujets « positionnels » forgent leur identité à partir de cette perspective commune qu'ils partagent avec d'autres. Ainsi, l'identité sociale émergerait non pas de caractéristiques personnelles et innées (comme l'héritage ancestral ou la biologie par exemple), mais de cette position commune qui est relative à un réseau déjà établi d'institutions sociales, de normes et de croyances. Bien que la position que nous occupons soit relative et non innée, elle permet tout de même de formuler certaines généralisations sur les groupes et les identités. Le concept de positionnalité pallie les lacunes du féminisme culturel et du féminisme poststructuraliste en ancrant les sujets dans une époque et dans une culture précise. Il permet également d'expliquer comment les groupes sociaux acquièrent, à partir de ce contexte, la capacité d'agir politiquement, et ce, sur la base de leur appartenance à un groupe partageant une même conscience politique :

> La subjectivité (ou l'expérience subjective d'être une femme) et l'identité même d'être une femme sont constituées par la position des femmes. [...] Le concept de femme comme positionnalité montre comment les femmes font usage de leur perspective positionnelle comme d'un lieu à partir duquel interpréter et construire des valeurs plutôt que comme d'un lieu où existe déjà un ensemble prédéterminé de valeurs (Alcoff 1988, p. 434).

La notion de positionnalité permet à Alcoff de conceptualiser le genre non pas comme un état de fait, mais comme une position sociale particulière à partir de laquelle il est possible d'agir politiquement, et qui est par ailleurs vouée à se transformer au fil du temps. Alcoff affirme effectivement que ce sont les facteurs et les conjonctures extérieurs qui définissent ce qui constitue le genre, plutôt que certaines caractéristiques intemporelles qui seraient inhérentes aux hommes et aux femmes. Mais cela n'entraîne pas pour autant qu'être une femme dépende purement

d'éléments externes, de conjonctures historiques et de contingences culturelles, ce qui ferait de la femme le réceptacle passif d'une identité façonnée par ces forces, mais signifie, au contraire, qu'autant les femmes que les hommes contribuent à façonner la position, le contexte et les conjonctures qui les définissent. Par exemple, une prise de conscience féministe, entendue comme le passage d'une vision naïve des relations entre hommes et femmes à l'acquisition d'une vision des relations sociales entre les sexes qui met en lumière les mécanismes d'oppression structurelle que vivent les femmes, à divers degrés et dans différents domaines, peut engendrer de nouvelles croyances sur le monde, modifier l'expérience personnelle et mener à une révision permanente de la manière de conceptualiser les femmes.

Il existe un contraste important entre la thèse d'Alcoff et la thèse de Haslanger quant à leur manière de comprendre l'idée des catégories de genre comme relevant de la position sociale spécifique des hommes ou des femmes. En effet, chaque auteure aborde la position sociale des individus comme jouant un rôle important dans la consolidation des catégories de genre. Or, chez Haslanger, cette position est déterminée structurellement : elle est assignée non pas de façon idiosyncrasique, c'est-à-dire en fonction de la volonté et des particularités propres à l'individu en question, mais de manière systématique, en vertu d'un système de croyances et de normes préétabli qui structure les relations entre les individus. Chez Alcoff, la position sociale est plutôt conçue à partir du point de vue de l'individu. Alcoff met l'accent sur les considérations personnelles et non structurelles qui mènent l'individu à se reconnaître comme occupant une position particulière; la positionnalité, en ce sens, est une théorie qui explique les liens entre la subjectivité individuelle et l'identification à un groupe social. Cette différence de perspective entre ces deux auteures entraîne une conséquence importante : l'agentivité des femmes, c'est-à-dire leur capacité de se reconnaître comme instigatrices du changement et comme interprètes de leur propre identité, est au cœur du propos d'Alcoff (alors que

l'agentivité n'est pas directement mise de l'avant dans les définitions structurelles que propose Haslanger, laissant à cette notion un rôle périphérique dans sa théorie). La théorie positionnelle d'Alcoff a en effet l'avantage de révéler la manière dont l'identité de genre est à la fois imposée de l'extérieur et toujours interprétée et redéfinie par chaque individu.

2.2.3 De la positionnalité à l'objectivisme des identités sexuées

Comme nous l'avons vu, Alcoff développe le concept de positionnalité dans un article paru en 1988 pour définir la catégorie « femme » comme réelle, tout en reconnaissant sa fluidité et sa sensibilité aux contextes socioculturels desquels elle émerge. Elle échappe ainsi au reproche d'essentialiser les femmes tout comme à celle de leur retirer leur autonomie et leur capacité de se mobiliser autour de revendications communes. En confirmant la légitimité de la catégorie « femme », Alcoff nous autorise à parler au nom des femmes, et à affirmer certaines choses sur elles, même si nous devons néanmoins proscrire « les déclarations universelles sur la nature de l'oppression des femmes ou sur le contenu de leurs objectifs politiques » (Alcoff 2006a, p. 152). Or, lorsqu'elle reviendra sur la question du genre et du sexe en 2006 dans un article intitulé « The Metaphysics of Gender and Sexual Difference », il ne sera plus question de défendre la légitimité de la catégorie « femme » ni de trancher sur une définition appropriée pour celle-ci. Il s'agira plutôt, cette fois-ci, d'examiner « l'identité spécifiquement genrée des femmes et la base de celle-ci dans la différence sexuelle » (Alcoff 2006a, p. 152). Ici, Alcoff argumentera, à l'encontre de ce que soutiennent les féministes antinaturalistes, que les identités sexuées sont métaphysiquement objectives. Avant de décrire davantage la manière dont Alcoff conçoit cette objectivité de l'identité sexuée, il est important d'aborder

quelques considérations qui l'incitent à transposer de cette façon le débat sur le statut du genre et du sexe.

Constatant le virage anti-essentialiste qui a marqué la philosophie féministe depuis les années 90 (Spelman 1988, p. 16, Young 1994 p. 715), Alcoff conclut, dans « The Metaphysics of Gender and Sexual Difference » que les « anti-essentialistes » ont, en quelque sorte, remporté la première manche. Or, elle soutient également que le débat initial autour de la catégorie « femme » fut mal posé, faisant du concept d'essentialisme une cible particulièrement vulnérable aux critiques féministes[49].

En effet, l'essentialisme est généralement perçu comme une position philosophique indéfendable sur le plan politique, qui dès qu'elle est évoquée, est automatiquement accusée d'encourager un retour au déterminisme biologique et, ainsi, de nuire au dépassement des stéréotypes genrés et de l'oppression des femmes[50]. Alcoff avance

---

[49] Plus spécifiquement, Alcoff affirme que « les termes conventionnels du débat sur l'essentialisme sont considérés par plusieurs comme étant erronés puisqu'ils présenteraient un portrait anhistorique et faussement homogène de ce qu'entraîne l'essentialisme comme concept ou comme doctrine. Si les essentialistes sont coupables d'homogénéiser à l'excès la catégorie de femme, les anti-essentialistes sont, en revanche, coupables d'homogénéiser à l'excès la catégorie ou l'idée de l'essentialisme » (Alcoff, 2006a, p. 152).

[50] Un exemple de ce genre d'accusation est le cas de Carol Gilligan, qui a postulé, dans son ouvrage *In a Different Voice* (1982), qu'il existe un type de raisonnement moral distinct, mais tout aussi valide, que le raisonnement basé sur les valeurs de justice et d'universalité. Ce type différent de raisonnement moral, plus sensible aux contextes particuliers et aux relations entre les individus (*care ethics*), et de façon générale, associé aux réflexions morales propres aux femmes, a été considéré, par les psychologues et les éthiciens mâles, comme moins étant moins développé ou moins sophistiqué que le raisonnement qui se fonde sur des critères de justice (*ethics of justice*). La suggestion de Gilligan que les femmes ont une conception relationnelle du soi et de l'expérience morale a néanmoins été critiquée pour sa conception essentialiste des femmes (voir, entre autres, l'article de Nicholson et Fraser, *Social Criticism without Philosophy : An Encounter Between Feminism and Postmodernism*). En effet, en affirmant que c'est le sexe de l'individu (plutôt que d'autres facteurs comme sa race, sa classe ou son orientation sexuelle) qui prévaut dans la détermination de ses intuitions morales, Gilligan a été accusée d'avancer une définition anhistorique et faussement universelle de l'identité morale des femmes, qui nuirait, par ailleurs, à la lutte féministe en ravivant le spectre du déterminisme biologique. Or, s'il demeure critiquable sur ces aspects, le projet de Gilligan est à la fois politique et anti-déterministe et ne semble pas mériter l'opprobre qu'il a reçu de la part de certaines théoriciennes féministes : d'abord,

que c'est la volonté de contrer un possible retour du déterminisme biologique qui a motivé cette méfiance excessive entretenue à l'égard de l'essentialisme. Cette méfiance aurait, par la suite, mené non seulement à l'abandon de l'essentialisme, mais également au rejet de toute forme d'objectivisme dans la caractérisation des catégories « homme » et « femme », puisque l'objectivisme, comme l'essentialisme, appuierait, selon certains, l'immuabilité de la nature différenciée des sexes (Alcoff 2006a, p. 153). Alcoff juge cette accusation injustifiée et entreprendra de démontrer qu'une position objectiviste de l'identité sexuée n'est pas forcément déterministe (Alcoff 2006a, p. 154).

Selon Alcoff, le rejet de l'essentialisme et de l'objectivisme fut largement motivé par des considérations politiques, plus précisément par la crainte d'entériner un déterminisme biologique qui nuirait à la progression des luttes féministes. De motivations politiques similaires inciteraient l'adoption de positions antinaturalistes du sexe qui soutiennent, rappelons-le, que le sexe est le « marqueur de la division sociale » plutôt que la cause ou le fondement de celle-ci, que les catégories de sexe sont des constructions sociales issues d'un rapport de force qui constitue les femmes comme les objets de la domination masculine, sans fondement autre que symbolique dans la biologie, et que la catégorisation binaire des sexes reconduit toujours l'hétéronormativité[51]. Or, Alcoff souligne que si l'idée de « nature » a longtemps servi à maintenir les femmes sous le joug de la domination masculine, l'abandon complet de cette notion pourrait également compromettre l'émancipation des femmes (Alcoff 2006a, p. 161).

Gilligan affirme explicitement que la perspective du care n'est ni déterminée biologiquement ni réservée exclusivement aux femmes. Puis, elle dénonce que cette perspective ait été (et continue d'être) dévaluée sur la base de son association au domaine féminin et plaide pour qu'elle soit reconnue comme une forme valide de raisonnement moral, au même titre que le raisonnement fondé sur la justice.

[51] Voir section 1.2.2 de ce mémoire pour un survol des principaux arguments antinaturalistes.

Il est vrai que « la nature » a souvent été employée pour démontrer l'infériorité des femmes et pour justifier leur subordination sociale. Plusieurs féministes ont révélé, d'ailleurs, les ressemblances qu'a la dichotomie entre « nature/culture » avec la dichotomie « homme/femme » : la dévalorisation des femmes par rapport aux hommes va de pair avec la dévalorisation de la nature par rapport à la culture, les femmes étant symboliquement associées à la nature, alors que les hommes le sont à la culture (Ortner 1974, p. 72). Cependant, la transcendance totale de la nature est-elle véritablement synonyme de libération des femmes, comme semblent suggérer les féministes antinaturalistes? Alcoff considère que la volonté féministe de transcender le monde naturel, projet hérité des philosophes des Lumières, naît en grande partie de la valeur négative associée à la nature et non des contraintes de la nature elle-même. Elle ajoute :

> La nature ne peut être transcendée de cette façon. Tout ce que nous fabriquons, transformons et construisons est en processus de changement et de décomposition, tout comme nous le sommes nous-mêmes [...] La transcendance, dans la mesure où elle signifie un retrait complet des processus naturels, n'existe que dans nos têtes. (Alcoff 2006a, p. 161)

Ainsi, plutôt que de questionner cette dévaluation transculturelle de la nature par rapport à la culture, les théories antinaturalistes choisissent de couper les liens entre les femmes et la nature en espérant ainsi les libérer de leur subordination historique. Par ailleurs, Alcoff juge cette position problématique, puisque les théories antinaturalistes, en plus de laisser indemne la hiérarchie implicite entre nature et culture, semblent fonder leur refus du naturalisme sur une stratégie politique plutôt que sur des arguments fondés sur les possibilités et les limites du monde naturel (Alcoff 2006a, p. 161). Alcoff conclut qu'étant donné l'inéluctabilité des processus naturels, nous devons travailler à repenser notre relation à la « nature », plutôt qu'à la transcender. La thèse objectiviste de l'identité sexuée que nous verrons dans la section suivante constitue, selon elle, un pas dans cette direction.

2.2.4 La thèse objectiviste des identités sexuées : relations de possibilité différentielles des hommes et des femmes dans la reproduction

La thèse objectiviste des identités sexuées d'Alcoff s'inscrit en continuité avec les travaux des premières féministes constructivistes qui soulignent une dichotomie entre l'universalité du sexe biologique et la variabilité de ses interprétations culturelles. En effet, Alcoff affirme, à l'instar de Simone de Beauvoir il y a de cela plus d'un demi-siècle, que la division des sexes relève de faits biologiques et non pas d'un événement dans l'histoire de l'humanité (Alcoff 2006a, p. 171). Si ces faits biologiques génèrent sans conteste une multitude d'interprétations culturellement déterminées, la division qu'ils marquent entre les corps mâles et les corps femelles demeure quant à elle objective – en d'autres mots, la différence entre les sexes constitue un fait métaphysiquement irréductible. Selon Alcoff, la différence entre les sexes provient, plus précisément, des fonctions différenciées des hommes et des femmes dans la reproduction. Alcoff énonce cette thèse objectiviste de l'identité sexuée de la façon suivante :

> *Les femmes et les hommes sont différenciés en vertu de la relation de possibilité différente que chaque groupe entretient relativement à la reproduction biologique, où la reproduction biologique se réfère aux actes de conception, d'accouchement et d'allaitement impliquant notre propre corps* (Alcoff 2006a, p. 172, en italique dans le texte original).

La clé de l'objectivité de l'identité sexuée est donc, pour Alcoff, la « relation de possibilité » distincte qu'ont les femmes et les hommes avec la reproduction. Alcoff précise qu'il faut comprendre ici la notion de possibilité non pas comme se référant à une possibilité logique, mais bien comme ayant un sens plus proche de celui attribué

par Aristote à l'idée d'une « potentialité concrète[52] » (Alcoff 2006a, p. 172). Ceci permet à Alcoff d'affirmer que les femmes et les hommes, y compris ceux et celles qui sont infertiles ou qui ne désirent pas avoir d'enfants, auront des expériences et des attitudes différentes face à la reproduction, puisque celles-ci seront façonnées par leurs potentialités reproductives. La « relation de possibilité » relativement à la reproduction se réfère donc à l'éventail des capacités reproductives potentielles que possèdent les êtres humains mâles et femelles, sans égard au fait que ces capacités soient un jour réalisées concrètement ou non. Autrement dit, ces derniers, affirme Alcoff, auront, en raison de cette relation différentielle, un rapport différent à la reproduction, même s'ils choisissent de ne jamais se reproduire, ou encore, s'ils en sont incapables. Finalement, bien que les implications politiques et sociales de cette « relation de possibilité » différenciée entre les deux sexes soient bien évidemment variées, l'existence de la relation différentielle entre les hommes et les femmes relativement à la reproduction demeure elle objective.

Une première inquiétude surgit quant aux éventuelles implications prescriptives de cette thèse. Plusieurs théoriciennes antinaturalistes ont avancé qu'une thèse descriptive comme l'objectivité des identités sexuées, établissant une différence fondamentale entre êtres humains mâles et femelles en vertu de leurs rôles dans la reproduction, contient une thèse prescrivant l'hétéronormativité comme norme exclusive, ou ce que Adrienne Rich a nommé la contrainte à l'hétérosexualité (*compulsory heterosexuality*) (Rich 1980, p. 632, Wittig 1980b, p. 48). Ces auteures affirment que l'hétérosexualité, plus qu'une forme parmi d'autres d'appariement sexuel et reproductif, constitue une institution politique, dictant ce qui constitue la

[52] Alcoff n'élabore pas davantage cette idée empruntée à la métaphysique d'Aristote. Nous pouvons ajouter que la notion de potentialité semble différente de celle de possibilité dans la mesure où dire d'une chose qu'elle en est potentiellement une autre, c'est affirmer que cette chose contient déjà certaines propriétés en vertu desquelles elle pourrait prendre la forme d'un ensemble (limité) d'autres choses. Par exemple, la glaise a la potentialité de devenir une tasse, un vase ou une brique, mais non un métal ou un animal (Shields 2008, section 8).

norme et établissant les frontières du naturel. L'hétérosexualité comme institution politique serait en outre justifiée par l'idée que la différence entre les sexes mâle et femelle est objectivement fondée (Wittig 2007, p. 38-39).

Alcoff répond à cette critique en affirmant qu'il est faux de prétendre qu'une thèse descriptive entraîne nécessairement une thèse prescriptive. Selon elle, l'objectivité des identités sexuées ne prescrit ni l'hétéronormativité ni l'hétérosexualité obligatoire. Il est vrai que l'acte de conception requiert le matériel biologique d'un mâle et d'une femelle, et que ceci constitue un fait objectif. Or, au-delà de la conception, rien dans cette thèse n'indique que les relations hétérosexuelles doivent constituer « la pierre angulaire de la reproduction de notre espèce » (Alcoff 2006a, p. 173). La reproduction, comme le souligne Alcoff, est une réalité bien plus large que le simple moment de conception : elle est inséparablement liée aux soins et à l'éducation des enfants, qui sans le soutien, l'amour et la protection d'adultes ne pourraient se développer adéquatement. Considérée ainsi, la reproduction de l'espèce ne requiert d'aucune façon que l'hétérosexualité soit le mode d'appariement dominant. Alcoff conclut donc que non seulement l'objectivité des identités sexuées ne mène pas à l'hétérosexualité obligatoire, mais soutient également qu'une telle prescription peut s'avérer dommageable pour les enfants et placer les mères en situation de vulnérabilité :

> Dans certaines situations sociales, la contrainte à l'hétérosexualité est manifestement nuisible à la reproduction, n'assurant ni le support ni les soins nécessaires pour une grossesse réussie, pour une prise en charge adéquate des enfants et pour tout ce qui est nécessaire au développement d'êtres humains matures et fonctionnels (Alcoff 2006a, p. 173).

L'approche globale d'Alcoff consiste à démontrer que le rejet de l'objectivité des identités sexuelles, et parallèlement, celui de l'idée que les catégories sexuelles soient

fondées sur des différences objectives entre les êtres humains, n'est pas le meilleur moyen de réfuter les théories déterministes qui attribuent des limitations innées aux femmes ou qui les contraignent à adopter des rôles sociaux restrictifs. En effet, si nous devons, dit-elle, éviter les thèses prescriptives qui renforcent l'hétéronormativité ou qui contribuent à l'assujettissement des femmes, ceci ne doit pas être fait en abandonnant toute tentative d'établir une théorie descriptive fidèle à la réalité. Alcoff croit, au contraire, que ce n'est qu'en supposant un réalisme ontologique modéré, et par conséquent, la possibilité qu'il existe une théorie descriptive qui corresponde à la réalité, que les critiques féministes peuvent être utiles : si l'objectif fondamental de la critique féministe est de proposer une solution de rechange aux mythes sociaux promouvant le déterminisme biologique et de démystifier les fausses croyances véhiculées sur la nature des femmes, il est essentiel de postuler préalablement qu'une meilleure description des catégories « homme » et « femme » puisse exister.

2.2.5 Compatibilité entre l'approche constructiviste et l'objectivisme chez Alcoff

Nous avons présenté, dans cette section, les travaux d'Alcoff sur le genre et sur le sexe en ordre chronologique; d'abord, nous avons approfondi les implications d'une approche positionnelle de la catégorie « femme ». Nous avons vu qu'Alcoff considère, d'une part, que les identités sociales, et le genre en particulier, sont socialement construites, c'est-à-dire qu'elles sont créées et façonnées par divers discours et relations de pouvoir et, d'autre part, qu'elles constituent des « horizons herméneutiques » à partir desquels les agents interprètent et définissent leur expérience du monde. Alcoff rejette cependant l'idée que les identités sociales soient entièrement déterminées par ces discours et relations de pouvoir, puisqu'elle reconnaît la possibilité que les agents résistent à certains discours et participent à une reformulation de ces identités. La manière dont se matérialisera la résistance aux

discours dominants est néanmoins conditionnée par les contextes sociaux, culturels et historiques dans lesquels se situent les agents. Finalement, si les identités sociales sont socialement construites, elles sont aussi réelles : leur unité provient du fait qu'elles décrivent des positions sociales communes donnant lieu à l'expérience sociale particulière des individus qui les occupent.

Puis, nous avons examiné la thèse objectiviste d'Alcoff, constituant le deuxième volet de ses travaux sur le sujet, qui s'inscrit, dit-elle, en continuité avec la notion de positionnalité. La thèse objectiviste postule que l'identité sexuée est objective, c'est-à-dire que les hommes et les femmes sont des groupes unifiés par une propriété dont l'existence ne dépend pas de l'esprit humain. La propriété en question est, nous l'avons vu, la relation de possibilité différente qu'ont les hommes et les femmes relativement à la reproduction. Selon Alcoff, l'objectivité des identités sexuées n'entraîne pas que l'hétérosexualité soit plus normale ou naturelle qu'une autre forme d'appariement sexuel ni qu'elle devrait être la configuration privilégiée des structures familiales : cette thèse entraîne simplement que les hommes et les femmes auront des expériences phénoménologiques divergentes relativement à la reproduction. Nous pouvons maintenant examiner comment ces deux thèses, la première affirmant que l'identité des femmes est constituée par leur position sociale, la seconde affirmant qu'elle est fondée dans leur relation de possibilité relativement à la reproduction, sont, selon Alcoff, compatibles l'une avec l'autre.

Selon Alcoff, que l'identité des femmes soit socialement construite n'exclut pas qu'elle soit également fondée dans une relation objective dont l'existence ne dépend ni de discours culturels ni de pratiques humaines (Alcoff 2006a, p. 175). La thèse objectiviste affirme que les hommes et les femmes se distinguent par leur rapport différentiel à un aspect fondamental de l'existence, à savoir la reproduction. Ce rapport différent conditionne autant leurs propres attentes et attitudes face à leurs

capacités reproductives que la réponse sociale générée par ces capacités. Notons que si les capacités reproductives des hommes et des femmes ne sont altérables que par la technologie (Alcoff 2006a, p. 165), les significations sociales qu'elles génèrent sont variables, sujettes à la critique et à la transformation. Alcoff veut souligner que cette relation de possibilité différente relativement à la reproduction jouera un rôle important, déterminant certains aspects des trajectoires respectifs des hommes et des femmes :

> La relation différentielle qu'entretiennent les mâles et les femelles relativement à la reproduction peut servir de fondement à diverses ségrégations sociales; elle peut engendrer le développement de différentes formes de corporéité [...] et elle peut générer une grande variété de réponses affectives envers leurs possibilités reproductives respectives (Alcoff 2012, p. 20-21).

En bref, si les identités des hommes et des femmes sont fluides, modifiables, et non figées dans le temps et dans l'espace, elles sont aussi circonscrites par une base biologique. La reproduction constitue ainsi une base objective à partir de laquelle on peut distinguer différentes catégories d'individus, mais elle est aussi inséparablement liée à diverses interprétations culturelles. Le rôle d'un individu dans la reproduction configure comment il sera « positionné » socialement, puisque le type de corps qu'il ou elle possède aura un effet sur son expérience du monde, l'inscrivant d'emblée dans un système de relations sociales déjà existant.

En affirmant la préséance ontologique des identités sexuées sur le genre, la thèse d'Alcoff semble réitérer les propos des thèses fondationnalistes de certaines féministes de la deuxième vague[53]. Alcoff concède qu'il existe certaines ressemblances entre sa position et celle, par exemple, de Gayle Rubin, mais elle

[53] Voir sections 1.1.2 sur les théories d'Ann Oakley et de Gayle Rubin.

affirme que, bien qu'elle soit en faveur du maintien de la distinction entre sexe et genre, ces termes doivent être redéfinis par rapport à l'acception que leur prêtaient les théories fondationnalistes. Elle critique notamment la vision qui fait du sexe une donnée invariable et universelle, exempte de toute charge culturelle, et qui assigne, par la même occasion, la variabilité uniquement au domaine du genre. (Alcoff 2006a, p. 175). Selon Alcoff, il faut adopter une vision moins absolutiste des champs respectifs de la « nature » et de la « culture ». D'un côté, le sexe, et ce qu'on appelle « nature » ou « biologie », doit être compris comme le résultat d'interactions entre des phénomènes naturels et des pratiques humaines. De l'autre, la culture n'est pas une « glaise malléable par la volonté humaine » (Alcoff 2006a, p. 175). La culture dépend de la nature, puisqu'elle est toujours assujettie au contexte « naturel » dans laquelle elle évolue. Ainsi, la signification de la distinction objective qu'établit Alcoff entre les hommes et les femmes, distinction reposant sur la relation de possibilité entre un individu et ses capacités reproductives, est inséparable des phénomènes sociaux qu'elle génère, c'est-à-dire, dans ce cas-ci, des différentes catégories et ségrégations sociales liées à la division du travail reproductif.

Alcoff affirmerait donc que la différence objective entre les hommes et les femmes, bien que fondée dans leurs potentialités reproductives différentes, n'est pas une différence purement naturelle. S'il y a certaines structures biologiques qui distinguent les sexes et qui circonscrivent leurs horizons de possibilités reproductives différentes, ces structures n'ont, à elles seules, aucune signification primitive et n'entraînent aucune détermination sociale. Leur signification et leurs implications dépendent toujours d'un contexte social, mais on ne peut toutefois mettre en doute l'existence de ces différences. D'ailleurs, si les significations données à ces différentes structures sont variables et contingentes, les structures elles-mêmes sont aussi objectives – les effets qu'elles produisent sont réels et contribuent à former les subjectivités particulières propres aux identités sociales des hommes et des femmes.

CHAPITRE III

ÉVALUATION DES THÈSES OBJECTIVISTES

Nous avons décrit, jusqu'à présent, deux théories dites « objectivistes » quant à leur conception du genre ou des identités sexuées, mais comme nous l'avons vu, nos deux auteures diffèrent à la fois à propos du sens qu'elles prêtent au terme *objectif* et à propos de l'entité qu'elles caractérisent ainsi (les catégories de genre, dans le cas de Haslanger, et l'identité sexuée dans le cas d'Alcoff). Ces deux théories, bien que différentes à plusieurs égards, affirment que les catégories « femme » et « homme » représentent des divisions objectives, plutôt que discursives ou artificielles, du monde social ou naturel, ce qui les situe, du moins à première vue, à l'opposé du courant antinaturaliste en philosophie féministe. Les thèses objectivistes de Haslanger et d'Alcoff récupèrent néanmoins un aspect propre aux théories antinaturalistes, à savoir l'idée que les catégories de genre et les identités sexuées sont des constructions sociales. Dans le chapitre précédent, nous avons examiné comment chaque auteure conçoit la convergence entre, d'une part, les catégories de genre ou de l'identité sexuée comme structures objectives du monde, et, d'autre part, comme constructions sociales.

Dans la section suivante, nous analyserons ces théories sous un autre angle. Haslanger et Alcoff affirment toutes deux qu'il est possible de concevoir les catégories « homme » et « femme » comme des groupes unifiés, mais les critères qu'elles établissent pour justifier l'unité de ces catégories diffèrent largement. Il s'agira donc dans cette section d'évaluer ces critères en examinant la manière dont chacune de ces thèses résiste aux diverses critiques liées à l'établissement d'une définition stable et unificatrice de la catégorie « femme ». Ceci vient répondre à notre seconde question de recherche, qui était : comment Haslanger et Alcoff parviennent-

elles à formuler une théorie réaliste et objectiviste du genre de manière à éviter l'essentialisme, l'exclusion (des femmes issues des minorités culturelles, ethniques, etc.), l'hétéronormativité et l'homogénéisation des catégories « homme » et « femme »? Avant de répondre à cette question, nous verrons d'abord brièvement pourquoi il est important, selon chacune de nos auteures, de développer une définition positive de la catégorie « femme ». Puis, nous passerons à l'évaluation de la position de Haslanger, suivie de celle d'Alcoff. Finalement, nous exposerons plus amplement les différences entre ces deux thèses, notamment en ce qui a trait à leurs conceptions respectives de l'objectivité.

3.1 L'action féministe et la définition de la catégorie « femme »

La théorie féministe des dernières décennies s'est penchée sur une question d'importance à la fois théorique et pratique, ayant pour objet le projet d'établir les frontières de la catégorie « femme ». Cette question fut la source de plusieurs discussions et controverses : d'une part, certaines théoriciennes féministes, la plupart associées aux courants postmoderne et poststructuraliste (et plus récemment aux théories *queer*), ont sévèrement critiqué ce projet, préconisant au contraire la déconstruction et la subversion de la catégorie « femme » et des catégories identitaires en général (Nicholson et Fraser 1990, p. 101, Butler 1990, p. 34). Plusieurs prémisses sous-tendent cette position : mentionnons, entre autres, la critique du postulat moderne décrivant le sujet comme possédant une identité essentielle et idiosyncrasique (Alcoff 1988, p. 415) et le dévoilement des processus discursifs générant l'illusion de la stabilité et de l'existence du soi (Butler 1990, p. 8). Dans cette optique poststructuraliste, l'individu n'est, par nature, ni une femme ni un homme, puisque c'est la culture, ou le contexte sociohistorique, qui d'abord le catégorise comme l'un ou l'autre, puis le façonne en conséquence suivant certaines règles et certaines normes (par exemple, la bicatégorisation sexuelle et les idéaux de

masculinité et de féminité). Autrement dit, les différences biologiques entre mâles et femelles ne sont à l'origine de catégories identitaires différenciées qu'au sein d'une culture qui leur attribue cette fonction. Employer les catégories « femme » et « homme », sans remettre en question leur présumée unité ou leurs origines socialement déterminées, tendrait alors à masquer les processus discursifs qui construisent ces identités, en plus de laisser indemnes les inégalités qu'engendrent le statu quo et les discours dominants (Butler 1990, p. 6, Nicholson et Fraser 1990, p. 99).

D'autre part, cette opposition à la légitimité d'un « nous femmes » a causé de vives réactions chez de nombreuses théoriciennes féministes, inquiètes des conséquences politiques qu'entraîneraient les théories postmodernes. Répliquant aux travaux de Judith Butler, la philosophe Seyla Benhabib a notamment déclaré que le féminisme postmoderne « mine l'engagement du féminisme envers l'agentivité et la subjectivité des femmes et nuit à la réappropriation de l'histoire par les femmes [et à] leur futur émancipé » (Benhabib 1995, p. 29). Dans la même veine, plusieurs féministes ont fait valoir que sans l'assurance de pouvoir identifier un groupe s'attachant à l'identité « femme », aucune action féministe portée au nom des femmes ne pouvait être justifiée (Stoljar 1995, p. 262, Di Stefano 1990, p. 75, Young 2007, p. 11).

3.1.1 Pourquoi faut-il une définition positive de la catégorie « femme »?

Les auteures qui nous intéressent dans ce mémoire s'accordent pour défendre la nécessité de définir et de se réapproprier l'utilisation de la catégorie « femme », bien qu'elles invoquent des arguments différents en faveur de l'unité de cette dernière.

Il y a d'abord une raison politique justifiant l'attachement des théoriciennes féministes à l'existence d'une catégorie ou d'un groupe « femme », formulée ici par Iris Marion Young :

> L'une des raisons pour lesquelles il peut être approprié de conceptualiser les femmes comme un groupe, je crois, est de maintenir un point de vue opposé à l'individualisme libéral. Le discours de l'individualisme libéral nie la réalité des groupes sociaux. [...] Cette idéologie individualiste, toutefois, peut en fait voiler l'oppression. Sans conceptualiser les femmes comme un groupe dans un certain sens, il n'est pas possible de conceptualiser l'oppression comme un processus systématique, structuré et institutionnalisé. (Young 2007, p. 12-13)

Alcoff épouse une position similaire dans son ouvrage *Visible Identities*. S'inscrivant à l'encontre d'une vision atomiste de l'individu, Alcoff défend l'importance politique de reconnaître les identités sociales puisqu'elles constituent des « horizons interprétatifs » à partir desquels chacun négocie sa position dans le monde. De plus, certaines identités sociales, notamment celle de femme, sont des identités incarnées (*embodied identities*), c'est-à-dire qu'elles sont inscrites dans nos corps et, par ce fait, toujours visibles, libres d'être interprétées par autrui. Adopter un point de vue libéral, visant à transcender les différences individuelles pour atteindre un point de vue universel, nierait l'importance de ces différences et négligerait leur apport à la vie politique. Ainsi, reconnaître la réalité des groupes sociaux est essentiel non seulement pour comprendre l'oppression comme une structure généralisée et institutionnalisée, mais également pour souligner comment les identités sociales (comme le fait d'être une femme) conditionnent différemment l'expérience personnelle des individus et contribuent ainsi à la formation d'interprétations « situées » du monde (Alcoff 2006d, p. 85).

En revanche, certaines théoriciennes (Mikkola 2007, p. 365) ont défendu l'idée que pouvoir déterminer les frontières de la catégorie « femme » n'est pas une condition

sine qua non pour dénoncer l'oppression que vivent les femmes. En effet, selon la philosophe Mari Mikkola, il serait tout à fait possible de mener des actions féministes sans que l'extension du concept « femme » ne soit parfaitement établie. En effet, affirme-t-elle, la théorie féministe devrait être axée en premier lieu sur la dénonciation de l'oppression sexiste, et devrait donc se concentrer sur les diverses formes que revêt celle-ci, plutôt que de s'attarder à définir précisément l'extension de la catégorie « femme ». Mikkola croit que l'indétermination du concept « femme » n'est pas un obstacle pour les revendications féministes : si le concept « femme » demeure flou et ouvert, il s'agit là d'une question théorique qui n'empêche pas les féministes de mener collectivement une lutte contre l'oppression sexiste (Mikkola 2007, p. 375). Haslanger offre, quant à elle, une réponse intéressante à ce type d'affirmation, soulevant un second argument en faveur de la consolidation et de la définition de la catégorie « femme ». Haslanger affirme que la catégorie doit être définie, non pas parce que l'action féministe ne peut avoir lieu sans que son sujet soit clairement identifié, mais parce qu'en formulant une nouvelle définition de la catégorie « femme », il est possible de doter la théorie féministe d'un outil conceptuel qui corresponde à ses fins et qui, de surcroît, corrige certains mythes qui contribuent à l'oppression des femmes (Haslanger 2000a, p. 226-227). Comme nous l'avons vu, le la vocation « amélioratrice » de la définition de Haslanger s'inscrit dans une telle perspective.

Malgré leur attachement au projet de l'unification de la catégorie « femme », plusieurs théoriciennes ayant réagi vivement à l'éclatement du sujet du féminisme reconnaissent aussi la nécessité de prendre en compte les effets délétères que génèrent certaines caractérisations de la catégorie « femme ». Dans la section suivante, nous évaluerons si les définitions particulières que proposent Haslanger et Alcoff parviennent à éviter ces effets.

3.2 Évaluation des théories de Haslanger et d'Alcoff

Les théories réalistes traditionnelles ont été récemment la cible de fortes critiques, une première critique importante concernant l'omission des réalités et des existences des femmes marginalisées et une deuxième concernant la propension de certaines théories à postuler une essence féminine universelle. En retour, les conditions d'admissibilité d'une définition appropriée de la catégorie « femme » se sont précisées, si bien qu'il est maintenant généralement admis qu'une définition adéquate de la catégorie « femme » doit remplir au moins deux exigences conjointes : d'abord, elle doit être en mesure de caractériser *toutes* les femmes malgré les différences importantes qui les séparent ; elle doit aussi accomplir cette tâche sans postuler de critères qui marginaliseraient celles qui ne les remplissent pas. Dans cette section, nous procéderons à l'analyse des thèses de Haslanger et d'Alcoff à la lumière de ces exigences.

3.2.1 Les définitions relationnelles de Haslanger : une perspective structurelle des catégories de genre

Rappelons d'abord rapidement les grandes lignes de la proposition de Haslanger telle que développée dans le deuxième chapitre de ce mémoire. Dans les essais composant l'ouvrage *Resisting Reality*, Haslanger développe une position à la fois constructiviste et objectiviste des catégories de genre, ce qui signifie selon notre auteure, que les catégories de genre sont, d'une part socialement constituées, c'est-à-dire qu'elles sont consolidées par des relations sociales, et, d'autre part, qu'elles sont des structures réelles du monde, c'est-à-dire qu'elles représentent des entités constitutives du monde social. Par ailleurs, il est important de souligner que Haslanger adopte la distinction entre sexe et genre, selon laquelle le genre serait la signification sociale du sexe. Or,

sa conception de la relation entre sexe et genre n'est pas celle d'un fondationnalisme biologique qui soutiendrait que le sexe est, en quelque sorte, le contenant du genre, le premier étant invariable, contrairement au second qui diffère selon les cultures et les époques. Selon Haslanger, le genre, comme structure sociale, n'est pas dépendant du sexe, au sens où le sexe, un système de partition basé sur des traits naturels, précèderait et définirait le genre. Cependant, si le sexe ne détermine pas le genre, il existe tout de même des liens importants entre ces deux systèmes, bien que ceux-ci soient difficiles à éclaircir (Haslanger 2012, p. 186-187).

La position que défend Haslanger quant au statut métaphysique du sexe mérite d'être précisée. Haslanger ne se positionne pas de façon définitive quant au statut métaphysique des différences sexuelles (cela n'est d'ailleurs pas son objectif), mais elle veut tout de même démontrer qu'une forme d'argumentaire qu'elle dit retrouver au sein de certaines théories constructivistes est erronée. Cet argument fautif est le suivant : puisqu'il existe des raisons sociales, politiques ou idéologiques pour dresser et renforcer certaines catégories comme celles de sexe ou de race, ce sur quoi se fonde ces catégories, c'est-à-dire les différences qu'elles représentent, doit également être de nature sociale, ou encore, politiquement motivé, et donc en quelque sorte, artificiel (Haslanger 2012, p. 187). Haslanger apporte une nuance importante : dresser certaines distinctions biologiques ou anatomiques peut être un procédé socialement *motivé,* c'est-à-dire une action collective entreprise en raison de certaines considérations idéologiques, sans que ce qui est distingué soit *de facto* social. En effet, elle souligne que même si les catégories « mâle » et « femelle », par exemple, remplissent certaines fonctions sociales, cela n'entraîne pas que les différences entre les sexes soient elles-mêmes sociales. En d'autres mots, dresser des distinctions entre un mâle et une femelle est une entreprise qui est, vraisemblablement, motivée socialement, mais rien ne nous indique que les différences notées entre ces deux individus ne sont ni naturelles ni objectives (Haslanger 2012, p. 191). L'idée générale

semble être la suivante : il existe des différences naturelles entre les individus que nos catégories peuvent saisir; par contre, nos catégories n'épuisent pas toutes les différences présentes dans le monde, puisque celles-ci sont infinies. Nos catégories conceptuelles sont des outils (plus ou moins justes, plus ou moins efficaces) pour transiger avec le monde, et sont donc toujours, en quelque sorte, socialement motivées.

En opposition aux catégories de sexe, Haslanger précise clairement que les catégories de genre sont à la fois distinguées socialement et constituées socialement. En effet, comme nous l'avons vu, la définition des catégories « homme » et « femme » proposée par Haslanger soutient que les femmes sont celles qui, dans un contexte donné, subissent un traitement inégalitaire (que celui-ci soit d'ordre économique, politique, juridique, social, etc.), et que ce traitement est la conséquence d'être considérée, sur la base de traits physiques réels ou imaginés, comme des « femelles » de l'espèce humaine. Le genre est donc constitué socialement puisqu'il est consolidé par une forme particulière de relations sociales et non par le partage d'une propriété naturelle ou biologique.

Nous pouvons maintenant passer à l'analyse de la thèse de Haslanger en gardant à l'esprit sa conception de la différence sexuelle. Nous voulons ici examiner si Haslanger parvient, avec cette conception relationnelle du genre, à éviter essentialisme, homogénéisation, déterminisme et hétéronormativité et quelles sont les conséquences théoriques et pratiques de sa position. D'emblée, il est évident que Haslanger contourne efficacement de possibles accusations d'essentialisme, puisque la propriété qui unit les femmes (et les hommes) n'est pas une propriété intrinsèque, c'est-à-dire une propriété que possèderait chaque individu en vertu d'une disposition interne ou d'une essence particulière, mais bien une propriété relationnelle, à savoir le fait d'occuper une position subordonnée (ou privilégiée) dans un système de relations

donné, ou bien, plus précisément, le fait d'être opprimé selon une dimension donnée dans un contexte particulier. Cette propriété commune de « second ordre » (c'est-à-dire que la propriété en question est une propriété qui réfère à une seconde propriété, notamment au fait d'occuper une position sociale particulière) rend la définition de Haslanger particulièrement attrayante, puisqu'elle lui permet de remplir plusieurs des exigences d'une définition adéquate de la catégorie « femme ». En plus d'éviter l'essentialisme, cette définition permet de concilier les nombreuses différences culturelles, historiques et temporelles qui existent entre les femmes (sa définition étant d'ailleurs conçue sur mesure pour répondre à ce type d'exigence). En effet, puisqu'elle ne précise pas ce en quoi doit consister l'oppression qui caractérise l'expérience des femmes ni la nature particulière de leur position subordonnée, la définition demeure formelle plutôt que substantielle. En ce sens, elle souligne simplement que les femmes sont celles qui occupent cette position subordonnée en raison d'une interprétation de leur rôle dans la reproduction.

La forme structurelle des définitions de Haslanger, qui évite l'utilisation d'une caractéristique substantielle dans la consolidation de la catégorie « femme », parvient à inclure certaines femmes qui pourraient être marginalisées par une théorie réaliste avançant un critère de ce type pour définir l'appartenance à la catégorie. Or, certaines conséquences qui découlent de cette forme structurelle mettent en doute l'aspect inclusif des définitions de Haslanger. Par exemple, les définitions de Haslanger semblent, d'un côté, rendre compte de la situation particulière des femmes transsexuelles puisqu'elles reposent non pas sur le fait, pour un individu donné, de posséder certains traits anatomiques appropriés, mais bien sur la base d'une *interprétation* de ce qui est pris comme « marqueur » de son sexe biologique. La définition de Haslanger postule effectivement que ce qui détermine le sexe d'un individu (est-ce ses organes reproducteurs, ses chromosomes ou encore son taux d'hormones?) est une question tout à fait différente de ce qui détermine son genre. La

catégorie de genre à laquelle appartient une personne dépendra de la manière dont celle-ci sera « interprétée », c'est-à-dire comme mâle ou comme femelle, et du traitement qui lui sera accordée sur la base de cette interprétation. Cependant, il est loin d'être sûr qu'une personne transsexuelle soit catégorisée par autrui dans la catégorie correspondant à son expérience subjective ou à sa réalité identitaire. Par exemple, pour recevoir ce traitement particulier qui consolide les membres de la catégorie « femme », il faut que la femme transsexuelle puisse *passer pour*[54] une femelle de l'espèce humaine, c'est-à-dire qu'elle soit interprétée par autrui comme telle. Selon la théorie de Haslanger, si une personne affiche clairement sa transsexualité, soit parce qu'elle ne désire pas passer pour ou qu'elle ne peut pas passer pour une femelle de l'espèce humaine, cette personne ne sera ni « femme » ni « homme », puisqu'elle ne sera pas subordonnée ou privilégiée *sur la base* d'une interprétation de son sexe[55]. Ces personnes transsexuelles qui ne « passent pas » tomberaient en dehors des catégories de genre traditionnelles. Cela semble donc problématique considérant la visée inclusive des définitions de Haslanger.

Ces remarques sur les implications des définitions de Haslanger soulèvent une question importante, celle de savoir quel est le rôle du point de vue de l'individu dans l'assignation de son identité de genre. Comme nous l'avons souligné, la définition de Haslanger a l'avantage de souligner que le genre est une structure sociale, en plus d'être, du moins dans notre monde, une structure hiérarchique, et qu'elle est liée à

---

[54] Le terme anglais « *passing* » est un concept sociologique référant à la capacité pour une personne d'être considérée comme membre d'un groupe social (race, classe sociale, genre, orientation sexuelle, etc.) qui n'est pas son groupe d'origine et qui est généralement privilégié sur le plan social ou garant d'une meilleure acceptabilité sociale. Voir entres autres l'ouvrage « Passing : Identity and Interpretation in Sexuality, Race, and Religion (Sexual Cultures) », édité par Maria Sanchez et Linda Schlossberg, pour divers articles abordant différentes facettes du *passing*.

[55] Ceci ne signifie pas qu'une personne transsexuelle ne vit pas d'oppression, seulement que l'oppression que subissent les personnes transsexuelles ne découlerait pas de certaines croyances liées à leurs sexes, mais serait plutôt la conséquence de la transgression de certaines règles sociales, notamment celle qui prescrit une concordance entre le sexe présumé d'une personne et le genre qu'elle affiche.

certaines croyances sur le sexe sans être pour autant dépendante du sexe de l'individu. Or, un désavantage de cette définition, qui est un contrecoup immédiat de sa forme structurelle, réside dans le fait qu'elle ne permet pas de témoigner de l'expérience subjective de l'individu et de son sentiment d'être, sinon le seul, le premier à pouvoir décider de son identité de genre. Ce problème apparaît clairement dans l'exemple des personnes transsexuelles mentionnées ci-dessus, mais c'est un problème qui s'applique aux identités de genre en général si l'on tient compte de la manière dont fonctionnent les définitions de Haslanger. Puisque le genre est présenté comme une structure sociale, c'est-à-dire comme une organisation particulière de relations hiérarchiques, le point de vue de l'individu, son expérience subjective et sa capacité d'autodétermination s'y trouvent effacés, la catégorie de genre à laquelle on appartient n'étant pas considérée comme quelque chose que l'on puisse s'autoassigner.

Soulignons que la définition des catégories de genre que propose Haslanger vise en premier lieu à mettre l'accent sur le caractère systémique du genre comme structure de relations basée sur un système de croyances quant aux fonctions reproductives des individus. Le genre est d'abord une structure de la société, qui devient ensuite, sur le plan individuel, un aspect identitaire. Chaque individu aura, en effet, une expérience différente du fait d'être assigné femme ou homme, ou encore, du fait que leur corps ou leur sexe engendre une confusion empêchant une telle classification. Mais la définition de Haslanger vise à démontrer que l'autoassignation à la catégorie femme n'est pas ce qui regroupe les femmes (ce serait là un critère circulaire). Pour Haslanger, il n'y a rien qui consolide la catégorie « femme » en dehors de la subordination qui qualifie la position sociale des membres de ce groupe et qui est basée sur une interprétation et des croyances liées à leur sexe. Ainsi, il semble que toute approche structurelle aura comme conséquence un certain effacement de la perspective de l'individu; rien n'empêche, cependant, qu'une telle approche soit

complémentaire avec une perspective subjective ou phénoménologique de l'expérience genrée. Contrairement à ces approches individuelles qui tendent à effacer le caractère structurel de l'oppression de genre, la position de Haslanger a le mérite de souligner que les catégories de genre sont d'abord et avant tout façonnées par leur rapport et relation avec leur milieu social.

En vertu, donc, de sa forme structurelle, la position de Haslanger éviterait à la fois l'essentialisme ainsi qu'une conception trop homogène de l'expérience des hommes et des femmes, mais cela aurait comme conséquence de perdre de vue, du moins temporairement, la perspective du sujet. La position de Haslanger serait-elle, par conséquent, normative ou déterministe? Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Haslanger admet que sa définition de la catégorie « femme » comporte un aspect normatif, puisqu'elle exclurait les personnes interprétées comme des femelles de l'espèce humaine, mais qui ne seraient pas opprimées sur cette base. Néanmoins, elle affirme que ceci est, en fait, une conséquence positive de sa définition, puisqu'il est cohérent avec l'objectif de sa démarche féministe que de souhaiter l'avènement d'un monde sans oppression fondée dans le genre, et par conséquent, d'un monde sans femmes. Le fait que les définitions de Haslanger permettent d'affirmer qu'une personne sexée femelle non opprimée n'est pas une femme n'est pas, en effet, un problème au même titre que le serait l'exclusion d'un groupe de femmes minoritaires. Au contraire, cela est cohérent avec d'une part, l'idée que le genre, comme structure sociale, doit être constituée par des relations sociales et non par des propriétés naturelles, et d'autre part, avec l'idée qu'il faut dénoncer les inégalités structurelles mises en place par ces relations et œuvrer à les transformer.

Ainsi, l'exclusion des personnes sexées femelles non opprimées de la définition de la catégorie « femme » peut sembler contre-intuitive si l'on considère le concept manifeste du terme *femme*, mais demeure néanmoins politiquement souhaitable. En

effet, Haslanger soutient que le concept manifeste des termes *femme* et *homme* fait référence à des catégories biologiques, unies par des propriétés essentielles, et non à des catégories sociales, unies par des relations de domination et de subordination. Elle souligne que cet usage manifeste est le véhicule de certains mythes sur la différence sexuelle et qu'il nuit à l'avancement du projet féministe, qui œuvre notamment à répudier ces mythes et à déboulonner ces fausses croyances. C'est donc dans cette perspective que l'approche amélioratrice de la définition des catégories de genre doit être comprise.

L'exclusion des personnes sexées femelles non opprimées de la catégorie « femme » est une première conséquence de l'analyse du genre en termes de deux classes occupant des positions inéquitables dans une hiérarchie sociale. Une seconde conséquence de cette analyse est que la libération des femmes, ou la fin de l'oppression fondée dans le genre, devient synonyme de la « disparition » des femmes, puisqu'être une femme, par définition, consiste à occuper une place subordonnée. Ainsi, même si l'on accepte que la normativité, ou l'exclusion des personnes sexées femelles non opprimées n'est pas, en soi, problématique, la deuxième conséquence de la position de Haslanger demeure difficile à accepter pour de nombreuses théoriciennes féministes pour qui l'identité féminine doit être revalorisée plutôt que vue comme intrinsèquement négative ou opprimée (Stoljar 2011, p. 45). En effet, en plus de souhaiter la disparition des femmes, il semble que la définition de Haslanger met fin à toute tentative de revaloriser l'existence féminine, puisqu'il paraît déraisonnable de chercher à adopter et à revaloriser celle-ci si elle est définie et constituée par l'oppression (Stone 2007, p. 160, Mikkola 2011a, p. 68, Stoljar 2011, p. 45). De plus, si l'on accepte la définition de Haslanger, comment rendre compte du fait qu'une personne puisse désirer se revendiquer d'une identité qui est définie sur la base de sa subordination à une autre?

La philosophe Alison Stone, dans sa critique des définitions relationnelles de Haslanger, affirme, en ce sens :

> Si [une femme] conteste cette subordination, alors elle conteste son statut de femme. J'en conclus que la définition de Haslanger devrait être rejetée : puisque les normes de féminité peuvent être modifiées, les femmes peuvent être des femmes sans pour autant être subordonnées (Stone 2007, p. 162).

Cette critique semble toutefois confondre « les normes de féminité » avec le fait d'être une femme, ce qui, pour Haslanger, signifie occuper un espace social où les croyances et les interprétations liées au sexe et à la reproduction justifient un traitement subordonné. En effet, la définition de Haslanger met en relief le fait qu'il n'existe pas de traits communs spécifiquement féminins qui unissent les femmes. Ceci n'implique pas qu'il n'existe pas de normes de féminité et de masculinité ni que ceux-ci n'ont pas d'effets sur la vie des individus; seulement, les normes de féminité sont des contraintes sociales et des interprétations culturellement variées associées à la catégorie « femme », et non des critères de ce qui constitue « être une femme ». Ainsi, il semble que la position de Haslanger n'est pas incompatible avec une revalorisation de la féminité, ou plutôt de caractéristiques typiquement associées aux femmes, mais la féminité doit être comprise comme une construction sociale (une série de normes et de croyances associées aux femmes) et non pas comme un attribut intrinsèquement lié au fait d'être une femme[56].

---

[56] Suivant Haslanger, on pourrait affirmer que le concept manifeste de la féminité définit celle-ci comme englobant les caractéristiques (psychologiques, physiques ou sociales) naturellement exprimées par les femmes, alors que le concept opératoire de la féminité révèlerait que, puisqu'on retrouve ces caractéristiques autant chez les hommes que chez les femmes, la féminité serait plutôt l'ensemble des caractéristiques socialement véhiculées comme étant du domaine des femme (celles-ci sont parfois dévaluées, parfois mises sur un piédestal) et qui, en outre, peuvent entraîner une réponse sociale négative lorsqu'elles sont adoptées par les hommes. Le concept cible de la féminité devrait donc révéler celle-ci comme étant le fruit d'une idéologie sexiste, maintenue socialement et instituant une division artificielle et pernicieuse entre des qualités prétendues être naturellement féminines ou masculines.

Les normes de féminité sont des traits à la fois associés culturellement aux femmes et dévalorisées par rapport aux normes de masculinité; ces normes régissent le comportement des hommes et des femmes et constituent de véritables contraintes pour ceux et celles qui désirent les transgresser. La conception de Haslanger permet la revalorisation des traits et des comportements traditionnellement associés aux femmes, tout en affirmant que le lien entre ces traits et le fait qu'ils soient assignés aux femmes n'a rien de naturel ni d'obligatoire. La « disparition des femmes » doit être vue comme une heuristique permettant de souligner qu'être une femme dépend de relations sociales particulières, notamment des relations d'oppression et de subordination, et que dans un monde idéal, ces relations ne régiraient pas l'organisation sociale, ce qui signifie qu'il n'y aurait pas de différences sociales significatives entre mâles et femelles. Les définitions de Haslanger visent à libérer les êtres humains de certaines contraintes sociales passant pour naturelles : il semble donc que les définitions de Haslanger éviteraient également normativité et déterminisme, répondant ainsi aux exigences minimales d'une position réaliste du genre.

3.2.2 L'identité sexuée selon Alcoff : les contraintes du monde matériel sur nos pratiques conceptuelles

Comme nous l'avons vu, Alcoff défend sa position objectiviste en la présentant comme une option préférable aux théories antinaturalistes qui affirment, sommairement, que la différence sexuelle est avant tout une question de normes, de contraintes et d'interprétations sociales, minimisant ainsi le rôle et la portée des différences physiologiques entre les individus dans la détermination des catégories de sexe. Alcoff souligne que s'il ne s'agit pas de faire de la « biologie » un principe normatif qui déterminerait l'organisation sociale, et qu'il faut demeurer vigilant quant

à l'utilisation d'arguments naturalistes pour justifier une quelconque structure sociale ou politique, c'est aller trop loin que d'affirmer que la biologie n'a aucun lien avec l'identité sexuée. La thèse objectiviste d'Alcoff soutient alors qu'il est possible d'identifier un fondement objectif aux identités sexuées sans pour autant promouvoir une conception essentialiste ni déterministe de ces catégories. Il s'agira donc ici d'évaluer la validité de cette thèse.

Alcoff, rappelons-le, affirme que la différence objective entre les hommes et les femmes se situe dans leur relation de possibilité différentielle relativement à la reproduction, celle-ci étant comprise ici comme incluant la conception, la naissance, l'allaitement et d'autres actes nécessitant la participation du corps, ayant comme finalité la reproduction de l'espèce. Avec l'introduction de la notion de « relation de possibilité », Alcoff vise à souligner que le fait d'être une femme, par exemple, est associé à certaines attentes sociales quant aux possibilités reproductives des femelles, mais que ceci n'entraîne pas que toutes les femmes vont, peuvent ou doivent se reproduire. Le fait que ces possibilités reproductives entre hommes et femmes diffèrent entraîne néanmoins qu'une femme aura une expérience de la reproduction qui sera différente de celle d'un homme, que cette expérience soit concrétisée ou qu'elle reste purement idéelle. C'est donc cette relation différentielle face à la reproduction qui fait de la différence sexuelle une différence objective, « irréductible à des causes idéologiques » (Alcoff 2006a, p. 154).

Selon Alcoff, cette thèse est compatible avec le fait que les femmes et les hommes constituent des catégories socialement constituées : les croyances et les attentes sociales liées aux fonctions reproductives des hommes et des femmes varient d'un endroit à un autre, d'une époque à une autre, mais cette variabilité n'est pas incompatible avec l'idée qu'il y ait un fondement objectif aux identités sexuées. Ajoutons que, contrairement à Haslanger, Alcoff ne fait pas usage d'une distinction

stricte entre sexe et genre (du moins lorsqu'elle aborde sa thèse objectiviste, c'est-à-dire dans ce que nous avons nommé « le deuxième volet » de son œuvre). Elle préfère plutôt la notion d'« identité sexuée », qui semble joindre sexe et genre, puisque l'identité sexuée inclut autant l'aspect biologique et corporel de la différence entre mâles et femelles, que les différences sociales entre hommes et femmes. Ainsi, on se retrouve ici avec deux groupes d'individus (contrairement à quatre), qui ont à la fois des différences sexuelles et sociales. Autrement dit, les individus qui sont différenciés sur le plan biologique sont les mêmes individus qui sont différenciés sur le plan social. Cet abandon provisoire de la distinction entre sexe et genre est l'expression d'un principe central de la philosophie d'Alcoff qui affirme que la nature, c'est-à-dire notre existence corporelle, ne peut être transcendée, et qu'elle conditionne, en conséquence, nos catégories conceptuelles.

Retraçons d'abord brièvement l'argumentation d'Alcoff quant à l'objectivité des identités sexuées. Premièrement, le principe qui justifierait la classification d'une personne comme une femme ou comme un homme serait la relation de possibilité qu'entretient cette personne relativement à la reproduction. En effet, Alcoff affirme que les différentes possibilités reproductives déterminées par la physiologie des hommes et des femmes justifient « une catégorisation par types qui est compatible avec la division biologique » (Alcoff 2006a, p. 173). Elle affirme de surcroît que, puisqu'elle parle de *relation de possibilité* et non pas de possibilité concrète, cela permet d'inclure, dans sa caractérisation des identités sexuées, les femmes et les hommes qui ne veulent pas ou qui ne peuvent pas se reproduire. La différence objective entre les hommes et les femmes ne se situe donc pas dans les capacités reproductives actuelles et réalisées des personnes, mais dans la relation qu'elles entretiennent avec la reproduction. Or, qu'entraîne vraiment le fait de fonder l'objectivité des identités sexuées dans la notion de *relation de possibilité* relativement à la reproduction?

L'idée qu'Alcoff semble promouvoir est que si certains corps n'ont pas la capacité effective de se reproduire, ils ont tout de même comme *fonction* un rôle particulier dans la reproduction, soit le rôle mâle ou femelle. Mais le fait qu'il n'y ait que deux possibilités de fonctions à associer aux corps sexués (selon Alcoff) n'est-il pas dérivé de notre organisation sociale plutôt que des distinctions existantes naturellement? Il semble que si l'on considère la *relation de possibilité* des individus face à la reproduction comme principe qui marque l'objectivité de la différence sexuelle, alors on devrait se retrouver avec un grand nombre de catégories reflétant la diversité des rapports que les individus peuvent entretenir avec leur reproduction, dépassant ainsi la distinction binaire entre mâles et femelles à laquelle retourne Alcoff. On se retrouverait, en effet, avec des distinctions entre certains corps qui peuvent enfanter, donner naissance ou allaiter, certains corps qui pourraient se reproduire avec l'aide de procédures médicales et technologiques, certains corps qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus se reproduire, etc. La notion de *relation de possibilité* face à la reproduction fait donc surgir des distinctions entre les individus qui sont plus nombreuses et plus nuancées que la binarité sexuelle entre mâle et femelle qu'établit Alcoff. Le problème avec la position d'Alcoff n'est donc pas, en premier lieu, qu'elle exclut des individus, mais bien qu'elle réduit la diversité sexuelle qu'elle laisse entrevoir à seulement deux catégories, et qu'elle affirme, par ailleurs, que cette réduction, vraisemblablement socialement motivée, est fondée dans une différence objective.

La thèse objectiviste d'Alcoff rencontre également certaines difficultés quand il s'agit de rendre compte de la situation des hommes et des femmes transsexuels. Sa position sur ce sujet, et sur la binarité sexuelle en général, est d'ailleurs ambigüe. D'une part, Alcoff soutient qu'il faut « développer une herméneutique du doute quant à ce qui apparaît naturel » (Alcoff 2006a, p. 171) et que « le discours ne concerne pas simplement la façon d'interpréter et d'organiser le monde : il peut aussi produire de

nouvelles choses dans le monde comme [...] l'existence de deux et seulement deux sexes » (Alcoff 2006a, p. 171). D'autre part, elle affirme que la différence sexuelle se fonde dans les relations différenciées qu'entretiennent les mâles et les femelles relativement à leurs possibilités reproductives, et en ce sens, elle semble tenir pour acquis que nos schèmes de classification actuels, c'est-à-dire la bicatégorisation sexuelle, représentent fidèlement les contraintes du monde naturel. Pour Alcoff, la subjectivité sexuée a des origines biologiques :

> Les possibilités d'être enceinte, d'accoucher et d'allaiter, et dans plusieurs sociétés, d'être violée, constituent diverses composantes des horizons des femmes et elles existent en raison des manières dont nous sommes incarnées (*the ways we are embodied*) (Alcoff 2006a, p. 176).

Alcoff ne fait pas qu'associer l'existence corporelle à l'identité sexuée, mais comme nous l'avons souligné ci-dessus, selon son analyse, l'expérience corporelle (*embodied experience*) reflète fidèlement la binarité sexuelle. Il semble alors que les femmes transsexuelles, par exemple, qui seraient nées avec des capacités reproductives mâles, et donc avec un horizon de possibilités reproductives différentes, ne seraient pas des femmes au sens où l'entend Alcoff. Comme l'affirme la philosophe Kim Q. Hall, dans son analyse des thèses d'Alcoff et de l'expérience corporelle *queer* :

> Lorsque considéré à partir de la perspective de l'expérience corporelle des personnes transsexuelles (*trans embodiement*) [l'affirmation d'Alcoff] qu'il existe des horizons d'expérience mâle et femelle fondés dans la différence biologique entre les sexes n'explique pas l'expérience des individus assignés mâle ou femelle qui ne satisfont pas aux exigences qu'elle décrit (Hall 2009, p. 137).

Il semble que malgré les précautions théoriques prises par Alcoff pour identifier une base objective aux identités sexuées sans que celle-ci entraîne de conséquences normatives, exclusives ou déterministes, la position à laquelle elle aboutit ne remplit

pas tout à fait ses propres exigences. Si Alcoff a raison d'insister sur le fait que nos catégories et outils conceptuels n'opèrent pas en vase clos, indépendamment de la réalité matérielle, il n'en découle cependant pas directement que la réalité matérielle, ou le monde naturel, entraîne l'objectivité de nos catégories et de nos schèmes de classification actuels.

3.3 Retour sur les thèses objectivistes de Haslanger et Alcoff

L'intention initiale de ce mémoire était d'analyser un certain courant objectiviste quant à la caractérisation du genre, une position que nous considérons une contribution originale au débat sur le statut métaphysique des catégories « homme » et « femme ». Les thèses objectivistes d'Alcoff et de Haslanger s'imposaient alors comme principaux objets d'analyse en raison de leur influence et de leur autorité dans le domaine, de leur degré de précision et de leur originalité. Or, bien que les thèses d'Alcoff et de Haslanger se recoupent sur plusieurs aspects importants, ce sont leurs différences qui nous sont apparues les plus significatives, c'est-à-dire les plus susceptibles de nous éclairer sur les subtilités et les complexités du débat en question.

D'abord, mentionnons quelques points de convergence entre ces deux théories. La définition relationnelle du genre que développe Haslanger recèle d'importantes similitudes avec la thèse positionnelle du genre proposée par Alcoff. En effet, nos auteures usent ici d'une stratégie commune pour déterminer le fondement de l'unité des catégories de genre : en identifiant une propriété relationnelle que possèderaient toutes les femmes par rapport à tous les hommes, c'est-à-dire une propriété liée à la place qu'occupent ces dernières dans un réseau de relations sociales donné plutôt qu'à une propriété intrinsèque qu'elles possèderaient chacune personnellement, elles s'assurent de regrouper les femmes tout en respectant l'étendue de leurs différences

personnelles, culturelles et sociales. Haslanger et Alcoff partagent également la conviction qu'il est possible de défendre l'idée que les catégories de genre sont socialement construites, sans que cela entraîne nécessairement des conséquences éliminativistes ou idéalistes quant à l'existence de celles-ci[57]. Ainsi, les femmes, par exemple, sont définies comme des entités sociales réelles, occupant des positions particulières, celles-ci caractérisées par les attentes, croyances et normes sociales liées à leur rôle dans la reproduction. Pourtant, en dépit de ces prémisses générales qu'elles partagent, les thèses de Haslanger et d'Alcoff se distinguent dans leur traitement de la notion d'objectivité. Nous allons explorer ici davantage ces différences, avant d'en tirer quelques conclusions sur les implications théoriques et pragmatiques de leurs théories respectives.

3.3.1 Les différences entre l'objectivisme défendu par Haslanger et l'objectivisme défendu par Alcoff

Nos deux philosophes s'opposent significativement sur le sens qu'elles prêtent respectivement à la notion d'objectivité. Pour Haslanger, l'objectivité est une qualité assignable à certains *types*, c'est-à-dire à des groupes unifiés d'individus ou d'objets. Un type, selon Haslanger, est un ensemble d'objets comportant un certain degré d'unité; ces objets sont réunis selon un critère déterminé plutôt que de façon purement aléatoire (Haslanger 2012, p. 202). Un type objectif est simplement un type *réel,* ce qui signifie qu'il y a des différences claires et identifiables entre les membres d'un type et les non-membres (Haslanger 2012, p. 203). Ainsi, si les femmes forment un type objectif, il est possible d'affirmer certaines choses à leur propos (que celles-ci soient véridiques ou non). Haslanger affirme par ailleurs que le type « femme » est

[57] Une position « éliminativiste » du genre affirmerait que les catégories de genre n'existent pas [elles ne réfèrent à aucune entité dans le monde], alors qu'une position idéaliste affirmerait qu'elles existent dans les esprits et non dans la structure objective du monde.

constitué socialement, c'est-à-dire que son unité dépend de faits sociaux plutôt que biologiques, et qu'il est donc possible d'affirmer que les catégories de genre sont socialement construites sans démentir leur objectivité.

Chez Alcoff, l'objectivité est définie de manière plus traditionnelle, c'est-à-dire comme caractéristique de ce qui existe de manière indépendante, c'est-à-dire outre les croyances et les sociétés humaines (Alcoff 2006a, p. 154). Alcoff affirme, en parlant de l'objectivité des identités sexuées, qu'une « position objectiviste consiste à prendre la catégorisation des êtres humains selon le sexe comme ayant des fondements métaphysiques, irréductibles à des fondements idéologiques » (Alcoff 2006a, p. 154). Chez Alcoff, la différence sexuelle entre individus mâles et femelles est donc une différence objective dans la mesure où elle existerait en dehors des croyances et des sociétés humaines. Or, cette différence objective ne trouve pas son fondement dans les différences anatomiques entre les individus, mais dans la relation de possibilité différentielle qu'entretient un individu mâle ou femelle relativement à la reproduction. Comme Haslanger, Alcoff affirme que l'objectivité des identités sexuées n'est pas incompatible avec une approche constructiviste des catégories « homme » et « femme » : bien que la différence entre les sexes soit fondée objectivement, le contenu qui leur est associé, c'est-à-dire les attentes, les croyances et les normes qui régissent le comportement des individus selon leur sexe, dépendent de l'organisation sociale.

Notons que l'acception d'objectivité qu'adopte Alcoff est plus contraignante que celle adoptée par Haslanger. L'objectivité telle que la définit Haslanger se réduit, comme elle l'affirme, au réalisme, celui-ci se définissant, selon elle, par le fait, pour une chose, de présenter des différences identifiables avec une autre et de pouvoir être le sujet d'affirmations possédant une valeur de vérité. En revanche, pour Alcoff, l'objectivité n'est pas simplement le fait pour une chose de pouvoir être qualifiée de

vraie ou de fausse : l'objectivité d'une entité dénote qu'elle a une existence propre, indépendante des esprits humains et des structures sociales. L'objectivité minimale de Haslanger lui permet de démontrer que les femmes et les hommes sont des groupes socialement constitués, mais néanmoins objectifs, c'est-à-dire qu'ils sont à la fois contingents (dans la mesure où ils pourraient ne plus exister advenant un changement dans les structures sociales), mais tout de même, dans l'état actuel des choses, bien réels. L'objectivité que défend Alcoff ne permet pas ce genre d'affirmation : selon elle, la différence fondamentale entre les corps mâles et les corps femelles n'est pas idéologique, ni sociale, mais découle d'une structure qui nous est indépendante et qui ne pourrait qu'être modifiée que grâce à des avancées technologiques et médicales.

Nous avons affirmé précédemment que la thèse objectiviste d'Alcoff ne nous semble pas fondée, puisqu'elle déduit des nombreuses différences reproductives existantes entre les individus seulement deux catégories sexuelles objectives. La position objectiviste de Haslanger nous paraît, quant à elle, justifiée et politiquement souhaitable. Comme nous l'avons mentionné, Haslanger affirme que le genre est une structure hiérarchique, relationnelle, issue de l'interprétation de marqueurs sexuels, une position qui la rapproche du féminisme matérialiste[58]. La thèse de Haslanger se démarque de par sa démonstration convaincante que les catégories de genre sont des groupes consolidés à partir de critères sociaux, ainsi que dans sa capacité de consolider, simultanément, la catégorie « femme » comme une catégorie objective sans rencontrer les pièges essentialistes ou normatifs des théories réalistes traditionnelles.

[58] Christine Delphy affirme : « les féministes matérialistes ont montré que le genre est socialement et culturellement construit dans un rapport de domination des hommes sur les femmes. C'est cette hiérarchie qui induit la division sociale des rôles entre hommes et femmes; si cette division n'existait pas, ce qu'on appelle le sexe ne serait pas perçu comme aussi important mais comme une différence physique parmi d'autres » (Delphy 2001, p. 26).

La proposition de Haslanger serait, à certains égards, héritière des théories des féministes matérialistes, bien que Haslanger adopte une distinction nette entre sexe et genre, alors que les féministes matérialistes n'emploient pas habituellement cette même distinction théorique. Selon les féministes matérialistes, le sexe ne constitue pas une donnée plus importante que n'importe quel autre trait physique qui différencie les individus. Haslanger adopte, sur ce point, une position plus nuancée : si dresser une distinction entre les sexes semble motivé socialement, les différences elles-mêmes pourraient être naturelles, objectives, et potentiellement constituer des données significatives quant à une organisation sociale équitable[59] (Haslanger 2012, p. 214-215). En d'autres mots, Haslanger appelle à un monde sans femmes et sans hommes, c'est-à-dire un monde où les différences sexuelles n'entraînent pas de hiérarchies entre les individus, mais elle ne rejette pas pour autant l'idée que les différences sexuelles puissent jouer un rôle important dans l'organisation sociale.

Ici, nous pouvons déceler un point de convergence important entre la thèse de Haslanger et celle d'Alcoff. Cette dernière ne pense pas l'utopie féministe comme conduisant à un monde sans femmes, puisqu'elle considère que l'existence des hommes et des femmes est objective en raison de leur rapport différencié à la reproduction. Par contre, elle rejette les structures inégalitaires et hétéronormatives dans lesquelles les identités féminine et masculine sont enchevêtrées et défend de manière convaincante que les différences existant entre hommes et femmes ne sauraient déterminer une quelconque organisation sociale. Ainsi, les deux auteures soulignent que reconnaître l'objectivité, dans le premier cas, des catégories de genre, et dans le deuxième, des identités sexuées, est justifié autant par des considérations philosophiques que pragmatiques : en effet, pour être en mesure de critiquer et de se

[59] Remarquons que la position de Haslanger est tout à fait compatible avec une conception du sexe autre que binaire. Elle affirme : « Je suis favorable à une remise en question radicale du genre et du sexe. En particulier, je crois que nous devrions refuser d'utiliser l'anatomie comme principal critère pour catégoriser les individus et que toute distinction entre différentes sortes de corps sexuels et reproductifs est politique et potentiellement contestable » (Haslanger 2000a, p. 243).

libérer d'arrangements, de normes et de relations inégalitaires, il faut d'abord les considérer comme ancrés dans des structures sociales objectives.

CONCLUSION

Ce mémoire prend part au débat philosophique concernant le statut métaphysique des catégories de genre et de sexe, un débat qui, depuis la réception retentissante du *Deuxième Sexe*, figure au centre des préoccupations de la philosophie féministe. Déjà en 1949, Simone de Beauvoir entendait démontrer que répondre à la question « qu'est-ce qu'une femme? » ne relève pas d'une évidence biologique[60], mais demande, au contraire, un examen méticuleux des relations sociales qui structurent la société. C'est dans le sillage laissé par cette œuvre que se sont inscrites les différentes théories abordées tout au long de ce mémoire, bien que chacune propose une réponse divergente à cette question posée par Beauvoir.

Notre but, dans ce mémoire, était double : nous nous proposions d'abord d'analyser, puis d'évaluer, une contribution relativement récente à ce débat, à savoir les thèses objectivistes du genre de Sally Haslanger et de Linda Alcoff. Ces deux thèses voisines, partageant le postulat que les catégories « homme » et « femme » constituent des catégories objectives et socialement construites, semblaient proposer une piste de solution intéressante pour pallier certains problèmes rencontrés par les théories antinaturalistes du genre et du sexe. Avant d'exposer les conclusions de nos recherches, rappelons d'abord pourquoi il nous apparaissait important d'étudier les thèses de ces deux philosophes, en revenant sur quelques-unes des raisons motivant leur position.

---

[60] Dans l'introduction du premier tome du *Deuxième Sexe*, de Beauvoir annonce « parlant de certaines femmes, les connaisseurs décrètent "Ce ne sont pas des femmes" bien qu'elles aient un utérus comme les autres [...] Tout être humain femelle n'est donc pas nécessairement une femme; il lui faut participer de cette réalité mystérieuse et menacée qu'est la féminité » (de Beauvoir 1949, tome 1, p. 11).

Dans ce mémoire, nous entendions, par théories antinaturalistes, un ensemble de thèses et d'arguments (dans ce mémoire, nous avons analysé, en particulier, les arguments avancés par Monique Wittig, Colette Guillaumin et Judith Butler) destiné à réfuter la notion que les catégories « homme » et « femme » soient des catégories naturelles ou objectives, proposant au contraire qu'elles constituent des catégories sociales, politiques ou idéologiques, sans fondement dans la corporéité ni dans la biologie des individus. L'antinaturalisme refuse l'idée d'un fondement objectif de la différence sexuelle en affirmant que la catégorisation des êtres humains en deux groupes sexuels n'est pas une réalité biologique, mais bien le résultat de relations sociales inégalitaires, au travers desquelles certains marqueurs corporels sont arbitrairement désignés pour revêtir une signification symbolique, créant ainsi deux classes hiérarchisées d'individus. La catégorisation sexuelle ne serait donc pas le reflet de la disposition naturelle des corps humains, mais bien une pratique humaine trouvant son origine dans l'oppression d'une classe d'individus par une autre.

Les théories antinaturalistes portent ainsi un coup définitif aux théories du déterminisme biologique, qui invoquent des causes naturelles pour justifier l'oppression et la domination des femmes par les hommes, mais elles mettent également en cause les théories fondationnalistes de certaines féministes de la deuxième vague, qui instituent une division stricte entre le sexe naturel et le genre construit. L'antinaturalisme, refusant la validité de cette distinction (le sexe étant construit comme le genre), fait de la différence sexuelle une construction entièrement idéologique et culturelle, soulignant que les marqueurs sélectionnés pour fonder la différence sexuelle sont tout à fait arbitraires et que la binarité sexuelle n'a pas d'ancrage dans la biologie, mais relève d'une règle sociale. Une telle position est attrayante, faisant miroiter la possibilité d'une libération définitive de tout déterminisme fondé sur le sexe, mais elle soulève également certains problèmes théoriques et pratiques.

Nous avons mentionné deux de ces problèmes dans l'introduction de ce mémoire : d'abord, l'antinaturalisme, en insistant sur la nature idéologique et oppressive des catégories « homme » et « femme », refuse de leur reconnaître une quelconque unité au-delà de celle, factice, qu'avancent les discours populaires et les idéologies dominantes. Pour les théoriciennes antinaturalistes, il faut résister à la prétendue stabilité des catégories de genre, les déstabiliser, dévoiler leur contingence et le faux-semblant de leur naturalité. Or, comme le soulignent leurs critiques, le féminisme ne peut être simultanément le mouvement voué à dénoncer et à éradiquer l'oppression systématique des femmes et le lieu à partir duquel l'on dénonce la représentativité et la validité de la catégorie « femme ». Ensuite, l'antinaturalisme, en refusant de reconnaître l'apport de la biologie dans la différenciation des catégories sexuelles, ne semble pas reconnaître la portée sociale des différences dans les capacités reproductives des individus : si les différences entre hommes et femmes sont avant tout culturelles et idéologiques, comment expliquer l'importance que revêtent les différences corporelles et reproductives entre les individus autant dans la constitution de leur subjectivité que dans la constitution du corps social? Sur cet aspect, les théories antinaturalistes demeurent silencieuses.

Les thèses objectivistes de Haslanger et d'Alcoff proposent certaines pistes pour éviter ces problèmes, sans pour autant rejeter en bloc tout ce que défendent les théoriciennes antinaturalistes. En effet, si elles affirment qu'il existe un fondement objectif aux catégories de genre, dans le cas de Haslanger, et à l'identité sexuée, dans le cas d'Alcoff, elles reprennent néanmoins l'idée que ces catégories soient également socialement construites. Notre première question de recherche visait donc à explorer comment Haslanger et Alcoff rendent compatibles des approches objectivistes et constructivistes du genre, puisqu'il est normalement considéré que l'objectivité d'une entité s'oppose à sa contingence ou à son caractère transformable, notions plutôt associées au constructivisme social. Par exemple, pour les antinaturalistes, le fait que

les catégories de genre soient construites, c'est-à-dire qu'elles soient imposées par les idéologies dominantes, ou bien, qu'elles soient le résultat d'un processus par lequel une société ou une culture naturalise certaines catégories sociales, entraîne qu'elles ne soient pas objectives. Elles ne constituent donc pas des catégories irréductibles du monde qui existeraient au-delà d'une idéologie ou de croyances humaines.

Notre seconde question de recherche proposait, quant à elle, d'évaluer les thèses objectivistes de Haslanger et d'Alcoff à la lumière des critiques adressées à la première génération des théories réalistes, qui visent l'unification de la catégorie « femme » à travers l'identification d'un critère universel (social) constitutif de l'identité féminine. Ces théories tendaient alors à exclure les femmes ne participant pas à cet aspect que l'on présume universel de l'identité féminine, ou encore, à poser des conditions normatives de ce que devrait constituer l'identité féminine. Ainsi, notre seconde question de recherche cherchait à vérifier si les thèses de Haslanger et d'Alcoff parvenaient à unifier la catégorie « femme » de manière à éviter l'essentialisme, l'exclusion ou la marginalisation de certaines femmes, ainsi que l'hétéronormativité et l'homogénéisation de cette catégorie.

Nous avons d'abord présenté, dans le premier chapitre, une analyse conceptuelle de la distinction entre sexe et genre. Nous avons retracé l'histoire récente de ces deux termes, en insistant sur leur évolution sémantique à partir du moment où ils furent repris par les féministes de la deuxième vague pour dénoncer les théories du déterminisme biologique. Nous avons montré comment divers courants théoriques, allant du déterminisme biologique au fondationnalisme, puis à l'antinaturalisme, concevaient différemment le rapport entre sexe et genre. Puis, nous avons présenté un aperçu de différents débats entourant le statut métaphysique des catégories « homme » et « femme ». Nous avons d'abord analysé l'opposition entre les positions réalistes et nominalistes du genre, pour en conclure que si les premières proposaient

des critères trop restrictifs pour unir la catégorie « femme », marginalisant ou excluant certaines d'entre elles, les deuxièmes ne parvenaient pas à rendre compte de l'unité de cette catégorie, la réduisant alors à une simple convention linguistique. Finalement, nous avons exposé les principaux arguments antinaturalistes visant à soutenir l'idée que le sexe et le genre sont des systèmes culturels, normatifs et non objectifs, puisque ce sont ces arguments qui sont réfutés par nos auteures objectivistes.

Le deuxième chapitre de ce mémoire était consacré à formuler, pour chaque auteure, une réponse à notre première question de recherche. Nous avons d'abord exposé en détail les thèses de nos auteures, qui malgré le fait qu'elles partagent quelques intuitions communes, diffèrent considérablement. Nous avons vu que, selon Haslanger, les catégories de genre constituent des « types sociaux objectifs », c'est-à-dire des catégories réelles, unifiées sur la base de certaines propriétés sociales de leurs membres. En effet, appartenir à une catégorie de genre ou à une autre signifie posséder les caractéristiques relationnelles appropriées, à savoir participer à des relations de subordination ou de domination liées à l'interprétation des corps sexués. De plus, affirmer que les catégories de genre sont objectives, c'est simplement affirmer qu'elles sont réelles, ce qui veut dire, pour Haslanger, que l'on peut affirmer certaines choses, véridiques ou non, sur elles et que les membres d'une catégorie présentent des différences identifiables avec les membres d'une autre catégorie. Ainsi, les catégories unies sur la base de propriétés sociales ne seraient pas moins objectives que des catégories naturelles. L'objectivité, selon Haslanger, n'entraîne pas, non plus, que ces catégories ne soient pas transformables, puisque le but de l'action féministe devrait être précisément d'amener ces relations constitutives des catégories « homme » et « femme » à se transformer, menant ainsi à la disparition de nos catégories de genre actuelles.

La thèse objectiviste d'Alcoff postule que l'identité sexuée est objective, c'est-à-dire que les mâles et les femelles sont des groupes unifiés par une propriété dont l'existence ne dépend pas de l'esprit humain. Cette propriété objective entre ces derniers serait leurs relations de possibilité différentielles relativement à la reproduction. En insistant sur le concept de positionnalité, Alcoff fait également valoir que les femmes sont des sujets occupant une certaine position au sein d'un patron déterminable de pratiques culturelles, et qu'en raison de ce fait, elles construisent leur identité à partir d'une perspective commune, ce qui consolide leur unité. Selon Alcoff, ces deux thèses, l'une postulant que les catégories de l'identité sexuée sont objectives, l'autre postulant que les femmes constituent un groupe unifié par leur position commune dans un ensemble de pratiques sociales (et donc que la catégorie serait constituée socialement), sont compatibles. En effet, les identités des femmes sont fluides, transformables et ancrées culturellement et historiquement, elles sont aussi circonscrites par une base biologique qui détermine leur expérience de la reproduction. Les relations de possibilité différentielles des hommes et des femmes relativement à la reproduction constitueraient ainsi une différence objective à partir de laquelle on peut distinguer différentes catégories d'individus, mais ces catégories seraient des simples structures vides sans les diverses interprétations culturelles qui les accompagnent. Alcoff souligne ainsi que si les catégories sont objectives, ceci n'entraîne ni hétéronormativité ni autre forme de déterminisme social : les pratiques sociales liées à la reproduction doivent être instituées de manière à promouvoir la justice, ce qui, selon Alcoff, entraîne que l'on repense considérablement les pratiques actuelles liées à la reproduction.

Chacune de nos auteures use donc d'une stratégie différente pour soutenir que les catégories « homme » et « femme » sont à la fois objectives et socialement construites. Haslanger parvient à rendre compatibles ces deux approches en réduisant considérablement le sens qu'elle prête à la notion d'objectivité. En effet, pour

Haslanger, il s'agit de préférer au sens « fort » de l'objectivité (à savoir, le fait pour une entité d'exister indépendamment des esprits humains) un sens plus modeste (le fait pour une entité de posséder une valeur de vérité). Ceci lui permet d'affirmer que les catégories « homme » et « femme » sont des catégories socialement construites et objectives, mais qu'elles ne sont pas nécessaires ou immuables puisqu'elles existent en fonction de certaines structures et relations sociales qui peuvent être renversées. Alcoff, en affirmant que les identités sexuées sont des catégories objectives, emprunte plutôt le sens fort de l'objectivité. La relation différentielle des hommes et des femmes relativement à la reproduction existerait, peu importe la culture ou les croyances à son sujet. Ce qui est socialement construit, dans le cas d'Alcoff, c'est le contenu associé à ces catégories et non l'existence de celles-ci. Alcoff affirme cependant, pour distinguer sa position des thèses fondationnalistes, que les catégories de l'identité sexuée sont objectives, mais qu'elles ne sont pas pour autant purement naturelles, puisque les attentes et croyances sociales, ainsi que les percées technologiques et médicales, nourrissent les relations de possibilités des hommes et des femmes relativement à la reproduction.

Dans le troisième chapitre, nous avons élaboré une réponse à notre deuxième question de recherche qui visait à évaluer si les thèses de Haslanger et d'Alcoff parvenaient à éviter les écueils des théories réalistes traditionnelles. Dans un premier temps, nous avons exposé comment la forme « structurelle » de la définition de Haslanger, qui unifie les catégories de genre sur la base d'une propriété de second ordre, présente à la fois des avantages et des désavantages théoriques. D'une part, cette définition permet une conception de la catégorie « femme » qui est non seulement inclusive, mais qui sélectionne les femmes sur la base d'un critère social non essentiel qui ne prescrit pas la façon appropriée d'être une femme. D'autre part, nous avons déterminé que le fait que, selon cette définition, les individus sexés femelles non opprimés ne seraient pas des femmes n'est pas une faiblesse de cette dernière : cette conséquence

est cohérente avec l'intention de Haslanger qui est de démontrer que la catégorie « femme » doit être non seulement comprise comme une catégorie sociale, mais comme une catégorie intrinsèquement inégalitaire. Il nous apparaissait toutefois plus problématique que cette définition ne permette pas d'expliquer la part de la volonté de l'individu dans l'assignation de sa catégorie de genre. Nous avons conclu que cette faiblesse de la définition de Haslanger est une contrepartie de sa forme structurelle. Si l'on renonce à la perspective du sujet, on gagne toutefois la capacité de souligner l'aspect systématique du système du genre.

En abordant la thèse objectiviste d'Alcoff, nous avons d'abord relevé ce que nous considérions être une erreur conceptuelle : Alcoff semble concevoir les possibilités reproductives variées des individus comme se réduisant à des déclinaisons de deux catégories, soient les sexes mâle et femelle de l'espèce humaine. Or, cette « réduction » binaire semble refléter une propriété de notre organisation sociale plutôt que des distinctions existant objectivement. À titre de conséquences de cette conception, on peut mentionner que les femmes transsexuelles, par exemple, qui seraient nées avec des capacités reproductives mâles, et donc avec un horizon de possibilités reproductives correspondant, ne seraient pas des femmes. Cette conséquence nous semble problématique, puisqu'elle démontre que malgré sa volonté d'échapper aux contraintes de la distinction entre un sexe naturel et un genre construit, Alcoff ne parvient pas à se défaire complètement d'une conception fondationnaliste du genre, selon laquelle le sexe (binaire) précèderait le genre. Alcoff affirme que la biologie ou la « nature » ne déterminent pas entièrement notre monde social, et que sa position n'est ni hétéronormative ni déterministe puisqu'elle n'entraîne pas que l'hétérosexualité soit plus naturelle ou normale qu'une autre forme d'appariement sexuel et reproductif. Or, elle affirme que la biologie contraint tout de même nos schèmes de classification et qu'on ne peut transcender certaines différences objectives entre les hommes et les femmes. Il nous semble toutefois que

les différences biologiques entre les individus sont complexes et pourraient mener à des classifications plus nuancées que celles qui opèrent actuellement.

Nous pouvons conclure que la proposition de Haslanger parvient à unifier la catégorie « femme » sans occasionner les effets délétères des théories réalistes antérieures, alors que la proposition d'Alcoff n'y parvient pas tout à fait. La thèse objectiviste de Haslanger soutient de façon convaincante qu'il faut concevoir les catégories de genre comme des catégories constituées socialement, ce qui n'enlève rien à leur caractère objectif. De plus, selon cette proposition, s'il existe des liens importants entre les catégories de genre et les marqueurs sexuels (le genre étant un système de classification basé sur une interprétation de ce qui est socialement défini comme le sexe), le genre n'est pas, pour autant, déterminé par le sexe, puisqu'il dépend davantage de traitements et de croyances, c'est-à-dire, de pratiques sociales, que d'une quelconque réalité biologique. La proposition d'Alcoff, qui tente de faire de la division sexuelle entre hommes et femmes une division objective mais non déterministe, finit par s'apparenter aux thèses fondationnalistes de la deuxième vague, critiquées pour leur conception du sexe comme contenant universel et invariable du genre : en effet, nous dit Alcoff, les catégories « homme » et « femme » sont certes culturellement constituées, variables et situées historiquement, mais elles demeurent circonscrites par une base biologique, qui se décline en des catégories binaires.

Ce qui singularise, en revanche, la proposition de Haslanger, c'est qu'elle offre une conception des catégories de genre radicalement différente de la compréhension ordinaire et courante de celles-ci, mais qui demeure tout à fait plausible, et de surcroît, politiquement intéressante. En consolidant les femmes comme un groupe unifié sur la base de leur position subordonnée dans un réseau de relations sociales, la proposition de Haslanger permet de concevoir les femmes comme une catégorie à la

fois hétérogène et unifiée, répondant ainsi au premier problème des thèses antinaturalistes. Il semble également que la proposition de Haslanger offre une vision des catégories de genre qui intègre la signification des différences matérielles, corporelles, biologiques et reproductives entre les individus, remédiant à une seconde faiblesse des thèses antinaturalistes. En effet, la proposition de Haslanger ne nie pas l'existence ni l'importance des différences biologiques entre les individus, mais elle affirme que le système du genre n'est pas dépendant de la « réalité » de ces différences, mais bien des significations sociales qui leur sont attribuées. Finalement, la définition de Haslanger séduit par sa grande portée libératrice. En démontrant que ce sont des injustices et des inégalités arbitraires qui distinguent les hommes des femmes, elle laisse entrevoir un monde où les catégories de genre actuelles seraient substituées par de nouvelles catégories, consolidées non pas sur la base d'inégalités, mais sur une interprétation plus juste – à la fois moralement et empiriquement – des différences biologiques entre les individus.

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES DE SALLY HASLANGER

Haslanger, S. (1995). Ontology and Social Construction. *Philosophical Topics*, 23(2), 95-125. Dans S. Haslanger, *Resisting Reality : Social Construction and Social Critique*, (p. 83-112). New York : Oxford University Press.

_____. (2000a). Gender and Race: (What) Are They? (What) Do We Want Them to Be? *Noûs*, 34(1), 31-55. Dans S. Haslanger, *Resisting Reality : Social Construction and Social Critique*, (p. 221-247). New York : Oxford University Press.

_____. (2000b). Feminism in Metaphysics: Negotiating the Natural. Dans M. Fricker et J. Hornsby, *The Cambridge Companion to Feminism in Philosophy,* (p.107-126). Cambridge : Cambridge University Press. Dans S. Haslanger, *Resisting Reality : Social Construction and Social Critique*, (p. 139-157). New York : Oxford University Press.

_____. (2003). Social Construction : The 'Debunking' Project. Dans F. Schmitt (dir.), *Socializing Metaphysics : The Nature of Social Reality*, (p.301-325). Lanham, Mayland: Rowman and Littlefield Publishers. Dans S. Haslanger, *Resisting Reality : Social Construction and Social Critique*, (p. 113-138). New York : Oxford University Press.

_____. (2005). What Are We Talking About? The Semantics and Politics of Social Kinds. *Hypathia*, 20(4), 10-26. Dans S. Haslanger, *Resisting Reality : Social Construction and Social Critique*, (p. 365-380). New York : Oxford University Press.

_____. (2006). What good are our intuitions? Philosophical analysis and social kinds. *Aristotelian Society Supplementary Volume*, 80(1), 89-118. Dans S. Haslanger, *Resisting Reality : Social Construction and Social Critique*, (p. 381-405). New York : Oxford University Press.

_____. (2007). "But mom, crop-tops are cute!" Social knowledge, social structure and ideology critique. *Philosophical Issues*, 17, 70-91. Dans S. Haslanger, *Resisting Reality : Social Construction and Social Critique*, (p. 406-428). New York : Oxford University Press.

_____. (2012). Social Construction : Myth and Reality. Dans S. Haslanger, *Resisting Reality : Social Construction and Social Critique*, (p. 183-218). New York : Oxford University Press.

ARTICLES DE LINDA MARTÍN ALCOFF

Alcoff, L. (1988). Cultural Feminism v. Post-Structuralism : The Identity Crisis in Feminist Theory. *SIGNS*, 13(3), 405-436.

_____. (2006a). The Metaphysics of Gender and and Sexual Difference. Dans L. Alcoff, *Visible Identities : Race, Gender and the Self*, (p. 151-178). New York : Oxford University Press.

_____. (2006 b). Introduction : Identity and Visibility. Dans L. Alcoff, *Visible Identities : Race, Gender and the Self*, (p. 5-10). New York : Oxford University Press.

_____. (2006c). The Political Critique. Dans L. Alcoff, *Visible Identities : Race, Gender and the Self*, (p. 20-46). New York : Oxford University Press.

_____. (2006d). Real identities. Dans L. Alcoff, *Visible Identities : Race, Gender and the Self*, (p. 84-129). New York : Oxford University Press.

_____. (2012). Gender and reproduction. Dans S. Gonzalez-Arnal, G. Jagger, K. Lennon (dir.), *Embodied Selves*, (p. 12-28). London : Palgrave Macmillan.

RÉFÉRENCES GÉNÉRALES

Bastien-Charlebois, J. et Guillot, V. (2013) Intersexualité : une géographie de l'absent. Dans A. Alessandrin (dir.), *Géographie des homosexualités*, (p. 241-268). Paris : Armand Collin.

De Beauvoir, S. (1949). *Le Deuxième sexe*. Paris : Gallimard.

Benhabib, S. (1995). Feminism and Postmodernism. Dans S. Benhabib et coll., *Feminist Contentions : A Philosophical Exchange*, (p. 17-34). New York : Routledge.

Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*. 225(1), 70-88.

Brooks, W. K. (1883). *The Law of Heredity: A study of the cause of variation and the origin of living organisms*. Baltimore : J. Murphy and Company. http://dx.doi.org/10.5962/bhl.title.22053

Butler, J. (1990). *Gender Trouble*. New York : Routledge.

_____. (2005). *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. Paris : Éditions La Découverte [1ère edition : 1990]

Chodorow, N. (1978). *The Reproduction of Mothering: Psychoanalysis and the Sociology of Gender*. Berkeley : University of California Press.

Delphy, C. (2001). *L'ennemi principal (tome 2)*. Paris : Éditions Syllepse.

Di Stefano, C. (1990). Dilemmas of Difference : Feminism, Modernity and Postmodernism. Dans L. Nicholson (dir.), *Feminism/Postmodernism*, (p. 40-63). New York : Routledge.

Dorlin, E. (2008). *Sexe, genre et sexualités : introduction aux philosophies féministes*. Paris : PUF.

Falquet, J. (2011). Pour une anatomie des classes de sexe : Nicole-Claude Mathieu ou la conscience des opprimé-e-s. *Cahiers du Genre*. 50(1), 193-217.

Fausto-Sterling, A. (1993). The Five Sexes. *The Sciences*. Mars/Avril, 20-24.

_____. (2000). *Sexing the Body: Gender Politics and the Construction of Sexuality*. New York : Basic Books.

_____. (2003). *Myths of Gender: Biological Theories about Women and Men*. New York : Basic Books.

Fougeyrollas-Schwebel, D. (2000). Mouvements féministes. Dans H. Hirata et coll. (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, (p. 138-144). Paris : PUF (Collection Politique d'aujourd'hui).

Guillaumin, C. (1978). Pratiques du pouvoir et idée de Nature. (II) Le discours de la Nature. *Questions féministes*, no 3, 5-20.

_____. (1992). Le corps construit. Dans C. Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, (p. 117-142). Paris : Côté-Femmes « Recherches »

Hacking, I. (2001). *Entre science et réalité : la construction sociale de quoi?* Paris : La Découverte.

Haig, D. (2004). The Inexorable Rise of Gender and the Decline of Sex: Social Change in Academic Tittles, 1945-2001. *Archives of Sexual Behavior*, 33(2), 87-96.

Hall, K. Q. (2009). Queer Breasted Experience. Dans L. J. Shrage (dir.), *You've Changed : Sex Reassignment and Personal Identiy*, (p. 121-134). New York : Oxford University Press.

Haslanger, S. et Sveinsdóttir, A. (2011). Feminist Metaphysics. Dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. Récupéré de http://plato.stanford.edu/entries/feminism-metaphysics/

Haslanger, S., Tuana, N. et O'Connor, P. (2014). Topics in Feminism. Dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. Récupéré de http://plato.stanford.edu/archives/spr2014/entries/feminism-topics/

Haraway, D. (1991). 'Gender' for a Marxist Dictionary: The Sexual Politics of a Word. Dans *Simians, Cyborgs, and Women: The Reinvention of Nature,* (p. 127-148). New York : Routledge.

Harding, S. (1986). The Instability of the Analytical Categories of Feminist Theory. *SIGNS*, 11(4), 645-664.

Harrison, W. C. (2006). The Shadow and the Substance; The Sex/Gender Debate. Dans K. Davis, M. Evans & J. Lorber (dir.), *Handbook of Gender and Women Studies,* (p. 35-52). Londres : SAGE Publications Ltd.

hooks, b. (1984). *Feminist Theory: From Margins to Center*. Cambridge : South End Press

Hurtig, M.-C. et coll. (1991). *Sexe et genre : de la hiérarchie entre les sexes*. Paris : Éditions du CNRS

Laqueur, T. (1992). *Making Sex : Body and Gender from the Greeks to Freud.* Cambridge : Harvard University Press.

Löwy, I. (2003). Intersexes et transsexualités : les technologies de la médecine et la séparation du sexe biologique du sexe social. *Cahiers du Genre, 1*(34), 81-104.

MacKinnon, C. (1989). *Toward a Feminist Theory of State.* Cambridge, Massachussetts : Harvard University Press.

Malbois, F. (2011). *Déplier le genre. Enquête épistémologique sur le féminisme antinaturalisme.* Zurich : Éditions Seismo.

Mathieu, N.-C. (1973). Homme-culture et femme-nature? *L'Homme,* 13(3), 101-113.

Mikkola, M. (2006). Elizabeth Spelman, Gender Realism, and Women. *Hypathia,* 21, 77-96.

_____. (2007). Gender Sceptics and Feminist Politics. *Res Publica*, 13, 361-380.

_____. (2011a). Ontological Commitments, Sex and Gender. Dans C. Witt (dir.), *Feminist Metaphysics*, (p. 67-84). Dordrecht : Springer.

_____. (2011 b). Feminist Perspectives on Sex and Gender. *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*. Récupéré de : http://plato.stanford.edu/entries/feminism-gender/

Moi, T. (1999). What is a Woman? Sex, Gender and the Body in Feminist Theory. Dans *What is a Woman?* (p. 3-120). New York : Oxford University Press.

Nicholson, L. et Fraser, N. (1990). Social Criticism Without Philosophy : An Encounter Between Feminism and Postmodernism. Dans L. Nicholson (dir.), *Feminism/Postmodernism*, (p. 19-39). New York : Routledge.

Nicholson, L. (2009). Comment interpréter le genre. *Nouvelles questions féministes*, 28(3), 62-88.

Oakley, A. (1972). *Sex, Gender and Society*. Londres : Temple Smith.

Ortner, S. (1974). Is Female to Male as Nature Is to Culture? Dans M. Z. Rosaldo et L. Lamphere (dir.), *Woman, Culture and Society*, (p. 68-87). Stanford, Californie : Standford University Press.

Oyama, S. (2000). *Evolution's Eye; A Systems View of the Biology-Culture Divide.* États-Unis : Duke University Press.

Rich, A. (1980). Compulsory Heterosexuality and Lesbian Existence. *SIGNS*, 5(4), 631-660.

Rubin, G. (1975). The Traffic in Women: Notes on the 'Political Economy' of Sex. Dans R. Reiter (Dir.), *Toward an Anthropology of Women* (p. 157-209). New York : Monthly Review Press.

Scott, J. W. (1986). Gender: A Useful Category of Historical Analysis. *American Historical Review*, 91(5), 1053-1075.

_____. (2010). Gender: Still a Useful Category of Analysis? *Diogenes,* 57(225), 7-14.

Shields, C. (2008). Aristotle. Dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy.* Récupéré de http://plato.stanford.edu/entries/aristotle/

Spelman, E. (1988). *Inessential Woman.* Boston : Beacon Press.

Stoljar, N. (1995). Essence, Identity and the Concept of Woman. *Philosophical Topics*, 23, 261-293.

_____. (2011). Different Women. Gender and the Realism-Nominalism Debate. Dans C. Witt (dir.), *Feminist Metaphysics*, (p. 27-46). Dordrecht : Springer.

Stoller, R. (1968) *Recherches sur l'identité sexuelle.* Paris : Éditions Gallimard. [trad. fr. 1978]

Stone, A. (2004). Essentialism and Anti-essentialism in Feminist Philosophy. *Journal of Moral Philosophy*, 1(2), 135-153.

_____. (2007). *An Introduction to Feminist Philosophy.* Cambridge : Polity Press.

Tajfel, H. et Turner, J. (1979). An Integrated Theory of Intergroup Conflict. Dans W. G. Austin et S. Worchel (dir.), *Psychology of Intergroup Relations.* (p. 7-24). Chicago : Nelson-Hall.

Wittig, M. (1980a). On ne naît pas femme. *Questions féministes*, 8, 75-84.

_____. (1980b). La pensée straight. *Questions féministes*, 7, 45-53.

_____. (2007). La catégorie de sexe. Dans M. Wittig, *La pensée straight*, (p. 35-41). Paris : Éditions Amsterdam [1ère édition 2001]

Young, I. M. (2007). Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social. *Recherches féministes*, 20(2), 7-37.